

École nationale
de police
du Québec

Fiches de cours 2014-2015
Archivage au 29 avril 2015

Carrefour de l'information et du savoir

Direction du développement pédagogique
et de la recherche

Table des matières

Admission et inscription.....	4
Tarification.....	5
Régime des études.....	6
Détail d'une fiche.....	7
Cours en développement ou révision.....	8
Cours à la demande.....	9
ADM-1010 - Management des organisations.....	10
CAP-0002 - Prévention des impacts psychologiques (cadre).....	11
CAP-0003 - Prévention des impacts psychologiques (superviseur).....	12
CAP-0004 - Prévention des impacts psychologiques (agent).....	13
CAP-1001 - Sélection du personnel policier - Concepts et applications - Appréciation par simulation.....	14
CAP-1002 - Sélection du personnel policier 2 - Principes et méthodes - Entrevue structurée.....	15
CAP-1004 - Sélection du personnel policier - Mise à jour : concepts et applications - Appréciation par simulation.....	16
CNF-0026 - L'utilisation d'Internet et des médias sociaux en contexte d'enquête.....	17
COM-1005 - Interventions pédagogiques.....	18
COM-1006 - Animation et conférence.....	19
COM-2005 - Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages.....	20
CRI-1002 - Processus d'enquête - Parcours régulier (HE).....	21
CRI-1005 - Enquête sur le crime économique.....	23
CRI-1008 - Entrevue filmée d'un suspect.....	24
CRI-1011 - Activité d'intégration en enquête policière - Parcours régulier.....	25
CRI-1016 - Investigation d'une scène d'incendie.....	26
CRI-1018 - Enquête sur les drogues, la contrebande et les moeurs.....	28
CRI-1019 - Supervision d'enquêtes.....	29
CRI-1020 - Enquête à la suite d'un incendie.....	31
CRI-1021 - Enquête sur les crimes à caractère sexuel, sur l'abus physique et le décès de jeunes enfants.....	32
CRI-1022 - Enquête sur les crimes économiques.....	34
DRT-1003 - Droit du travail.....	36
DRT-1500 - Droit pénal appliqué à l'enquête policière - Parcours régulier (HE).....	37
ENQ-0034 - LERDS.....	39
ENQ-0037 - Séminaire: Soutien en entrevue d'enquête filmée.....	40
ENQ-0046 - Introduction à la surveillance physique locale.....	41
ENQ-0048 - Formation en normes professionnelles.....	42
ENQ-0049 - Séminaire d'actualisation des connaissances juridiques.....	43
ENQ-0054 - Entrevue d'enquête - Conception d'un portrait-robot.....	44
ENQ-0062 - L'utilisation d'Internet et des médias sociaux en contexte d'enquête - L'agent multiplicateur.....	45
ENQ-1009 - Négociateur.....	46
ENQ-1016 - Policier judiciaire.....	47
ENQ-1021 - Identification de véhicule.....	48
ENQ-1022 - Imagerie numérique judiciaire.....	49
ENQ-1024 - Gestion des informateurs.....	50
ENQ-2025 - Agent de renseignement criminel.....	51
ENQ-2026 - Enquête sur les délits informatiques.....	52
ENQ-3005 - Entrevue d'enfants - Le guide NICHD.....	53
ETA-100 - Éléments d'éthique appliquée - Parcours régulier (HE).....	54
ETA-101 - Prise de décision en situation difficile.....	56
FOR-0014 - Contrôle de foule - Membre de peloton (cotes d'alerte 2 et 3).....	57
FOR-0015 - Contrôle de foule - Membre de section (cote d'alerte 1).....	58
FOR-0023 - Évaluation du risque associé à une intervention dynamique.....	59

FOR-0027 - Arme de support - Calibre .223 (5,56 X 45 mm) - Le superviseur	60
FOR-1004 - Tir au pistolet - Requalification	61
FOR-1013 - Maniement du fusil de calibre 12	62
FOR-1046 - Arme à impulsions électriques.....	63
FOR-1047 - Entrée dynamique planifiée à risque faible	64
FOR-1049 - Arme de support - Calibre .223 (5,56 X 45 mm) - Formation d'appoint	65
FOR-1050 - Arme de support - Calibre .223 (5,56 X 45 mm) - Requalification	66
FOR-2003 - Communication tactique - Le moniteur	67
FOR-2005 - Intervention physique - Le moniteur	68
FOR-2006 - Maniement du fusil de calibre 12 - Le moniteur.....	69
FOR-2012 - Intervention tactique 1 - Capacité d'endiguement - Le moniteur	70
FOR-2025 - Tir au pistolet - Le moniteur.....	72
FOR-2029 - Maniement du fusil de calibre 12 - Le moniteur - Requalification.....	73
FOR-2031 - Tir au pistolet - Le moniteur - Requalification	74
FOR-2036 - Communication tactique - Le Moniteur - Requalification.....	75
FOR-2037 - Intervention physique - Le moniteur - Requalification	76
FOR-2050 - Contrôle de foule - Chef de section ou de peloton (cotes d'alerte 1, 2 et 3).....	77
FOR-2051 - Fondements stratégiques de l'emploi de la force.....	78
FOR-2056 - Arme à impulsions électriques - Le moniteur - Requalification	79
FOR-2058 - Intervention tactique 2 - Les poursuites policières et les techniques d'immobilisation provoquée - Le moniteur.....	80
FOR-2060 - Arme à impulsions électriques - Le moniteur	82
FOR-2065 - Arme de support - Calibre .223 (5,56 X 45 mm) - Le moniteur	84
FOR-2074 - Intervention tactique 1 - Capacité d'endiguement - Le moniteur - Requalification	85
GAE-1012 - Gestion stratégique d'organisations publiques intégrées : Clientèle	86
GPE-1004 - Gestion renouvelée des ressources humaines.....	87
GPE-1012 - Développement des habiletés de direction	88
GPE-1013 - Évaluation continue du rendement	89
GSP2600Z - Analyse criminologique : enquête policière - Parcours régulier (HE)	90
GST-0001 - Introduction à l'Opération Filet II	92
GST-1000 - Opération Filet - Le commandant	93
PAF-1009 - Gestion des activités budgétaires opérationnelles et mathématiques financières	94
PAG-0009 - Syndrome de délire agité.....	95
PAG-1006 - Actualisation des compétences du patrouilleur	96
PPU-1039 - Supervision de patrouille	97
PPU-1040 - Activité d'immersion à la fonction de cadre de premier niveau	98
PPU-1041 - Relations de travail dans les organisations policières.....	99
PPU-1042 - Activité d'intégration de la fonction de cadre de premier niveau	100
PSI-1007 - Psychologie industrielle	101
SER-0004 - Alcotest® 7410 GLC.....	102
SER-0005 - Alcotest® 7410 GLC - Le technicien en étalonnage.....	103
SER-0006 - Alco-Sensor IV DWF - Le technicien en étalonnage	104
SER-0007 - Alco-Sensor IV DWF	105
SER-0024 - Alco-Sensor FST	106
SER-0025 - Alco-Sensor FST - Le technicien en étalonnage	107
SER-1002 - Photomètre.....	108
SER-1005 - Cinémomètre Doppler	109
SER-1006 - Code de la sécurité routière	110
SER-1007 - Technicien qualifié en alcotest - Alco-Sensor IV-RBT IV	111
SER-1009 - Technicien qualifié en alcotest - Intoxilyzer® 5000 C	112
SER-1010 - Cinémomètre laser	113

SER-1011 - Cinémomètre laser - Requalification	114
SER-1012 - Cinémomètre Doppler - Requalification	115
SER-1019 - Patrouille à motoquad	116
SER-1020 - Loi sur les véhicules hors route	117
SER-1021 - Patrouille à motoneige	118
SER-1022 - Relevé de scène d'événement à l'aide de l'appareil de mesure au laser	119
SER-1023 - Dessin de scène d'événement assisté par ordinateur	120
SER-1031 - Patrouille nautique	121
SER-1033 - Inspection systématique du système d'échappement d'une motocyclette	122
SER-1036 - Opération planifiée de contrôle routier	123
SER-1039 - Techniques d'enquête de collision	124
SER-1044 - Patrouille à bicyclette	125
SER-1045 - Cadre légal et technique lié à la patrouille nautique	126
SER-1049 - Épreuves de coordination des mouvements - Formation d'appoint	127
SER-1050 - Technicien qualifié en alcootest - DataMaster DMT-C	128
SER-1056 - Conduire un véhicule de police - Niveau 2	129
SER-2002 - Cinémomètre laser - Le moniteur	130
SER-2003 - Cinémomètre laser - Le moniteur - Requalification	131
SER-2004 - Cinémomètre Doppler - Le moniteur	133
SER-2005 - Cinémomètre Doppler - Le moniteur - Requalification	134
SER-2006 - Alcotest® 7410 GLC - Le moniteur	136
SER-2007 - Alcotest® 7410 GLC - Le moniteur - Requalification	137
SER-2008 - Alco-Sensor IV DWF - Le moniteur	138
SER-2010 - Alco-Sensor IV DWF - Le moniteur - Requalification	139
SER-2011 - Cinémomètre laser - Notions spécifiques	141
SER-2012 - Intoxilyzer® 5000 C - Notions spécifiques	142
SER-2014 - Technicien qualifié en alcootest - Intoxilyzer® 5000 C - Requalification (test)	143
SER-2015 - Photomètre - Le moniteur	144
SER-2017 - Reconstitutionniste	145
SER-2022 - Photomètre - Le moniteur - Requalification	146
SER-2024 - Alco-Sensor IV - RBT IV - Notions spécifiques	147
SER-2026 - Technicien qualifié en alcootest – Alco-Sensor IV - RBT IV – Requalification (test)	148
SER-2027 - Technicien qualifié en alcootest - Alco-Sensor IV - RBT IV - Requalification	149
SER-2028 - Technicien qualifié en alcootest - Intoxilyzer® 5000 C - Requalification	151
SER-2031 - Agent évaluateur	153
SER-2036 - Épreuves de coordination des mouvements - Le moniteur - Requalification	154
SER-2037 - Agent évaluateur - Requalification	155
SER-2038 - DataMaster DMT-C - Notions spécifiques	156
SER-2040 - Épreuves de coordination des mouvements - Le moniteur	157
SER-2041 - Journée d'information - Agent évaluateur	159
SER-2042 - Journée d'information - Personnes-ressources en matière d'alcootest	160
SER-2044 - Accéléromètre	161
SER-2046 - Alco-Sensor FST - Le moniteur	162
SER-2047 - Conduite d'un véhicule de police - Le moniteur	163

Admission et inscription

L'Organisation scolaire - Registrariat de l'École a la responsabilité exclusive de recevoir et de coordonner toutes les demandes d'admission et d'inscription aux programmes et activités de formation professionnelle, et ce, autant pour les cours élaborés conjointement avec les universités que pour ceux offerts par l'École.


Cours de perfectionnement professionnel

Un policier membre d'un corps de police du Québec ou un membre d'une organisation ou d'un organisme reconnu par l'École peut s'inscrire à un cours de perfectionnement professionnel offert par l'École, et ce, avec l'autorisation préalable du directeur ou du responsable de formation concerné.


Aucune autorisation préalable n'est requise lorsque l'inscription à un cours de perfectionnement professionnel est effectuée par un corps de police du Québec.

Les frais d'inscription à un cours de perfectionnement professionnel sont de 41 \$ pour l'année scolaire 2013-2014.

Cours ayant une reconnaissance universitaire

Le symbole  indique que le cours est de niveau universitaire.


La procédure d'admission aux programmes universitaires diffère de celle qui existe pour les autres cours de l'École.

L'admission à un programme universitaire est obligatoire avant l'inscription à un cours. Le candidat qui désire être admis à l'un de ces programmes doit satisfaire aux conditions d'admission de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) et soumettre sa candidature à l'École à l'aide du formulaire de [demande d'admission](#)  (3.1 Mo).

Une fois admis au sein du programme de formation, les étudiants intéressés à s'inscrire à un cours du calendrier scolaire de l'École doivent réserver leur place à l'adresse courriel suivante: formuniv@enpq.qc.ca.

Autorisation d'études hors établissement

L'autorisation d'études hors établissement a pour but de permettre à un étudiant admis à l'UQTR (université d'attache) de s'inscrire à un cours offert par une autre université (université d'accueil).

Le candidat doit remplir cette demande par [Internet](#) .

L'université d'attache émet l'attestation de fin d'études universitaires.

L'autorisation d'études hors établissement est utilisée pour plusieurs cours du baccalauréat en sécurité publique, à l'exception des cours offerts par l'UQTR.

Régime pédagogique

La responsabilité académique ainsi que les règles qui régissent le régime pédagogique des programmes universitaires relèvent de l'université concernée

Tarification

Financement du perfectionnement professionnel

L'École finance les coûts de développement et de soutien du perfectionnement professionnel à même ses autres revenus et activités. La contribution de l'étudiant équivaut uniquement au coût de diffusion du cours.

Financement des formations initiales et de la formation des formateurs

La contribution des corps de police du Québec finance 75 % des programmes de formation suivants :

- la formation initiale en patrouille-gendarmerie;
- la formation initiale en enquête policière;
- la formation initiale en gestion policière;
- la formation des formateurs.

L'étudiant assume pour sa part 25 % des frais de formation des programmes susmentionnés.

Frais d'hébergement

À compter du 1^{er} juillet 2012, les frais d'hébergement journaliers, incluant 3 repas, seront de 48 \$ (taxes en sus).

Le policier membre d'un corps de police du Québec qui loge à l'École dans le cadre d'une activité de formation professionnelle bénéficie du tarif préférentiel de l'hébergement prévu à la *Liste des tarifs pour les frais ou les honoraires relatifs aux autres services facturés*.


L'hébergement à l'École est obligatoire pour le policier inscrit à une activité de formation professionnelle de plus d'une journée, sauf s'il réside à moins de 60 km de l'École. Cette règle s'applique lorsque les frais d'hébergement du policier inscrit sont assumés par le corps de police.

Le policier inscrit personnellement à une activité de formation professionnelle, qui loge ou non à l'École, doit payer ses repas directement à la cafétéria.

Occasionnellement, lors d'affluence, le policier peut être hébergé à l'extérieur de l'École, et ce, dans un rayon de 30 km.

Les frais d'hébergement journaliers (chambre et repas) prévus à l'annuaire seront facturés, à moins qu'un avis d'annulation ne soit transmis à l'Organisation scolaire - Registrariat de l'École avant midi le jour ouvrable précédant le début de l'activité de formation professionnelle.


Annulation

Conformément à la [Politique sur les frais applicables en cas d'annulation d'une inscription à un cours \(POL 01-05\)](#)  (113 Ko), aucuns frais ne seront facturés à toute personne qui annule une inscription à un cours facturable par l'École si elle avise par écrit l'Organisation scolaire - Registrariat de l'École au moins 20 jours de calendrier avant le début du cours. Après le délai mentionné, les frais facturés par l'École sont les frais d'inscription prévus à la Liste des tarifs pour les frais ou les honoraires relatifs aux autres services facturés et les frais de formation établis par l'École. La présente politique s'applique également en cas d'absence, d'abandon ou de désistement. Cependant, la substitution d'un candidat à un cours est acceptée en tout temps pourvu que le candidat remplaçant satisfasse aux préalables du cours.

Régime des études

Notation

Les cours de l'École poursuivent des objectifs précis dont l'atteinte est vérifiée par des évaluations théoriques et pratiques.

Selon le [Règlement sur le régime des études de l'École nationale de police du Québec](#)  (316 Ko), l'École évalue, le cas échéant, le niveau des compétences acquises par l'étudiant inscrit à une activité de formation professionnelle. Cette évaluation des compétences acquises se fait au moyen d'épreuves de connaissances, de travaux, de résolutions de problèmes, de simulations ou par tout autre moyen permettant d'évaluer l'acquisition de telles compétences. Les résultats d'une évaluation sont établis par cote, de « A+ » à « E »; la note de passage est établie à « D ».

Demande de révision d'une évaluation


Un étudiant peut demander une révision d'une évaluation conformément à la [Politique et procédure relatives aux recours administratifs \(POL 01-02\)](#). L'étudiant désirant formuler une demande de révision d'une évaluation doit remplir le formulaire *Demande de révision d'une évaluation* disponible à l'[Organisation scolaire - Registrariat](#) et acquitter les frais exigibles.

Formation d'appoint

Dans certains cas, l'École peut offrir une formation d'appoint préalable à une reprise.

Relevé de notes et diplôme

L'École délivre à chaque étudiant inscrit à une activité de formation professionnelle un relevé de notes qui fait état du résultat de l'évaluation des compétences acquises et, suivant le type de programme de formation, un document faisant état du respect des valeurs de l'École par l'étudiant durant sa formation. L'École délivre un diplôme à l'étudiant qui a obtenu au moins la note « D » pour chacune des compétences ou activités de formation professionnelle contenues dans un programme de formation.

Note: Ces modalités ne s'appliquent pas aux activités de formation qui bénéficient d'une reconnaissance universitaire  .

Détail d'une fiche

Cours

Ensemble d'activités d'enseignement et d'apprentissage permettant le développement d'une compétence ou l'atteinte d'objectifs de formation précis, pouvant ainsi contribuer à la composition d'un ou de plusieurs programmes; il peut prendre diverses formes : travaux pratiques, exposés interactifs, simulations, séminaires, stages, recherches, travaux personnels ou autres.

Durée du cours

Période de classe, en heures, pendant laquelle les activités prévues au plan de cours se déroulent sous la supervision d'un instructeur dans le lieu de diffusion et selon l'horaire établi par l'École. À l'exception des cours universitaires qui ne relèvent pas de l'École, la durée de chaque cours inscrit à l'annuaire est égale au nombre de jours multiplié par 8 heures (excluant l'heure du dîner).

Travaux en classe

Période de temps, en heures, consacrée à la production d'un document, à l'expérimentation d'une technique, à la préparation d'une présentation, à une lecture obligatoire, ou autre. Les travaux en classe sont effectués à l'intérieur des périodes de classe. La période de classe débute à 8 h et se termine à 17 h (excluant l'heure du dîner).

Travaux obligatoires hors classe

Période de temps, en heures, consacrée à la production d'un document, à l'expérimentation d'une technique, à la préparation d'une présentation, à une lecture obligatoire, ou autre. Les travaux hors classe sont effectués en dehors des périodes de classe.

Nombre de places

Nombre maximal d'étudiants dans un groupe.

Nombre de groupes prévus

Nombre de groupes inscrits au calendrier des cours. Ce nombre a été établi à partir des prévisions d'inscriptions des corps de police dans les plans de formation. Selon la demande, l'École peut ajouter des groupes à ceux initialement prévus.

Cours en développement ou révision

Les cours de perfectionnement professionnel suivants sont actuellement en développement :

- *Activité d'immersion à la fonction de cadre de premier niveau* [PPU-1040]

Les cours suivants sont actuellement en révision :

- *Activité d'immersion à la fonction de cadre de premier niveau* [ENQ-1016]
- *Agent de renseignement criminel* [ENQ-2025]
- *Gestion des informateurs* [ENQ-1024]
- *Enquête sur les drogues, la contrebande et les mœurs* [CRI-1018]

Cours à la demande

L'École offre des cours de perfectionnement professionnel à la demande.

Pour offrir l'un de ces cours dans votre organisation, communiquer avec l'[Offre de cours](#) par courriel ou par téléphone au (819) 293-8631 poste 6337.

Pour ajouter votre nom ou celui d'un candidat à la liste d'attente pour participer à l'un de ces cours à l'École, communiquer avec l'[Organisation scolaire - Registrariat](#) par courriel.

Liste des cours offerts à la demande :

- CAP-1004 : Sélection du personnel policier – Mise à jour – Concepts et applications – Appréciation par simulation
- COM-1006 : Animation et conférence
- COM-2005 : Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages
- ENQ-1021 : Identification de véhicule
- ENQ-2026 : Enquête sur les délits informatiques
- FOR-0015 : Membre de section (cote d'alerte 1)
- FOR-0023 : Évaluation du risque associé à une intervention dynamique
- FOR-0027 : Arme de support – Calibre .223 (5,56 x 45 mm) – Le superviseur
- FOR-2003 : Communication tactique – Le moniteur
- FOR-2046 : Intervention tactique 1 - Capacité d'endiguement - Le moniteur - Requalification
- SER-1002 : Photomètre
- SER-1007 : Technicien qualifié en alcootest – Alco-Sensor IV – RBT IV
- SER-1009 : Technicien qualifié en alcootest - Intoxilyzer® 5000 C
- SER-1022 : Relevé de scène d'événement à l'aide de l'appareil de mesure au laser
- SER-1036 : Opération planifiée de contrôle routier
- SER-1049 : Épreuves de coordination des mouvements
- SER-2006 : Alcotest® 7410 GLC – Le moniteur
- SER-2012 : Intoxilyzer® 5000 C – Notions spécifiques
- SER-2017 : Reconstitutionniste
- SER-2024 : Alco-Sensor IV – RBT IV – Notions spécifiques
- SER-2037 : Agent évaluateur - Requalification
- SER-2044 : Accéléromètre

ADM-1010 - Management des organisations



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	45 h
Nombre de places	35
Nombre de crédits	3
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Ce cours a pour objectif de donner à l'étudiant une vue d'ensemble des diverses dimensions du management dans une approche systémique et lui permettre d'intégrer les différents domaines de façon à en faire l'application pratique dans les organisations.

Préalable(s)

Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399) ou au certificat en gestion policière (4598) et/ou au programme court en gestion policière (0499).

Contenu

L'évolution de la pensée managériale — L'approche systémique — L'entrepreneur ou le manager et leurs rôles — Les particularités de la PME — La stratégie — La structure et la culture organisationnelles — La prise de décision — La résolution de problèmes et la communication

Tarif par participant 2014-2015

Frais payables à l'UQTR pour le cours ADM-1010

Frais de scolarité *	322,73 \$
TOTAL	322,73 \$

* Ces frais de scolarité ne tiennent pas compte des frais afférents ou inhérents au matériel pédagogique de l'étudiant (notes de cours, livres, etc.). De plus, l'UQTR se réserve le droit de les modifier sans préavis.

Domaine(s) de formation

Gestion policière

Dernière mise à jour

30 April 2014

CAP-0002 - Prévention des impacts psychologiques (cadre)

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	15 min
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Ce cours vise à développer, chez le participant, sa compétence à exercer adéquatement son rôle et ses responsabilités lors d'événements bouleversants ou potentiellement traumatisants auprès de son personnel oeuvrant en situation d'urgence. Le développement de la compétence se fait à partir d'une présentation électronique par un expert (psychologue) et de discussions de groupe sur cette thématique.

Au terme de ce cours, le participant sera capable de :

- promouvoir l'importance de la prévention psychologique auprès de son organisation;
- reconnaître les situations de travail à risque d'impacts psychologiques;
- choisir les outils d'intervention appropriés aux événements;
- soutenir son personnel quant à ses besoins psychologiques.

Préalable(s)

- Être à l'emploi d'un corps de police, d'un service de sécurité publique, d'un ministère ou d'un organisme public ou parapublic.
- Exercer la fonction de cadre supérieur ou de représentant des ressources humaines.

Particularité(s)

Un minimum de 10 participants est requis pour la tenue de ce cours. Un maximum de 12 participants sera accepté.

Contenu

Impacts psychologiques inhérents au métier d'intervenant en situation d'urgence — Réactions péritraumatiques — Événement potentiellement traumatique — État de stress post-traumatique — Avantage de la prévention psychologique — Types de prévention — Rôles et responsabilités du cadre en prévention psychologique — Résistance à recevoir de l'aide — Désamorçage — Débriefing psychologique — Comportements à éviter en relation d'aide — Signaux d'alarme — Ressources externes

Tarif par participant 2014-2015

Frais de formation par participant : 121 \$ (les frais d'inscription, d'hébergement et de repas sont en sus)

Domaine(s) de formation

- Gestion policière

Dernière mise à jour

9 avril 2015

CAP-0003 - Prévention des impacts psychologiques (superviseur)

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	1 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	10
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Ce cours vise à développer, chez le participant, sa compétence à exercer adéquatement son rôle et ses responsabilités lors d'événements bouleversants ou potentiellement traumatisants auprès de subalternes oeuvrant en situation d'urgence. Le développement de la compétence se fait à partir d'une présentation électronique par un expert (psychologue) et de discussions de groupe sur cette thématique. Par ailleurs, le participant pourra mettre en pratique la technique de désamorçage par des d'exercices et des mises en situation.

Au terme de ce cours, le participant sera capable de :

- promouvoir l'importance de la prévention psychologique dans le cadre de ses fonctions de superviseur;
- reconnaître les situations de travail à risque d'impacts psychologiques pour soi-même et ses subalternes;
- animer une séance de désamorçage;
- soutenir ses subalternes quant à leurs besoins psychologiques;
- développer des stratégies d'adaptation personnelles pour contrer les impacts psychologiques.

Préalable(s)

- Être à l'emploi d'un corps de police, d'un service de sécurité publique, d'un ministère ou d'un organisme public ou parapublic.
- Exercer la fonction de superviseur de premier niveau.

Particularité(s)

Un minimum de 10 participants est requis pour la tenue de ce cours. Un maximum de 12 participants sera accepté.

Contenu

Impacts psychologiques inhérents au métier d'intervenant en situation d'urgence — Réactions péritraumatiques — Événement potentiellement traumatique — État de stress post-traumatique — Prévention psychologique — Types de prévention — Rôles et responsabilités du superviseur en prévention psychologique — Résistance à recevoir de l'aide — Désamorçage — Débriefing psychologique — Comportements à éviter en relation d'aide — Signaux d'alarme — Ressources externes

Tarif par participant 2014-2015

Frais de formation par participant : 202 \$ (les frais d'inscription, d'hébergement et de repas sont en sus)

Domaine(s) de formation

- Gestion policière

Dernière mise à jour

9 avril 2015

CAP-0004 - Prévention des impacts psychologiques (agent)

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	30 min
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Ce cours vise à développer, chez le participant, sa compétence à exercer adéquatement son rôle et ses responsabilités lors d'événements bouleversants ou potentiellement traumatisants auprès de ses pairs. Le développement de la compétence se fait à partir d'une présentation électronique par un expert (psychologue) et de discussions de groupe sur cette thématique.

Au terme de ce cours, le participant sera capable de :

- promouvoir l'importance de la prévention psychologique auprès de ses pairs;
- reconnaître les situations de travail à risque d'impacts psychologiques pour soi-même et ses pairs;
- connaître les outils d'intervention disponibles;
- soutenir ses pairs quant à leurs besoins psychologiques;
- développer des stratégies d'adaptation personnelles pour contrer les impacts psychologiques.

Préalable(s)

- Être à l'emploi d'un corps de police, d'un service de sécurité publique, d'un ministère ou d'un organisme public ou paraprofessionnel.

Particularité(s)

Un minimum de 10 participants est requis pour la tenue de ce cours. Un maximum de 12 participants sera accepté.

Contenu

Impacts psychologiques inhérents au métier d'intervenant en situation d'urgence — Réactions péritraumatiques — Événement potentiellement traumatique — État de stress post-traumatique — Prévention psychologique—Types de prévention — Soutien social — Résistance à recevoir de l'aide — Désamorçage — Débriefing psychologique — Comportements à éviter en relation d'aide — Signaux d'alarme — Ressources externes

Tarif par participant 2014-2015

Frais de formation par participant : 121 \$ (les frais d'inscription, d'hébergement et de repas sont en sus)

Domaine(s) de formation

- Gestion policière

Dernière mise à jour

9 avril 2015

CAP-1001 - Sélection du personnel policier - Concepts et applications - Appréciation par simulation

Durée du cours	32 h
Travaux en classe	17 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	14
Nombre de groupes prévus	2

Compétences ou objectifs

Considérant les étudiants comme des individus appelés à être observateurs et observatrices au Centre d'évaluation des compétences et aptitudes professionnelles (CECAP) de l'École nationale de police du Québec, ce cours fournira à chacun d'eux l'occasion :

- d'accroître ses connaissances en rapport aux principaux concepts liés à la sélection du personnel, à savoir l'analyse du poste et de l'organisation, les prédicteurs, les erreurs de mesure et de sélection, la fidélité et la validité, les méthodes et les instruments de sélection, l'équité dans les processus de sélection et l'utilité économique de ces processus;
- de se familiariser avec ces instruments de sélection et d'exercer ses habiletés relatives à l'observation et à l'évaluation des comportements attendus du personnel d'une organisation policière ou d'un organisme de sécurité publique;
- d'être attentif aux erreurs d'évaluation;
- de saisir l'importance de la confidentialité des renseignements recueillis non seulement sur les candidats évalués, mais aussi sur les instruments de sélection (grilles d'observation, grilles d'entrevue, scénarios d'exercices de simulation, etc.) utilisés au CECAP.

Préalable(s)

- Détenir un poste au sein d'un corps de police ou d'un service de sécurité publique, d'un ministère ou d'un organisme public ou parapublic œuvrant auprès de tels services.

Particularité(s)

Un minimum de 6 inscriptions est requis pour la tenue de ce cours.

Contenu

Méthode de l'appréciation par simulation — Dimensions évaluées et grilles de notation — Prise de notes et cotation — Erreurs d'évaluation — Dotation et analyse de poste — Prédicteurs — Erreurs de mesure — Fidélité et validité des outils de sélection — Équité dans le processus de sélection — Consensus

Tarif par participant 2014-2015

Frais d'inscription	42 \$
Frais de formation	1 150 \$
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	196 \$
TOTAL	1 388 \$

Domaine(s) de formation

- Gestion policière

Dernière mise à jour

20 août 2014

CAP-1002 - Sélection du personnel policier 2 - Principes et méthodes - Entrevue structurée

Durée du cours	28 h
Travaux en classe	6 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	14
Nombre de groupes prévus	2

Compétences ou objectifs

Ce cours vise à former des interviewers-évaluateurs aptes à intervenir dans un processus de sélection de personnel. Plus spécifiquement, ce cours permet à l'étudiant :

- d'acquérir des connaissances sur les principes et les méthodes qui augmentent les qualités métrologiques de l'entrevue structurée comme outil de sélection;
- de développer ou de consolider des habiletés d'interviewer basées sur ces principes et ces méthodes.

Préalable(s)

- Être à l'emploi d'un corps de police, d'un service de sécurité publique, d'un ministère ou d'un organisme public ou parapublic œuvrant auprès de tels services.

Particularité(s)

Un minimum de 6 inscriptions est requis pour la tenue de ce cours.

Contenu

Principes et méthodes — Descriptions des différents types d'entrevue structurée : description comportementale — Entrevue situationnelle — Paramètres de validité de l'entrevue structurée — Structure, fonctions et responsabilités d'un comité d'entrevue — Guides d'entrevue — Erreurs d'évaluation — Réalisation d'entrevue — Cotation, notation et compilation des résultats

Tarif par participant 2014-2015

Frais d'inscription	42 \$
Frais de formation	909 \$
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	196 \$
TOTAL	1 147 \$

Domaine(s) de formation

- Gestion policière

Dernière mise à jour

1 avril 2015

CAP-1004 - Sélection du personnel policier - Mise à jour : concepts et applications - Appréciation par simulation

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	15 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	14
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Cette formation vise à mettre à jour les habiletés d'évaluateurs d'individus ayant déjà été formés à la méthode de l'appréciation par simulation et pouvant être appelés à être évaluateurs au Centre d'évaluation des compétences et aptitudes professionnelles (CECAP) de l'École nationale de police du Québec. Cette formation fournira à chacun d'eux l'occasion :

- de mettre à jour ses connaissances de quelques concepts liés à la sélection du personnel, à savoir : les erreurs de mesure et de sélection, la fidélité et la validité;
- de réviser les instruments utilisés lors des appréciations par simulation et d'exercer ses habiletés relatives à l'observation et à l'évaluation des comportements attendus des employés d'une organisation policière ou d'un organisme de sécurité publique;
- de se remémorer les erreurs d'évaluation;
- de se rappeler l'importance de la confidentialité des renseignements recueillis non seulement sur les candidats évalués, mais aussi sur les instruments de sélection (grilles d'observation, grilles d'entrevues, scénarios d'exercices de simulation, etc.) utilisés au CECAP.

Préalable(s)

- Avoir suivi le cours *Sélection du personnel policier et de sécurité publique — Concepts et applications — Appréciation par simulation* [CAP-1001] ou l'équivalent.

Particularité(s)

Un minimum de 4 inscriptions est requis pour la tenue de ce cours.

Contenu

Méthode de l'appréciation par simulation — Dimensions évaluées et grille de notation — Prises de notes et cotation — Erreurs d'évaluation — Erreurs de mesure — Fidélité et validité des outils de sélection — Consensus

Tarif par participant 2014-2015

Frais d'inscription	42 \$
Frais de formation	909 \$
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	147 \$
TOTAL	1 098 \$

Domaine(s) de formation

- Gestion policière

Dernière mise à jour

20 août 2014

CNF-0026 - L'utilisation d'Internet et des médias sociaux en contexte d'enquête

Durée du cours	1 jour/6,5 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0
Travaux obligatoires hors classe	0
Nombre de places	50
Nombre de groupes prévus	À la demande
Nombre de crédits	0

Compétences ou objectifs

Sensibiliser les enquêteurs aux bonnes pratiques concernant l'utilisation d'Internet et des nouvelles technologies comme outil d'enquête et de renseignement.

Préalable(s)

- Être enquêteur ou analyste en renseignement dans un corps de police et être appelé à utiliser Internet et les médias sociaux dans le cadre de son travail.

Particularité(s)

Au terme de ce séminaire, les policiers et les analystes seront capables d'effectuer une recherche efficace sur Internet et d'appliquer de bonnes pratiques tout en respectant les aspects légaux liés à l'utilisation d'Internet, plus précisément des médias sociaux, dans le cadre d'une enquête.

Contenu

Comprendre et réutiliser le vocabulaire relatif à l'historique d'Internet, aux composants réseaux et Web — Planifier des activités d'enquête informatique, choisir un poste informatique sécuritaire, connaître les navigateurs web, comprendre les moteurs de recherche et leurs caractéristiques, comprendre les sites web et les fournisseurs de service en télécommunications — Mettre en parallèle des différentes sources d'informations, jeux vidéos, appareils mobiles, infonuagiques et le « voice over IP »

Tarif par participant 2014-2015

Cette formation fera l'objet d'une tournée provinciale en 2014-2015. Aucun frais de formation et d'inscription ne seront facturés aux organisations pour les dates déjà pré-établies.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

10 décembre 2014

COM-1005 - Interventions pédagogiques

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	8 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	3

Compétences ou objectifs

S'initier à la pédagogie active en intervenant dans le processus de l'enseignement et de l'apprentissage.

Préalable(s)

- Œuvrer dans un corps de police et être appelé à agir à titre de formateur.

Particularité(s)

Ce cours est offert à tout intervenant du milieu de la sécurité publique ou privée. Il est le préalable de plusieurs cours s'adressant aux moniteurs.

Contenu

Principes de la pédagogie active — Processus de l'enseignement et de l'apprentissage (planification et animation d'activités de formation, accompagnement des apprentissages ou coaching, appréciation et évaluation des apprentissages) — Développement de compétences professionnelles — Cycle de l'apprentissage expérientiel — Taxonomies des domaines cognitif, psychomoteur et socio-affectif — Formules pédagogiques — Principes andragogiques — Hâiletés et techniques d'animation — Communication verbale et non verbale — Outils et matériel didactique

Tarif par participant 2014-2015

Frais d'inscription	42 \$
Frais de formation	465 \$
<i>Coût de revient du cours</i>	1 861 \$
<i>Contribution des corps de police (75 %)</i>	- 1 396 \$
<i>Contribution de l'étudiant (25 %)</i>	465 \$
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	245 \$
TOTAL	752 \$

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 avril 2014

COM-1006 - Animation et conférence

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	4 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de s'approprier certains fondements théoriques nécessaires à la communication, d'utiliser adéquatement ces outils et de présenter des conférences ou d'effectuer des présentations par le biais d'exposés magistraux et de mises en situation.

Préalable(s)

- Œuvrer dans un corps de police ou un milieu connexe et être appelé à agir à titre de conférencier ou de présentateur.

Particularité(s)

Ce cours est un outil indispensable pour préparer des conférenciers ou des présentateurs, mais ne peut servir de préalable aux cours de formation s'adressant aux moniteurs.

Contenu

Qualités du communicateur — Principes de communication — Formules pédagogiques — Évaluation des apprentissages — Création et utilisation de certains outils de communication

Tarif par participant 2014-2015

Les frais de formation par étudiant seront déterminés en fonction des ressources utilisées pour la prestation de ce cours, du nombre d'étudiants et du lieu de prestation. À titre indicatif, à l'automne 2013, pour la prestation de ce cours à l'ENPQ, les frais de formation par étudiant pour un groupe de 7 s'élevaient à 385 \$. Ces informations sont fournies afin de permettre aux différentes organisations policières de mieux planifier leur budget de formation.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

16 avril 2014

COM-2005 - Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages

Durée du cours	80 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	10 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Amener l'étudiant à intégrer, dans ses interventions pédagogiques, les visées et les pratiques éducatives de l'École nationale de police du Québec.

Préalable(s)

- Être agent de la paix ou instructeur ou coordonnateur à l'École nationale de police du Québec.

Particularité(s)

Ce cours est l'une des portes d'entrée de la formation des formateurs appelés à enseigner à l'École nationale de police du Québec ou dans leur organisation, peu importe leur champ disciplinaire.

Contenu

Paradigmes éducatifs — Historique de l'évolution des savoirs — Développement de compétences professionnelles — Processus de l'enseignement et de l'apprentissage (planification et animation d'activités de formation, supervision des apprentissages ou coaching, appréciation et évaluation des apprentissages) — Cycle de l'apprentissage expérientiel — Taxonomies des domaines cognitif, psychomoteur et socio-affectif — Principes andragogiques — Formules pédagogiques — Outils d'accompagnement — Habiletés et techniques d'animation — Communication verbale et non verbale — Matériel didactique

Tarif par participant 2014-2015

Les frais de formation par étudiant seront déterminés en fonction des ressources utilisées pour la prestation de ce cours, du nombre d'étudiants et du lieu de diffusion. À titre indicatif, à l'automne 2013, pour la prestation de ce cours à l'ENPQ, les frais de formation par étudiant pour un groupe de 12 s'élevaient à 801 \$. Ces informations sont fournies afin de permettre aux différentes organisations policières de mieux planifier leur budget de formation.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

16 avril 2014

CRI-1002 - Processus d'enquête - Parcours régulier (HE)



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	48 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	3 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	32
Nombre de crédits	3
Nombre de groupes prévus	7

Compétences ou objectifs

Ce cours vise à initier l'étudiant au processus d'une enquête policière étape par étape ainsi qu'aux normes et aux méthodes de travail préconisées par l'École nationale de police du Québec dans le cadre du programme de formation initiale en enquête.

À la fin de ce cours, l'étudiant sera initié à l'amorce d'un travail d'enquête, à l'analyse d'une scène de crime, à la planification d'une enquête, d'une entrevue, d'un interrogatoire et d'une perquisition, à l'analyse d'informations d'enquête, à la présentation de la preuve au procureur aux poursuites criminelles et pénales, à l'utilisation de rubriques de classement d'un dossier d'enquête et à la prise de notes.

La résolution d'une étude de cas simulant les grandes étapes du processus d'enquête sert de support pour mettre en perspective les visées de ce cours.

Préalable(s)

- Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399) ou au certificat en enquête policière (4698) ou au certificat en intervention policière (4798) et/ou au programme court en enquête policière (0599).

Contenu

La gestion d'un dossier d'enquête — La scène de crime — L'entrevue — L'interrogatoire — La perquisition — Les méthodes de classement d'un dossier d'enquête — La prise de notes — La divulgation de la preuve

Tarif par participant 2014-2015

Frais payables à l'ENPQ pour le cours CRI-1002

Frais de formation*	386 \$
(incluant l'inscription au cours et le matériel didactique)	
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	294 \$
TOTAL	680 \$

* Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session de l'automne 2014. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

Frais payables à l'ENPQ pour le Bloc A (DRT-1500, CRI-1002)

Frais de formation*	732 \$
(incluant l'inscription au cours et le matériel didactique)	

Frais payables à l'ENPQ pour le Bloc A (DRT-1500, CRI-1002)

Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus)) 588 \$

TOTAL 1 320 \$

* Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session de l'automne 2014. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

6 mai 2014

CRI-1005 - Enquête sur le crime économique



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	En révision
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	En révision
Travaux obligatoires hors classe	En révision
Nombre de places	À déterminer
Nombre de groupes prévus	À déterminer
Nombre de crédits	À déterminer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de conduire avec efficacité et professionnalisme une enquête financière ou à caractère économique.

Préalable(s)

- Être enquêteur tel que défini au Règlement sur les qualités minimales pour exercer les fonctions d'enquête dans un corps de police.
- Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399) ou au certificat en enquête policière (4698).
- Il serait préférable que l'étudiant ait complété sa formation initiale en enquête policière.

Particularité(s)

Ce cours s'adresse principalement aux enquêteurs faisant partie d'un bureau d'enquête spécialisé en enquête financière et aux enquêteurs qui effectuent des enquêtes générales de tout niveau dont la majeure partie du travail consiste à effectuer des enquêtes sur les crimes économiques.

Contenu

Application du droit — Application des pouvoirs d'arrestation — Interprétation de la jurisprudence — Composantes du système bancaire canadien — Recherches comptables — Notions comptables — Formes juridiques des entreprises — Stratégies d'enquête — Élaboration du plan d'enquête — Stratégies d'interrogatoire — Sources d'information — Loi sur l'accès à l'information — Banques de données informatisées (RDPRM, Equifax) — Mandats de perquisition — Rédaction des rapports — États financiers — Planification et exécution d'une perquisition — Crime informatique — Analyses scientifiques — Témoins extraordinaires — Placements financiers outre-frontière — Enquête sous une compétence territoriale étrangère — Enquêtes en matière de fraude bancaire — Enquêtes en matière de faillite — Enquêtes en matière de valeurs mobilières — Enquêtes sur la corruption et la malversation — Enquêtes en matière d'escroquerie, de sollicitation et de télémarketing trompeurs — Gestion des biens

Tarif par participant 2014-2015

Cette formation est en révision. Dès que celle-ci sera complétée, l'École avisera les organisations policières des dates de ce cours.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

22 avril 2014

CRI-1008 - Entrevue filmée d'un suspect



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	80 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	8 h
Travaux obligatoires hors classe	35 h
Nombre de places	16
Nombre de groupes prévus	4
Nombre de crédits	3

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intervenir adéquatement dans le champ particulier de l'entrevue filmée d'un suspect. Développer ses connaissances et ses compétences relativement à l'exécution des différentes étapes d'une entrevue de suspect, notamment sur l'aspect juridique entourant l'enregistrement d'une entrevue de suspect, le traitement des enregistrements vidéo, la philosophie d'application de la procédure et certains aspects psychologiques du suspect. Développer ses connaissances relatives au plan d'entrevue et à son usage.

Préalable(s)

- Être enquêteur tel que défini au Règlement sur les qualités minimales pour exercer les fonctions d'enquête dans un corps de police.
- Procéder régulièrement à des entrevues de suspects.
- Effectuer fréquemment des enquêtes sur des crimes majeurs nécessitant l'utilisation des techniques d'enregistrement des entrevues de suspect.
- Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399) ou au certificat en enquête policière (4698).
- Il serait préférable que l'étudiant ait complété sa formation initiale en enquête.

Tarif par participant 2014-2015

Frais payables à l'ENPQ pour le cours CRI-1008

Frais de formation*	2 389 \$
<i>Coût de revient du cours</i>	8 231 \$
<i>Contribution ENPQ et partenaire</i>	- 5 842 \$
<i>Contribution de l'étudiant</i>	2 389 \$
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	490 \$
TOTAL	2 879 \$

* Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session d'automne 2014. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

22 avril 2014

CRI-1011 - Activité d'intégration en enquête policière - Parcours régulier



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	104 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	15 h
Travaux obligatoires hors classe	4 h
Nombre de places	12
Nombre de crédits	6
Nombre de groupes prévus	8

Compétences ou objectifs

Axé essentiellement sur la dimension appliquée du travail de l'enquêteur, ce cours vise à permettre à l'étudiant de développer un ensemble de capacités, d'habiletés, de connaissances et d'attitudes pour effectuer adéquatement une enquête policière selon les seuils de performance requis à l'entrée en fonction.

Reposant sur un modèle de formation pratique et dynamique, le cours met tout en œuvre pour recréer les conditions et les activités habituelles d'un enquêteur. L'étudiant est donc amené à jouer un rôle actif dans le développement de ses compétences. Il mobilise et intègre l'ensemble des acquis en menant à bien des dossiers complets d'enquête. Il assiste également à des séminaires de formation et des sessions thématiques où il développe des habiletés et des connaissances qui couvrent divers domaines d'expertise essentiels au travail de l'enquêteur.

Préalable(s)

- Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399) ou au certificat en enquête policière (4698) et/ou au programme court en enquête policière (0599).
- *Droit pénal appliqué à l'enquête policière* [DRT-1500].
- *Processus d'enquête* [CRI-1002].
- *Éléments d'éthique appliquée* [ETA-100].
- *Analyse criminologique : enquête policière* [GSP2600Z].

Contenu

La gestion d'un dossier d'enquête — L'investigation d'une scène de crime — La planification et l'exécution d'une entrevue et d'un interrogatoire — Les informateurs — La prise de notes — SALVAC

Tarif par participant 2014-2015

Frais payables à l'ENPQ pour le Bloc C (CRI-1011)

Frais de formation*	732 \$
(incluant l'inscription au cours et le matériel didactique)	
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	637 \$
TOTAL	1 369 \$

* Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session de l'automne 2014. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

30 avril 2014

CRI-1016 - Investigation d'une scène d'incendie



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	160 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	3 h
Travaux obligatoires hors classe	10 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	1
Nombre de crédits	6

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances et les compétences fondamentales relativement aux recherches des circonstances et des causes d'un incendie dans un bâtiment, un véhicule ou un lieu. Les étudiants seront en mesure de procéder à l'investigation complète de la scène d'un incendie sous tous ses aspects.

Préalable(s)

- Être technicien en identité judiciaire ou enquêteur.
- Avoir une très bonne connaissance de la photographie numérique et de l'environnement Windows.
- Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399) ou au certificat en enquête policière (4698).
- Pour le policier qui n'a pas les connaissances requises en photographie, il est recommandé de suivre le cours *Imagerie numérique judiciaire* [ENQ-1022].

Particularité(s)

Il s'agit d'une formation avancée sur l'investigation d'une scène d'incendie qui s'adresse à des policiers (techniciens ou enquêteurs) qui feront la couverture complète d'une scène d'incendie. Cette formation nécessite, pour chacun des étudiants, l'acquisition d'équipement spécialisé (vêtements, outils).

Contenu

Historique, cadre législatif et rôles des intervenants — Préservation d'une scène d'incendie — Science du feu élémentaire — Mécanique du bâtiment — Combat d'incendie — Santé et sécurité sur une scène d'incendie — Examen d'un bâtiment, d'un véhicule ou des lieux d'un incendie — Patrons de carbonisation — Planification du travail d'investigation — Documentation de la scène et recueil des indices — Départ de la scène — Documentation photographique (numérique) — Techniques de fouille et reconstitution du lieu d'origine de l'incendie — Électricité appliquée à l'incendie — Intervention sur une scène d'incendie comportant des morts — Rédaction d'un rapport d'investigation d'une scène d'incendie — Témoignage devant les tribunaux — Exercices et mises en situation

Tarif par participant 2014-2015

Frais payables à l'ENPQ pour le cours CRI-1016

Frais de formation*	6 911 \$
<i>Coût de revient du cours</i>	21 213 \$
<i>Contribution ENPQ et partenaire</i>	- 14 302 \$
<i>Contribution de l'étudiant</i>	6 911 \$
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	980 \$
TOTAL	7 891 \$

* Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session d'automne 2014. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

22 April 2014

CRI-1018 - Enquête sur les drogues, la contrebande et les mœurs



Ce cours est de niveau universitaire.

EN RÉVISION

Durée du cours	En révision
Travaux en classe	En révision
Travaux obligatoires hors classe	En révision
Nombre de places	À déterminer
Nombre de groupes prévus	À déterminer
Nombre de crédits	À déterminer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'appliquer avec efficacité et professionnalisme un processus d'enquête policière sur les mœurs, le trafic de drogues et autres substances.

Préalable(s)

- Être enquêteur tel que défini au Règlement sur les qualités minimales pour exercer les fonctions d'enquête dans un corps de police.
- Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399) ou au certificat en enquête policière (4698).
- Il serait préférable que l'étudiant ait complété sa formation initiale en enquête.

Particularité(s)

Ce cours, d'une durée de 2 semaines, couvre principalement tous les aspects liés aux enquêtes sur les drogues et autres substances. Ce cours s'adresse principalement aux enquêteurs faisant partie d'un niveau de service 3 et plus.

Contenu

Rôle de l'enquêteur en matière d'enquête sur les drogues et autres substances — Aspects éthiques et déontologiques — Situation du crime organisé au Québec — Cadre opérationnel — Éléments de droit — Rédaction de mandats et d'affidavits — Identification et propriétés des drogues et autres substances — Procédures relatives aux demandes d'analyse au SAD — Aspects relatifs aux interventions dans un laboratoire clandestin — Rédaction de différents documents et rapports utilisés dans le cadre de ces enquêtes — Entrevues de témoins — Recrutement, gestion et rencontre d'une source — Observation statique et filature de renseignement — Planification et exécution d'une perquisition — Particularités de la technique d'interrogatoire — Surveillance électronique — Agent d'infiltration et agent couvreur — Biens infractionnels — Exploitation sexuelle d'enfants — C-24 — Témoignage devant les tribunaux

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

6 mai 2014

CRI-1019 - Supervision d'enquêtes



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	96 h*
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	16
Nombre de crédits	3
Nombre de groupes prévus	2

* Les 96 heures sont réparties en 3 blocs de 4 jours.

Compétences ou objectifs

Ce cours vise à amener l'étudiant à développer la compétence « Superviser une équipe d'enquêteurs ». Au terme de cette formation, l'étudiant sera en mesure de traiter l'ensemble des documents et des pièces liés aux dossiers d'enquête, d'animer un briefing d'enquête/d'opération, de superviser les activités, opérations et dossiers d'enquête, de coacher les membres de l'équipe et de réaliser un entretien de supervision.

Essentiellement pratique, ce cours propose des mises en situation à travers lesquelles les étudiants auront à évoluer afin de développer leur compétence.

Préalable(s)

- Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399) ou au certificat en enquête policière (4698) ou au certificat en gestion policière (4598) et/ou au programme court en gestion policière (0499).

Particularité(s)

Il est fortement recommandé d'avoir suivi la formation initiale en enquête, et minimalement d'avoir une bonne expérience à titre d'enquêteur ou d'avoir réussi les cours suivants :

- *Droit pénal appliqué à l'enquête policière* [DRT-1500]
- *Processus d'enquête* [CRI-1002]

Contenu

Rôle, responsabilités et qualités du superviseur – Leadership – Gestion des relations interpersonnelles – Connaissance de soi – Coaching de gestion – Rencontres de supervision – Processus d'enquête – Contrôle de la qualité des rapports et suivi – Briefing d'enquête et briefing d'opération – Gestion de relations conflictuelles – Aspects légaux inhérents à la fonction – Supervision d'activités et de dossiers d'enquête – Gestion opérationnelle : prise en charge d'opérations policières

Tarif par participant 2014-2015

Frais payables à l'ENPQ pour le cours CRI-1019

Frais de formation*	1 558 \$
(incluant l'inscription au cours et le matériel didactique)	
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	588 \$
TOTAL	2 146 \$

* Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session de l'automne 2014. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière
- Gestion policière

Dernière mise à jour

30 avril 2014

CRI-1020 - Enquête à la suite d'un incendie



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	80 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	6 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	2
Nombre de crédits	3

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances et les compétences fondamentales relativement aux enquêtes d'incendie et plus particulièrement sur la façon de planifier et d'effectuer ce type d'enquête de façon stratégique et dans le respect des lois ; d'acquérir les connaissances nécessaires afin d'interpréter le rapport du technicien en scène d'incendie, de rédiger et exécuter différentes autorisations judiciaires en matière d'incendie et d'effectuer des entrevues d'enquête auprès de témoins, plaignant, victime et suspect spécifiques au domaine des incendies.

Préalable(s)

- Être enquêteur tel que défini au Règlement sur les qualités minimales pour exercer les fonctions d'enquête dans un corps de police.
- Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399) ou au certificat en enquête policière (4698).
- Il serait préférable que l'étudiant ait complété sa formation initiale en enquête policière.

Particularité(s)

Ce cours s'adresse à des enquêteurs de tous les niveaux de service, effectuant régulièrement des enquêtes en matière d'incendie. La formation est scindée en 2, une 1^{re} semaine qui consiste à outiller l'enquêteur afin qu'il puisse interpréter et s'approprier le rapport d'investigation d'une scène d'incendie et une 2^e semaine qui consiste à planifier, exécuter et divulguer son enquête.

Sur demande, un étudiant qui a réussi la formation *Investigation d'une scène d'incendie* [CRI-1016] (anciennement ENQ-1020) pourrait être exempté de la 1^{re} semaine de formation. Pour ce faire, il devra réussir un examen afin de confirmer le maintien de ses connaissances en matière d'incendie. Cet examen sera administré un mois avant la formation.

Note : Tous les aspects abordés lors de cette formation sont spécifiques aux domaines des enquêtes en incendie.

Contenu

Semaine 1 : *Historique, cadre législatif et rôles des intervenants – Santé et sécurité sur une scène d'incendie – Science du feu – Mécanique du bâtiment – Combat d'incendie – Examen d'un bâtiment, d'un véhicule ou des lieux d'un incendie (patrons de carbonisation) – Initiation à l'électricité appliquée à l'incendie – Enquête d'une scène d'incendie avec décès.*

Semaine 2 : *A partir d'une étude de cas en matière d'enquête incendie : Rédaction d'un plan d'enquête – Stratégies d'enquête – Aspects légaux et rédaction d'autorisations judiciaires – Loi d'accès à l'information – Entrevues d'enquêtes spécifiques aux incendies (témoin, plaignant, victime, suspect) – Psychologie de l'incendiaire – Rédaction d'un rapport d'enquête – Témoignage devant les tribunaux – Utilisation des nouvelles technologies.*

Tarif par participant 2014-2015

Les frais de formation par étudiant seront déterminés en fonction des ressources utilisées pour la prestation de ce cours, du nombre d'étudiants inscrits soit à l'option 10 jours ou à l'option 5 jours (options possibles selon les acquis de l'étudiant) et du lieu de prestation. À titre indicatif seulement, l'École évaluée, pour 12 participants, à environ 2 042 \$ la participation de l'étudiant à la formation de 10 jours et à environ 939 \$ la participation de l'étudiant à la formation de 5 jours. Ces informations sont fournies afin de permettre aux différentes organisations policières de mieux planifier leur budget de formation.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

22 avril 2014

CRI-1021 - Enquête sur les crimes à caractère sexuel, sur l'abus physique et le décès de jeunes enfants



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	126 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	13 h
Travaux obligatoires hors classe	4 h
Nombre de places	32
Nombre de groupes prévus	2
Nombre de crédits	6

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances et les compétences fondamentales qui lui permettront de procéder aux enquêtes sur des crimes à caractère sexuel et sur des abus physiques et décès de jeunes enfants de façon efficace, professionnelle et en conformité avec les orientations gouvernementales.

Préalable(s)

- Être enquêteur tel que défini au Règlement sur les qualités minimales pour exercer les fonctions d'enquête dans un corps de police.
- Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399) ou au certificat en enquête policière (4698).
- Il est préférable que l'étudiant ait complété sa formation initiale en enquête.

Particularité(s)

Cette formation se déroule sur 18 jours et elle est divisée en 2 parties. Les 3 premières semaines portent sur les aspects théoriques des crimes à caractère sexuel, l'abus physique et le décès de jeunes enfants avec 32 participants en classe. La 4^e semaine est principalement axée sur la pratique des entrevues d'enfant et le groupe est divisé en 2 (2 groupes de 16).

Déroulement de la formation	Nombre de participants	Durée	
Semaine 1	32 participants	4 jours	
Semaine 2	32 participants	4 jours	5 jours pour 16 participants (Groupe A)
Semaine 3	32 participants	4 jours	5 jours pour 16 participants (Groupe B)
Semaines 4	16 participants	5 jours	pour 16 participants (Groupe B)
Semaines 4	16 participants	5 jours	pour 16 participants (Groupe A)

*Les semaines 1-2 et 3-4 sont consécutives (avec une pause entre les 2 blocs). Seulement le groupe A revient à l'ENPQ pour une 3^e fois.

Contenu

Connaissances juridiques (Les chartes, Loi sur la protection de la jeunesse, Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, le Code criminel et la jurisprudence, Loi sur la recherche des circonstances et causes de décès) — Les aspects médicaux des agressions sexuelles — Les aspects médicaux liés à la maltraitance des enfants — Preuves scientifiques et expertises judiciaires (LSJML) — Trousse médicolégale et médicosociale (LSJML) — Victimologie (dévoilement et dépistage des agressions sexuelles) — Les entrevues cognitives — Profil des agresseurs et stratégies d'enquête (le GECS, la banque de données génétiques, le registre des délinquants sexuels) — Stratégies d'entrevue de suspect relié à ce genre de crime — Stratégies d'enquête en matière d'abus et décès d'enfants (l'entente multisectorielle, le réseau des partenaires (BAVAC-CAVAC) — Techniques d'entrevue d'enfants selon le guide NICHD

Tarif par participant 2014-2015

Frais payables à l'ENPQ pour le cours CRI-1021

Frais de formation*		1 134 \$
<i>Coût de revient du cours</i>	<i>8 400 \$</i>	
<i>Contribution ENPQ et partenaire</i>	<i>- 7 266 \$</i>	
<i>Contribution de l'étudiant</i>	<i>1 134 \$</i>	
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))		882 \$
TOTAL		2 016 \$

* Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session d'automne 2014. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

9 juillet 2014

CRI-1022 - Enquête sur les crimes économiques



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	10 jours - 75 heures
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	6 h 15
Travaux obligatoires hors classe	s.o.
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	1
Nombre de crédits	3

Compétences ou objectifs

Ce cours vise à développer la compétence des enquêteurs à appliquer le processus d'enquête aux dossiers relatif au crime économique. Le développement de la compétence se fait à partir d'activités de formation recréant les différentes étapes tirées de deux dossiers d'enquête policière réels. De plus, des présentations et des rétroactions d'experts viennent compléter la formation avec différentes thématiques.

Au terme de ce cours, l'enquêteur sera capable de recueillir et d'analyser les informations, de planifier et d'exécuter une enquête de nature économique, de divulguer la preuve, de procéder avec méthode et de communiquer efficacement.

Préalable(s)

Être enquêteur tel que défini au Règlement sur les qualités minimales pour exercer les fonctions d'enquête dans un corps de police. Être admis au baccalauréat en sécurité publique (programme # 7399) ou au certificat en enquête (programme # 4698). Avoir complété sa formation initiale en enquête (fortement recommandé). Avoir des connaissances de base en informatique (Excel, Word, Internet).

Particularité(s)

Les étudiants utiliseront la plateforme de téléapprentissage Moodle, laquelle fera office de bureau d'enquête virtuel. L'enseignement-apprentissage se fait donc à la fois en présence et en ligne.

Contenu

- Collecte d'informations à partir de : base de données, organismes de surveillance, ministères et organismes, registres gouvernementaux, banques, registres privés, ordre professionnels (Syndic du Barreau du Québec, Chambre des notaires du Québec), sources ouvertes
- Analyse de : chèques, rapports d'expertises comptables, retours d'institutions financières, données ministérielles et états financiers
- Application du droit civil en matière de crimes économiques (injonctions et recours extraordinaires)
- Infractions au Code criminel (opérations frauduleuses en matière de contrats et de commerce; infractions relatives aux documents officiels)
- Fiducies, formes d'entreprise et fraude testamentaire
- Signaux d'alarme, stratagèmes (corruption, *lapping*, Ponzi, *skimming*, *kitting*, blanchiment d'argent, fraude...)
- Crimes émergents et enquêtes en œuvres d'art
- Profils et stratégies d'entrevue de suspect
- Processus de traitement (chèque, dépôts au guichet) et traitement des pièces à conviction
- Connaissances de base des règles comptables
- Notions de droit pénal relatives aux produits de la criminalité et aux biens infractionnels (recyclage, perquisition, saisie, confiscation...)
- Moyens d'enquête, services spécialisés, partenaires
- Rédaction de plans de nature économique : d'interrogatoire, d'entrevue et de ratissage
- Rédaction d'autorisations judiciaires
- Présentation de dossier au procureur
- Utilisation d'un système de classement informatique
- Loi d'accès à l'information

- Arrêt Jarvis

- Témoins à double statut

Tarif par participant 2014-2015

Les frais de formation par étudiant seront déterminés en fonction des ressources utilisées pour la prestation de ce cours, du nombre d'étudiants et du lieu de prestation.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

19 décembre 2014

DRT-1003 - Droit du travail



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	45 h
Nombre de places	35
Nombre de crédits	3
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Faire connaître à l'étudiant les éléments essentiels du droit du travail.

Préalable(s)

- Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399) ou au certificat en gestion policière (4598).

Contenu

Notion de contrat individuel de travail — Obligations des parties — Loi sur les normes du travail : normes salariales, repos et congés, normes de fin d'emploi, normes réglementaires — Le recours en vertu de la Loi sur les normes du travail — Loi sur la santé et sécurité au travail : droit de refus, retrait préventif, comités, programmes de santé — Aperçu général de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles — Code du travail : accréditation, négociation, grève et lock-out, médiation, conciliation, arbitrage — Droit du travail et chartes — Aperçu général des lois fédérales

Tarif par participant 2014-2015

Frais payables à l'UQTR pour le cours DRT-1003

Frais de scolarité *	322,73 \$
TOTAL	322,73 \$

* Ces frais de scolarité ne tiennent pas compte des frais afférents ou inhérents au matériel pédagogique de l'étudiant (notes de cours, livres, etc.). De plus, l'UQTR se réserve le droit de les modifier sans préavis.

Domaine(s) de formation

- Gestion policière

Dernière mise à jour

14 mai 2014

DRT-1500 - Droit pénal appliqué à l'enquête policière - Parcours régulier (HE)



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	45 h
Nombre de places	32
Nombre de crédits	3
Nombre de groupes prévus	6

Compétences ou objectifs

Ce cours a pour objectif d'amener l'étudiant à développer un ensemble de capacités, de ressources et de connaissances qui lui permettra d'appliquer différentes techniques d'enquête policière dans le respect des lois et des garanties constitutionnelles.

Préalable(s)

- Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399) ou au certificat en enquête policière (4698) et/ou au programme court en enquête policière (0599).

Contenu

Les objectifs et les principes généraux du droit pénal (la notion, les composantes, la qualification et la classification de l'infraction) — Les méthodes d'enquête permettant d'obtenir des informations incriminantes et les exigences constitutionnelles concernant la perquisition, la fouille, la saisie et l'inspection — Le mandat de perquisition (la définition, les différents types de mandat, la préparation d'une dénonciation en vue d'obtenir un mandat de perquisition et son exécution) — L'application des règles juridiques entourant la saisie, la garde des pièces à conviction et la chaîne de possession — Les exigences légales entourant l'arrestation d'un suspect et la prise de la déclaration statutaire — Le témoignage de l'enquêteur devant la cour (préparation et témoignage) — Les conséquences juridiques d'une intervention policière non conforme aux lois et aux garanties constitutionnelles

Tarif par participant 2014-2015

Frais payables à l'UQTR pour le cours DRT-1500

Frais de scolarité *	322,73 \$
TOTAL	322,73 \$

* Ces frais de scolarité ne tiennent pas compte des frais afférents ou inhérents au matériel pédagogique de l'étudiant (notes de cours, livres, etc.). De plus, l'UQTR se réserve le droit de les modifier sans préavis.

Frais payables à l'ENPQ pour le Bloc A (DRT-1500, CRI-1002)

Frais de formation *	732 \$
(incluant l'inscription au cours et le matériel didactique)	
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	588 \$
TOTAL	1 320 \$

* Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session de l'automne 2014. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

6 mai 2014

ENQ-0034 - LERDS

Durée du cours	4 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	En ligne
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de connaître les points saillants de la Loi sur l'enregistrement de renseignements sur les délinquants sexuels (LERDS).

Préalable(s)

- Être policier-répondant des bureaux d'inscription du Centre québécois d'enregistrement des délinquants sexuels (CQEDS).

Particularité(s)

L'étudiant doit communiquer avec le Centre québécois d'enregistrement des délinquants sexuels CQEDS afin de s'inscrire sur cette formation.

Contenu

LERDS : Connaître les points saillants de la Loi sur l'enregistrement de renseignements sur les délinquants sexuels (LERDS) – Inscription : Inscrire un délinquant sexuel au Registre national des délinquants sexuels (RNDS) – Enquête : Demander une recherche de suspects potentiels ou d'informations dans le Registre national des délinquants sexuels (RNDS) – Quiz : Vérifier vos connaissances sur l'application de la LERDS

Tarif par participant 2014-2015

Seuls les frais d'inscription de 42 \$ vous seront facturés.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

27 mai 2014

ENQ-0037 - Séminaire: Soutien en entrevue d'enquête filmée

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	20
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

L'École nationale de police du Québec s'associe au Service de l'analyse du comportement de la Sûreté du Québec pour proposer un séminaire sur les entrevues particulières et les différentes stratégies en soutien aux entrevues d'enquête filmées. Ce séminaire se veut une rencontre privilégiée où les conférenciers partageront leurs connaissances et les stratégies d'intervention acquises autant dans la pratique que lors de la participation à de récents colloques ou formations de niveaux provincial, national et international.

Préalable(s)

- Être enquêteur tel que défini dans le Règlement sur les qualités minimales requises pour exercer les fonctions d'enquête dans un corps de police.
- Avoir mis en application, lors d'enquêtes complexes et/ou de crimes majeurs, les techniques d'entrevue et d'interrogatoire enseignées dans le cours *Entrevue filmée d'un suspect* [CRI 1008].
- Effectuer fréquemment des enquêtes sur des crimes nécessitant l'utilisation des techniques relatives à l'entrevue filmée de suspects.

Particularité(s)

Ce séminaire s'adresse aux enquêteurs sur les crimes graves dans des services de police de niveau III et plus, encore actifs et qui réalisent régulièrement des entrevues filmées de suspect. Il est donc important que l'enquêteur désigné maîtrise et applique les techniques enseignées dans le cours *Entrevue filmée d'un suspect* [CRI 1008]. De plus, il agit ou sera appelé à agir à titre de coach en entrevue filmée auprès des enquêteurs de son organisation. Ce séminaire ne comporte pas d'évaluation. Par conséquent, il y aura la mention SE (sans évaluation) au relevé de notes du participant.

Contenu

Étude de cas — Actualisation de la formation « Entrevue filmée de suspect » — Structure d'entrevue et d'interrogatoire — Établissement de la motivation : exploiter la scène de crime — Créativité — Aspects psychologiques du suspect et de l'interrogatoire — Utilisation du tableau lors de l'interrogatoire — Développement des thèmes pour les typologies d'abuseurs sexuels et d'incendiaires — Entrevue d'orientation : les nouveautés

Tarif par participant 2014-2015

Les frais de formation par étudiant seront déterminés en fonction des ressources utilisées pour la prestation de ce cours, du nombre d'étudiants et du lieu de prestation. À titre indicatif, au printemps 2014, pour la prestation de ce cours à l'ENPQ, les frais de formation par étudiant pour un groupe de 20 s'élèvent à 605 \$. Ces informations sont fournies afin de permettre aux différentes organisations policières de mieux planifier leur budget de formation.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

30 avril 2014

ENQ-0046 - Introduction à la surveillance physique locale

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	24
Nombre de groupes prévus	3

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir de nouvelles connaissances et des attitudes de base nécessaires à la réalisation d'opération de surveillance physique locale.

Préalable(s)

- Être policier.

Particularité(s)

Ce cours s'adresse à des policiers qui, dans le cadre de leur enquête, doivent avoir recours à de la surveillance physique afin de faire progresser leur enquête.

Contenu

Risques associés à la pratique d'une surveillance physique — Services offerts par le Service de la surveillance physique — Rôle de l'enquêteur de soutien — Techniques de base de filature dans le cadre d'une surveillance physique locale — Rôle du chef d'équipe dans le cadre d'une surveillance physique locale — Appliquer les notions d'identification et de description lors d'une filature simulée — Mettre en pratique les techniques d'observation et de filature apprises lors de mises en situation

Tarif par participant 2014-2015

Frais d'inscription	42 \$
Frais de formation	238 \$
Coût de revient du cours	1 069 \$
Contribution ENPQ (dév. et soutien)	- 831 \$
Contribution de l'étudiant (prestation)	238 \$
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	98 \$
TOTAL	378 \$

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

30 avril 2014

ENQ-0048 - Formation en normes professionnelles

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	2

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires pour appliquer le processus d'enquête aux dossiers de normes professionnelles tout en respectant le cadre légal.

Préalable(s)

- Être policier.
- Être assigné pour gérer et/ou faire des enquêtes en normes professionnelles par son organisation policière.

Contenu

Introduction aux enquêtes en normes professionnelles — Analyse du dossier — Mesures administratives — Plan d'enquête — Aspects psychologiques — Rencontres des plaignants, victimes et témoins — Rencontre du policier — Dimension légale — Prévention

Tarif par participant 2014-2015

Frais d'inscription	42 \$
Frais de formation	1 137 \$
<i>Coût de revient du cours</i>	3 823\$
<i>Contribution ENPQ (dév. et soutien)</i>	- 2 686 \$
<i>Contribution de l'étudiant (prestation)</i>	1 137 \$
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	245 \$
TOTAL	1 424 \$

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

22 avril 2014

ENQ-0049 - Séminaire d'actualisation des connaissances juridiques

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	25
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de mettre à jour ses connaissances sur les lois, les règlements et la jurisprudence, d'en connaître les amendements, l'interprétation et l'application afin de mieux se préparer à conduire une enquête, ou encore à agir à titre de superviseur d'enquête ou superviseur de patrouille.

Préalable(s)

- Être policier enquêteur, superviseur d'enquête ou superviseur de patrouille.

Particularité(s)

Le contenu spécifique de la formation sera modulé en fonction de la représentativité opérationnelle des étudiants afin de répondre à leurs besoins d'information.

Contenu

Le contenu de ce cours évolue en fonction des nouvelles dispositions juridiques. D'une façon générale, il touche l'ensemble des changements en ce qui a trait aux lois, aux règlements, à la jurisprudence et aux règles de preuve.

Note(s)

Cette formation peut être donnée en déconcentration après entente avec le corps de police concerné. Les coûts du cours font l'objet d'une entente spécifique.

Tarif par participant 2014-2015

Frais d'inscription	42 \$
Frais de formation	102 \$
<i>Coût de revient du cours</i>	781 \$
<i>Contribution ENPQ (dév. et soutien)</i>	- 679 \$
<i>Contribution de l'étudiant (prestation)</i>	102 \$
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	98 \$
TOTAL	242 \$

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

22 avril 2014

ENQ-0054 - Entrevue d'enquête - Conception d'un portrait-robot

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances et les compétences fondamentales relativement aux entrevues d'enquêtes dans le but de concevoir un portrait-robot. La technique d'entrevue utilisée est adaptée spécifiquement aux entrevues d'enquête auprès de témoins, plaignant et victime dont l'objectif est de concevoir un portrait-robot.

Préalable(s)

- Être policier.

Contenu

La technique d'entrevue d'enquête auprès de témoin, plaignant et victime – Aspect juridique de l'utilisation du portrait-robot

Tarif par participant 2014-2015

Les frais de formation par étudiant seront déterminés en fonction des ressources utilisées pour la prestation de ce cours, du nombre d'étudiants et du lieu de prestation. À titre indicatif, à l'été 2013, pour la prestation de ce cours en hors établissement, les frais de formation par étudiant pour un groupe de 2 s'élevaient à 459 \$. Ces informations sont fournies afin de permettre aux différentes organisations policières de mieux planifier leur budget de formation.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

5 mai 2014

ENQ-0062 - L'utilisation d'Internet et des médias sociaux en contexte d'enquête - L'agent multiplicateur

Durée du cours	2 jours/16 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	0
Travaux obligatoires hors classe	0
Nombre de places	36
Nombre de groupes prévus	À la demande
Nombre de crédits	0

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les bonnes pratiques concernant l'utilisation d'Internet et des nouvelles technologies comme outil d'enquête et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques.

Préalable(s)

- Être enquêteur ou analyste en renseignement dans un corps de police et être appelé à utiliser Internet et les médias sociaux dans le cadre de son travail.

Particularité(s)

Au terme de cette formation, l'étudiant se verra remettre une trousse de formation pour lui permettre de la diffuser.

Également, il sera membre d'une communauté de pratique sur le même sujet.

Contenu

Comprendre et réutiliser le vocabulaire relatif à l'histoire d'Internet, aux composants réseaux et Web — Planifier des activités d'enquête informatique, choisir un poste informatique sécuritaire, connaître les navigateurs Web, comprendre les moteurs de recherche et leurs caractéristiques, comprendre les sites Web et les fournisseurs de service en télécommunications — Mettre en parallèle différentes sources d'informations, jeux vidéos, appareils mobiles, infonuagiques et le « voice over IP » — Qualités du communicateur — Principes de communication — Formules pédagogiques — Création et utilisation de certains outils de communication

Tarif par participant 2014-2015

Frais d'inscription: 42 \$

Les frais de formation par étudiant seront déterminés en fonction des ressources utilisées pour la prestation de ce cours, du nombre d'étudiants et du lieu de prestation.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

10 décembre 2014

ENQ-1009 - Négociateur

Durée du cours	40 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	3 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	16
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

À la suite de ce cours, le policier ayant déjà une bonne expérience en entrevue (interrogatoire) et étant habile à communiquer sera en mesure de négocier des situations de crise (personne barricadée, prise d'otage, tireur embusqué) dans une structure de commandement.

Préalable(s)

- Être enquêteur de crimes majeurs.
- Posséder des habiletés en communication.
- Procéder fréquemment à des entrevues de témoin, plaignant, victime et de suspect.

Contenu

Structure GTI — Opération filet — Équipement technologique utilisé en GTI — Gestion stratégique — Aspects psychologiques — Études de cas et simulations

Tarif par participant 2014-2015

Les frais de formation par étudiant seront déterminés en fonction des ressources utilisées pour la prestation de ce cours, du nombre d'étudiants et du lieu de prestation. À titre indicatif seulement, à l'hiver 2012, pour la prestation de ce cours à l'ENPQ, les frais de formation par étudiant pour un groupe de 16 s'élevaient à 1 489 \$. Ces informations sont fournies afin de permettre aux différentes organisations policières de mieux planifier leur budget de formation.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

22 avril 2014

ENQ-1016 - Policier judiciaire

EN RÉVISION

Durée du cours	En révision
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	En révision
Travaux obligatoires hors classe	En révision
Nombre de places	À déterminer
Nombre de groupes prévus	À déterminer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intervenir adéquatement sur une scène de crime ne nécessitant pas l'intervention d'un technicien en identité judiciaire et d'acquérir les connaissances et les habiletés qui lui permettront de retracer, de protéger et de prélever des échantillons, ainsi que de recueillir des indices susceptibles d'apporter ou d'appuyer des éléments de preuve destinés à la cour.

Préalable(s)

- Être policier.

Particularité(s)

L'École fournit les appareils photo numériques nécessaires à la formation.

Contenu

Rôles et responsabilités du policier judiciaire — Photographie numérique — Utilisation de l'appareil photo numérique — Transfert des images en fichiers informatiques — Photographie judiciaire — Empreintes, matrices et substrats — Recherche d'indice sur une scène de crime — Protection d'une scène de crime — Prélèvement d'empreintes digitales — Examen et prélèvement des différentes pièces à conviction — Règles de sécurité — Nouvelles technologies

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

6 mai 2014

ENQ-1021 - Identification de véhicule

Durée du cours	80 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	10 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	9
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances et les compétences fondamentales relativement à l'identification de véhicules ou de pièces de véhicules volés.

Préalable(s)

- Être technicien en identité judiciaire ou policier.
- Avoir une très bonne connaissance de la photographie numérique et de l'environnement Windows.
- Pour le policier qui n'a pas les connaissances requises en photographie, il est recommandé de suivre le cours *Imagerie numérique judiciaire* [ENQ-1022].
- Avoir une connaissance de base en anglais.
- Une connaissance de base en mécanique serait un atout.

Particularité(s)

Cette formation est destinée aux policiers d'un service de police de niveau 2 et plus.

Ce cours nécessite l'acquisition, pour chacun des étudiants, d'équipement spécialisé (vêtements, outils). Ce cours se donnera dans des locaux spécialisés à Saint-Hubert.

Contenu

Moyens d'identification d'un véhicule — Terminologie et composantes d'un véhicule — Construction d'un véhicule — Documentation et rapports — Authentification par la SAAQ — Loi sur les recycleurs — Perquisitions de véhicules — Techniques de restitution et méthodes de révélation — Recherches approfondies sur les bases de données — Méthodes d'identification d'un véhicule — Aspects légaux civils et criminels — Témoignage à la cour — Exercices pratiques

Tarif par participant 2014-2015

Les frais de formation par étudiant seront déterminés en fonction des ressources utilisées pour la prestation de ce cours, du nombre d'étudiants et du lieu de prestation.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

22 avril 2014

ENQ-1022 - Imagerie numérique judiciaire

Durée du cours	24 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	7 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Dans un contexte de formation qui se veut le plus près possible de sa réalité opérationnelle, ce cours permettra à l'étudiant de connaître les composantes et obligations liées à l'utilisation de l'imagerie numérique judiciaire au Canada. De plus, l'étudiant sera à même de manipuler adéquatement un appareil photographique numérique réflex Nikon ainsi que ses accessoires. Il sera ainsi en mesure de photographier adéquatement une scène de jour comme de nuit, d'effectuer des prises de vues en macrophotographie et de documenter le travail effectué en respectant les règles de chronologie documentaire. Il pourra transférer, visionner, imprimer et gérer des fichiers d'images numériques à partir d'une station de travail informatique.

Préalable(s)

- Être policier.

Particularité(s)

L'École fournit les appareils photographiques numériques réflex pour la formation.

Contenu

Composantes et obligations de l'imagerie numérique judiciaire — Notions essentielles de la photographie — Utilisation de l'appareil photographique numérique réflex et de ses accessoires — Transfert et gestion des images en fichiers informatiques — Organisation d'une séquence photographique selon le processus de documentation photographique — Réalisation de photos nettes et bien exposées démontrant adéquatement le travail effectué sur une scène

Tarif par participant 2014-2015

Frais d'inscription	42 \$
Frais de formation	435 \$
<i>Coût de revient du cours</i>	1 769 \$
<i>Contribution ENPQ (dév. et soutien)</i>	- 1 334 \$
<i>Contribution de l'étudiant (prestation)</i>	435 \$
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	147 \$
TOTAL	624 \$

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

30 April 2014

ENQ-1024 - Gestion des informateurs

EN RÉVISION

Durée du cours	En révision
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	En révision
Travaux obligatoires hors classe	En révision
Nombre de places	À déterminer
Nombre de groupes prévus	À déterminer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances et les compétences relatives à l'utilisation des informateurs.

Préalable(s)

- Être policier.

Particularité(s)

L'École fournit les appareils photographiques numériques réflex pour la formation.

Contenu

Gestion d'un informateur — Planification d'une rencontre de source — Exécution d'une rencontre de source — Rédaction des notes lors d'une rencontre de source — Rédaction d'un rapport de rencontre de source — Utilisation du renseignement lors de la rédaction d'un affidavit de mandat — Aspects légaux relatifs au privilège et à l'utilisation des informateurs

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

6 mai 2014

ENQ-2025 - Agent de renseignement criminel

EN RÉVISION

Durée du cours	En révision
Travaux en classe	En révision
Travaux obligatoires hors classe	En révision
Nombre de places	À déterminer
Nombre de groupes prévus	À déterminer

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir les habiletés et les attitudes nécessaires à l'accomplissement des tâches d'un agent de renseignement. Cet apprentissage se fera par le biais d'une opérationnalisation d'un plan de collecte efficace et professionnel dans le respect des règles de droit applicables. L'étudiant aura aussi à gérer des sources d'information.

Préalable(s)

- Être agent de la paix.
- Avoir réussi la formation initiale « *Cours conjoint sur le renseignement criminel SRCQ/SCRC* » ou l'équivalent.
- Avoir au moins 12 mois d'expérience de travail dans un bureau opérationnel de renseignement criminel et une connaissance suffisante du plan de collecte.

Particularité(s)

Ce cours, d'une durée de 7 jours répartis sur 2 semaines consécutives, se veut la continuité de la formation diffusée en partenariat par le SCRC et le SRCQ. Ce cours s'adresse principalement aux agents de renseignement de tous les niveaux de service.

Contenu

Développement et opérationnalisation d'un plan de collecte — Éléments de droit régissant le renseignement criminel et la Loi sur l'accès à l'information — Rencontre d'une source d'information — Rédaction des différents rapports accompagnant la gestion d'une source — Admissibilité du renseignement devant les tribunaux — Présentation des résultats de l'analyse de la problématique d'un projet de renseignement

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

6 May 2014

ENQ-2026 - Enquête sur les délits informatiques

Durée du cours	42 h*
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	29 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	40
Nombre de groupes prévus	À la demande

***Voir Note 1 dans la section Particularités.**

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de conduire avec efficacité et professionnalisme une enquête policière à l'aide d'études de cas, afin de résoudre un acte criminel commis par l'entremise du réseau Internet.

Préalable(s)

- Être enquêteur au sens du Règlement sur les qualités minimales pour exercer les fonctions d'enquête dans un corps de police.
- Il serait préférable que l'étudiant ait terminé sa formation initiale en enquête.

Particularité(s)

Ce cours s'adresse aux enquêteurs faisant partie d'un bureau d'enquête générale de niveau 1 et 2 et dont une partie du travail consiste à effectuer des enquêtes sur les délits informatiques.

Note 1 : Les 7 premières heures du cours (soit 2 séances d'environ 3,5 heures à des dates préétablies) se déroulent préalablement à la formation en classe et se font en ligne via Internet sur le portail Web Moodle de Polytechnique Montréal.

Note 2 : La formation se déroule sur 2 semaines non consécutives réparties comme suit : une 1^{re} semaine de 5 jours de formation de 7 heures, avec double encadrement de formateurs, et ensuite, l'étudiant demeure à l'ENPQ 3 jours supplémentaires pour compléter la formation et effectuer ses travaux d'équipe.

L'ENPQ fournit les ordinateurs portables ainsi que les logiciels avec lesquels il pourra naviguer sur Internet sans restriction et travailler avec la « Suite Office ».

Contenu

Loi sur la police et niveaux de services — Coordination des dossiers d'enquête — Description des usages problématiques et criminels — Lois et jurisprudence — Infractions rattachées à la cybercriminalité — Rédaction de mandats spécifiques à ces enquêtes — Exécution d'une perquisition informatique — Techniques d'interrogatoire

Tarif par participant 2014-2015

Les frais de formation par étudiant seront déterminés en fonction des ressources utilisées pour la prestation de ce cours, du nombre d'étudiants et du lieu de prestation. À titre indicatif seulement, à l'hiver 2012, pour la prestation de ce cours à l'ENPQ et en hors établissement, les frais de formation par étudiant pour un groupe de 26 s'élevaient à 1 150 \$. Ces informations sont fournies afin de permettre aux différentes organisations policières de mieux planifier leur budget de formation.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

22 avril 2014

ENQ-3005 - Entrevue d'enfants - Le guide NICHD

Durée du cours	40 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	4 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	16
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de maîtriser l'utilisation du guide d'entrevue non suggestive NICHD pour effectuer des entrevues d'investigation auprès des enfants présumés victimes d'agression sexuelle ou d'abus physique.

Préalable(s)

- Être enquêteur tel que défini au Règlement sur les qualités minimales pour exercer les fonctions d'enquête dans un corps de police.
- Avoir réussi le cours *Enquête sur les crimes à caractère sexuel, sur l'abus physique et le décès de jeunes enfants* [CRI-1009] avant l'automne 2008.
- Les formations suivantes sont aussi reconnues : *Enquête sur les crimes à caractère sexuel, sur l'abus physique et le décès de jeunes enfants* [ENQ-2019], *Enquête sur des crimes à caractère sexuel* [ENQ-2002], *Enquête sur l'abus physique et le décès de jeunes enfants* [ENQ-2003], *Enquête d'abus physiques et de décès d'enfants* [TMP03199], *Enquête sur des crimes à caractère sexuel* [TMP04900].

Particularité(s)

Les activités prévues comprennent de brefs exposés magistraux suivis d'exercices et de mises en situation, avec et sans comédiens, qui permettent aux étudiants de mettre en œuvre les étapes du guide NICHD.

Contenu

Acquérir des connaissances sur l'influence de la suggestibilité des enfants lors d'entrevue d'investigation, sur les processus mnémoriques et sur les types de questions de l'intervieweur susceptibles d'influencer la qualité et la fiabilité de la déclaration de l'enfant — Connaître les principaux résultats des études démontrant l'efficacité du guide NICHD — Maîtriser les étapes du guide d'entrevue et comprendre les fondements théoriques qui sous-tendent sa structure — Acquérir des habiletés spécifiques liées à la maîtrise du guide NICHD — Acquérir des connaissances spécifiques liées aux capacités des enfants d'âge préscolaire — Développer une capacité d'analyse critique d'extraits d'entrevue d'investigation basée sur les questions à privilégier et sur les indices à utiliser — Connaître les autres contextes d'entrevue où peut être appliqué le guide

Tarif par participant 2014-2015

Frais d'inscription	42 \$
Frais de formation	894 \$
Coût de revient du cours	3 306 \$
Contribution ENPQ (dév. et soutien)	- 2 412 \$
Contribution de l'étudiant (prestation)	894 \$
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	245 \$
TOTAL	1 181 \$

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

22 avril 2014

ETA-100 - Éléments d'éthique appliquée - Parcours régulier (HE)



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	45 h
Nombre de places	35
Nombre de crédits	3
Nombre de groupes prévus	6

Compétences ou objectifs

Identifier les éléments principaux des lexiques de base de l'éthique et initier aux outils conceptuels ou pratiques nécessaires aux décisions éthiques responsables en milieu professionnel.

Sur la base de situations problématiques en éthique, puisées dans l'expérience professionnelle ou personnelle des étudiants, nous dégageons des outils de la réflexion éthique, des méthodes d'analyse de situation et de prise de décision. Chaque personne est ensuite accompagnée dans la rédaction d'une analyse plus approfondie en vue d'une décision plus lucide et responsable sur un des cas qu'elle a apportés.

Préalable(s)

- Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399) ou à l'un des trois certificats : certificat en enquête policière (4698), certificat en gestion policière (4598) et certificat en intervention policière (4798) et/ou au programme court en enquête policière (0599) ou au programme court en gestion policière (0499).

Contenu

Outils de la réflexion éthique — Méthodes d'analyse de situation — Méthodes de prise de décision reliée à des problématiques d'éthique

Tarif par participant 2014-2015

Frais payables à l'UQTR pour le cours ETA-100

Frais de scolarité*	322,73 \$
TOTAL	322,73 \$

* Ces frais de scolarité ne tiennent pas compte des frais afférents ou inhérents au matériel pédagogique de l'étudiant (notes de cours, livres, etc.). De plus, l'UQTR se réserve le droit de les modifier sans préavis.

Frais payables à l'ENPQ pour le Bloc B (GSP2600Z, ETA-100)

Frais de formation *	732 \$
(incluant l'inscription au cours et le matériel didactique)	
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	686 \$
TOTAL	1 418 \$

* Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session de l'automne 2014. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

- Gestion policière

Dernière mise à jour

22 avril 2014

ETA-101 - Prise de décision en situation difficile



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	45 h
Nombre de places	35
Nombre de crédits	3
Nombre de groupes prévus	Veillez noter que ce cours est offert aux 2 ans

Compétences ou objectifs

Développer sa capacité d'analyse situationnelle de façon à expliciter les enjeux de situation difficiles; se sensibiliser à quelques stratégies de prise de décision, tant sur le plan individuel que collectif.

Préalable(s)

- Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399).
- Avoir suivi le cours *Éléments d'éthique appliquée* [ETA-100].

Contenu

La décision individuelle entre principes et situations — La décision collective ou institutionnelle — La logique et l'aspect temporel des accords voilés, des compromis, des dilemmes et des paradoxes — Les types de paradoxes — La transgression des paradoxes

Tarif par participant 2014-2015

Frais payables à l'UQTR pour le cours ETA-101

Frais de scolarité *	322,73 \$
TOTAL	322,73 \$

* Ces frais de scolarité ne tiennent pas compte des frais afférents ou inhérents au matériel pédagogique de l'étudiant (notes de cours, livres, etc.). De plus, l'UQTR se réserve le droit de les modifier sans préavis.

Domaine(s) de formation

- Gestion policière

Dernière mise à jour

30 avril 2014

FOR-0014 - Contrôle de foule - Membre de peloton (cotes d'alerte 2 et 3)

Durée du cours	35 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	10 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	30
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intervenir comme membre de peloton lors d'une opération de contrôle de foule aux cotes d'alerte 2 et 3 à partir d'exercices militaires de contrôle de foule, de simulations et de mises en situation. L'étudiant sera appelé à utiliser les équipements spécialisés et les équipements de protection.

Préalable(s)

- Être policier.
- Avoir répondu au questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP).
- Avoir une bonne condition physique.

Particularité(s)

La formation se déroulera en grande partie à l'extérieur. L'étudiant devra apporter son équipement de protection personnel en contrôle de foule. Une liste du matériel à apporter est remise au moment de la confirmation du cours par l'Organisation scolaire - Registrariat.

Contenu

Préparation en vue d'une opération — Participation à une opération en exécutant les commandements de contrôle de foule relatifs aux cotes d'alerte 2 et 3 — Application des principes et des techniques permettant de procéder à des arrestations — Démantèlement d'un « sit-in » — Expérimentation des irritants chimiques

Tarif par participant 2014-2015

Les frais de formation par étudiant seront déterminés en fonction des ressources utilisées pour la prestation de ce cours, du nombre d'étudiants et du lieu de prestation. À titre indicatif seulement, à l'été 2012, pour la prestation de ce cours à l'ENPQ et en hors établissement, les frais de formation par étudiant pour un groupe de 22 s'élevaient à 611 \$. Ces informations sont fournies afin de permettre aux différentes organisations policières de mieux planifier leur budget de formation.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 avril 2014

FOR-0015 - Contrôle de foule - Membre de section (cote d'alerte 1)

Durée du cours	16 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	3 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	30
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intervenir comme membre d'une section lors d'une opération de contrôle de foule à la cote d'alerte 1 à partir d'exercices militaires de contrôle de foule, de simulations et de mises en situation. L'étudiant sera appelé à utiliser le bâton 36 pouces ainsi que le casque et la visière.

Préalable(s)

- Être policier.
- Avoir répondu au questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP).
- Avoir une bonne condition physique.

Particularité(s)

La formation pourrait être donnée dans une organisation qui en ferait la demande, conditionnellement au nombre d'étudiants. La formation se déroulera en grande partie à l'extérieur. L'étudiant devra apporter le matériel suivant : casque et visière, bâton 36 pouces, gants et uniforme de patrouilleur.

Contenu

Préparation en vue d'une opération — Participation à une opération en exécutant les commandements de contrôle de foule relatifs à la cote d'alerte 1 — Application des principes et techniques de présence policière en situation de manifestation pacifique — Expérimentation des irritants chimiques (facultatif)

Tarif par participant 2014-2015

Les frais de formation par étudiant seront déterminés en fonction des ressources utilisées pour la prestation de ce cours, du nombre d'étudiants et du lieu de prestation.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 avril 2014

FOR-0023 - Évaluation du risque associé à une intervention dynamique

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	20
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Superviser la planification d'une intervention dynamique planifiée.

Préalable(s)

- Être officier cadre ou une personne désignée par son organisation pour autoriser l'intervention dynamique planifiée.

Particularité(s)

L'évaluation du risque lié à l'intervention est validée par un officier cadre ayant suivi le cours « Évaluation du risque associé à une intervention dynamique ».

Contenu

Contexte et enjeux relatifs aux interventions dynamiques — Aspects légaux — Évaluer les risques associés à une intervention dynamique — Utiliser de façon adéquate le formulaire évaluation du risque et autorisation d'intervention dynamique planifiée — Approuver la méthode d'intervention dynamique planifiée la plus appropriée — Encadrer l'élaboration du plan d'intervention — Faire le suivi

Tarif par participant 2014-2015

Les frais de formation par étudiant seront déterminés en fonction des ressources utilisées pour la prestation de ce cours, du nombre d'étudiants et du lieu de prestation. À titre indicatif seulement, au printemps 2013, pour la prestation de ce cours à l'ENPQ, les frais de formation par étudiant pour un groupe de 16 s'élevaient à 132 \$. Ces informations sont fournies afin de permettre aux différentes organisations policières de mieux planifier leur budget de formation.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

16 avril 2014

FOR-0027 - Arme de support - Calibre .223 (5,56 X 45 mm) - Le superviseur

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	24
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre au candidat désigné par son organisation d'assurer la supervision du déploiement sécuritaire de l'arme de support lors d'une opération policière.

L'objectif de ce cours est donc essentiellement de s'assurer que le superviseur exerce efficacement ses responsabilités au sein de son organisation.

Préalable(s)

- Être agent de la paix.

Contenu

Manipulation de l'arme — Connaissances adéquates de la terminologie propre à l'arme et ses munitions — Capacité technique de l'arme et ses limites — Procédures de vérification — Modes de transport — Rôle et responsabilité du superviseur — Analyse de la situation et la prise de décision quant au déploiement ou non de l'arme — Considérations tactiques

Tarif par participant 2014-2015

Les frais de formation par étudiant seront déterminés en fonction des ressources utilisées pour la prestation de ce cours, du nombre d'étudiants et du lieu de prestation. À titre indicatif seulement, à l'hiver 2013, pour la prestation de ce cours à l'ENPQ, les frais de formation par étudiant pour un groupe de 24 s'élevaient à 86 \$. Ces informations sont fournies afin de permettre aux différentes organisations policières de mieux planifier leur budget de formation.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

30 avril 2014

FOR-1004 - Tir au pistolet - Requalification

Durée du cours	4 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	4
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser ses compétences en se requalifiant au tir au pistolet.

Préalable(s)

- Être agent de la paix.
- *Tir défensif* — *Le pistolet* [FOR-1022] ou *Transition revolver/pistolet* [FOR-1006].

Contenu

Révision des principes fondamentaux du tir au pistolet — *Psychologie du tireur* — *Détection et correction des erreurs techniques* — *Règles de sécurité* — *Lois relatives aux armes à feu*

Tarif par participant 2014-2015

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en déconcentration, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

30 avril 2014

FOR-1013 - Maniement du fusil de calibre 12

Durée du cours	6 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	4
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de développer ses compétences relatives au maniement et à l'utilisation du fusil de calibre 12.

Préalable(s)

- Être agent de la paix.
- *Tir défensif* — *Le revolver* [FOR-1011] ou *Tir défensif* — *Le pistolet* [FOR-1022].

Contenu

Principes fondamentaux de tir au fusil de calibre 12 — Balistique — Détection et correction des erreurs techniques — Fusil, mécanismes et fonctionnement — Manipulation efficace et sécuritaire — Entretien, entreposage et transport — Utilisation judicieuse d'une arme de soutien

Tarif par participant 2014-2015

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en déconcentration, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

30 April 2014

FOR-1046 - Arme à impulsions électriques

Durée du cours	24 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	3 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Former les étudiants sur l'arme à impulsions électriques à un niveau d'utilisateur, selon un standard québécois de formation en conformité avec la pratique policière, les recommandations du Sous-comité consultatif permanent en emploi de la force (SCCPEF) et les méthodes d'enseignement contemporaines.

Préalable(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Au terme de cette formation, l'étudiant est reconnu comme utilisateur. Le directeur de son corps de police doit s'assurer de la requalification annuelle selon les normes établies par l'École nationale de police du Québec. Cette formation respecte les recommandations émises dans le rapport du Sous-comité consultatif permanent en emploi de la force (SCCPEF) sur l'arme à impulsions électriques présenté en 2007.

Contenu

Pratique policière 2.2.1 sur l'arme à impulsions électriques — Volet médical — Volet opérationnel — Volet gestion — Volet formation — Décès sous garde — Délirium agité — Techniques de manipulation — Expérimentation volontaire — Travail en équipe — Fenêtre d'opportunité — Communication tactique — Mises en situation*

* Des exigences préalables sont demandées concernant l'expérimentation volontaire :

- autorisation écrite de l'organisation;
- avoir répondu au questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP);
- avoir pris connaissance du protocole d'expérimentation volontaire de l'arme à impulsions électriques;
- avoir lu et signé un formulaire de consentement.

Tarif par participant 2014-2015

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en déconcentration, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 avril 2014

FOR-1047 - Entrée dynamique planifiée à risque faible

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	3

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de procéder de façon sécuritaire à une entrée dynamique dans le cadre d'une opération planifiée et à risque faible.

Préalable(s)

- Être agent de la paix.
- Avoir une bonne condition physique.
- Avoir répondu au questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP).

Particularité(s)

L'évaluation du risque lié à l'intervention est validée par un officier cadre ayant suivi le cours « Évaluation du risque associé à une intervention dynamique ».

Contenu

Aspects légaux — Utiliser de façon adéquate le formulaire évaluation du risque et autorisation d'intervention dynamique planifiée — Évaluer les risques associés à l'entrée dynamique planifiée à risque faible — Sélectionner la méthode la plus appropriée — Effectuer la reconnaissance des lieux — Rédiger un plan d'entrée dynamique planifiée à risque faible — Faire le « briefing » — Procéder à l'entrée dynamique planifiée à risque faible — Faire le suivi

Tarif par participant 2014-2015

Frais d'inscription	42 \$
Frais de formation	641 \$
Coût de revient du cours	2 207 \$
Contribution ENPQ (dév. et soutien)	- 1 566 \$
Contribution de l'étudiant (prestation)	641 \$
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	147 \$
TOTAL	830 \$

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

9 juillet 2014

FOR-1049 - Arme de support - Calibre .223 (5,56 X 45 mm) - Formation d'appoint

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	3

Compétences ou objectifs

Le cours *Arme de support — Calibre .223 (5,56 x 45 mm)* vise essentiellement à permettre à l'étudiant de développer ses compétences et ses attitudes indispensables à la maîtrise de cette arme, dans le cadre du travail des premiers intervenants lors d'une intervention policière.

Les étudiants seront appelés, par des mises en situation, à s'approprier les connaissances liées à l'arme et à la balistique et à mettre en application les techniques ciblées tout en respectant les principes et concepts liés à l'emploi de la force.

Préalable(s)

- Être agent de la paix.
- Avoir répondu au questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP).

Particularité(s)

Il est souhaitable que le candidat ait suivi la formation tactique portant sur le contrôle de périmètre ainsi que sur l'intervention policière dans le cas d'un tireur actif.

Contenu

Manipulation de l'arme — Connaissances adéquates de la terminologie propre à l'arme et ses munitions — Procédures de vérification — Modes de transport — Méthodes et techniques de chargement, de rechargement et de zéro tage — Méthodes et techniques de désenrayage — Procédures d'entretien — Exécution précise des techniques de tir en position stable et en mouvement — Exécution précise des techniques de tir à la pénombre — Exécution sécuritaire des techniques de déplacements tactiques avec une arme de support — Exécution des techniques de transition vers le pistolet

Tarif par participant 2014-2015

Frais d'inscription	42 \$
Frais de formation	2 285 \$
Coût de revient du cours	6 259 \$
Contribution ENPQ (dév. et soutien)	- 3 974 \$
Contribution de l'étudiant (prestation)	2 285 \$
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	245 \$
TOTAL	2 572 \$

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

6 mai 2014

FOR-1050 - Arme de support - Calibre .223 (5,56 X 45 mm) - Requalification

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Le cours *Arme de support — Calibre .223 (5,56 x 45 mm) — Requalification* vise essentiellement à permettre à l'étudiant de raffiner les compétences et les attitudes indispensables à la maîtrise de cette arme dans le cadre du travail des premiers intervenants lors d'une intervention policière.

Les étudiants seront appelés, par des exercices pratiques, à actualiser les connaissances liées à l'arme et à la balistique et à raffiner les techniques ciblées tout en respectant les principes et concepts liés à l'emploi de la force. Cette formation permettra à l'étudiant de se requalifier annuellement.

Préalable(s)

- Être agent de la paix.
- *Arme de support — Calibre .223 (5,56 x 45 mm)* [FOR-1049].
- Avoir répondu au questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP).

Contenu

Manipulation de l'arme — Connaissances adéquates de la terminologie propre à l'arme et à ses munitions — Procédures de vérification — Modes de transport — Méthodes et techniques de chargement, de rechargement et de zéro tage — Méthodes et techniques de désenrayage — Procédures d'entretien — Exécution précise des techniques de tir en position stable et en mouvement — Exécution sécuritaire des techniques de déplacement tactique avec une arme de support — Exécution des techniques de transition vers le pistolet

Tarif par participant 2014-2015

Les frais de formation par étudiant seront déterminés en fonction des ressources utilisées pour la prestation de ce cours, du nombre d'étudiants et du lieu de prestation. À titre indicatif seulement, au printemps 2013, pour la prestation de ce cours à l'ENPQ, les frais de formation par étudiant pour un groupe de 8 s'élevaient à 841 \$. Ces informations sont fournies afin de permettre aux différentes organisations policières de mieux planifier leur budget de formation.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

1 mai 2014

FOR-2003 - Communication tactique - Le moniteur

Durée du cours	40 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	5 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les fondements stratégiques en emploi de la force et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques.

Assurer le maintien et l'enrichissement de ses habiletés techniques relatives à la communication tactique.

Préalable(s)

- Être agent de la paix.
- *Animateur* [COM-2001] ou *Enseignement et didactique* [CFA-104] et *Instrumentation didactique* [CFA-105] ou *Interventions pédagogiques* [COM-1005] ou *Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages* [COM-2005].

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans.

Contenu

Niveaux de communication — Modèle général de la communication — Barrières à la communication — Communication dans l'intervention — Communication tactique — Définition des catégories de situations — Démarche d'une communication tactique efficace — Mises en situation — Supervision (coaching) par le moniteur — Évaluation, normes de qualification

Tarif par participant 2014-2015

Les frais de formation par étudiant seront déterminés en fonction des ressources utilisées pour la prestation de ce cours, du nombre d'étudiants et du lieu de prestation. À titre indicatif seulement, à l'hiver 2012, pour la prestation de ce cours à l'ENPQ, les frais de formation par étudiant pour un groupe de 11 s'élevaient à 814 \$. Ces informations sont fournies afin de permettre aux différentes organisations policières de mieux planifier leur budget de formation.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 avril 2014

FOR-2005 - Intervention physique - Le moniteur

Durée du cours	160 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	20 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	2

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les fondements stratégiques en emploi de la force et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques.

Assurer le maintien et l'enrichissement de ses habiletés techniques relatives à l'intervention physique.

Préalable(s)

- Être agent de la paix.
- Être en bonne condition physique, avoir un intérêt certain pour la défense et une expérience de base en sports de combat.
- *Animateur* [COM-2001] ou *Enseignement et didactique* [CFA-104] et *Instrumentation didactique* [CFA-105] ou *Interventions pédagogiques* [COM-1005] ou *Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages* [COM-2005].
- Avoir répondu au questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP).

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans.

Contenu

Modèle national de l'emploi de la force — Mécanismes de contrôle physique — Mécanique d'une intervention physique — Principes fondamentaux de la défense — Conséquences médicales, échauffement et mesures sécuritaires — Notions juridiques de l'emploi de la force — Communication tactique — Position parlementaire — Approche, contact initial, invitation physique, méthodes de transport et techniques de contrôle articulaire, de mises de menottes et de fouille — Points de pression — Aérosol capsique — Contrôle par l'encolure — Défense contre une agression physique grave — Maniement du bâton droit télescopique — Garde et contrôle de l'arme à feu — Intervention en équipe — Supervision par le moniteur — Stress et intervention — Enseignement supervisé — Mises en situation

Tarif par participant 2014-2015

Frais d'inscription	42 \$
Frais de formation	1 903 \$
Coût de revient du cours	7 610 \$
Contribution des corps de police (75 %)	- 5 707 \$
Contribution de l'étudiant (25 %)	1 903 \$
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	980 \$
TOTAL	2 925 \$

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 avril 2014

FOR-2006 - Maniement du fusil de calibre 12 - Le moniteur

Durée du cours	32 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	4 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques concernant le fusil de calibre 12.

Assurer le maintien, le développement et l'enrichissement des compétences relatives à la manipulation et à l'utilisation adéquate du fusil de calibre 12.

Préalable(s)

- Être agent de la paix.
- *Maniement du fusil de calibre 12* [FOR-1013].
- *Tir au revolver — Le moniteur* [FOR-2024] ou *Tir au pistolet — Le moniteur* [FOR-2025].

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans.

Contenu

Philosophie du moniteur — Principes fondamentaux de tir au fusil de calibre 12 — Balistique — Détection et correction des erreurs techniques — Fusil, mécanismes et fonctionnement — Manipulations efficaces et sécuritaires — Entretien, entreposage et transport — Utilisation judicieuse d'une arme de soutien — Supervision et coaching

Tarif par participant 2014-2015

Frais d'inscription	42 \$
Frais de formation	691 \$
Coût de revient du cours	2 763 \$
Contribution des corps de police (75 %)	- 2 072 \$
Contribution de l'étudiant (25 %)	691 \$
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	196 \$
TOTAL	929 \$

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 avril 2014

FOR-2012 - Intervention tactique 1 - Capacité d'endiguement - Le moniteur

Durée du cours	80 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Assurer le maintien, le développement et l'enrichissement des compétences des membres de son organisation relativement aux principes et techniques d'une intervention policière à risque.

Permettre à l'étudiant d'intégrer les fondements stratégiques et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques liées aux interventions tactiques.

Préalable(s)

- Être agent de la paix.
- *Animateur* [COM-2001] ou *Enseignement et didactique* [CFA-104] et *Instrumentation didactique* [CFA-105] ou *Interventions pédagogiques* [COM-1005] ou *Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages* [COM-2005].
- *Fondements stratégiques en emploi de la force* [FOR-2051].

Particularité(s)

Avoir une bonne condition physique.

Avoir répondu favorablement au questionnaire sur l'aptitude physique (Q-AAP).

Être moniteur dans une ou plusieurs de ces disciplines est un atout : intervention physique, tir et communication tactique.

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans.

Contenu

Partie technique: *Rôles et responsabilités du moniteur en intervention tactique — Protocole de sécurité lors de mises en situation — Test diagnostic — Fondements de l'intervention tactique — Gestion du stress — Techniques d'observation — Mécanisme de contrôle physique et techniques de mise des menottes — Techniques de déplacement tactique — Techniques d'entrées et fouille d'une pièce — Contrôle de périmètre — Intervention dans le cas d'un tireur actif*

Partie pédagogique: *Supervision des séances de formation visant le maintien des compétences dans le domaine de la capacité d'endiguement — Planification des activités d'entraînement — Animation des activités d'entraînement — Appréciation et évaluation des apprentissages*

Tarif par participant 2014-2015

Frais d'inscription	42 \$
Frais de formation	1 076 \$
Coût de revient du cours	4 305 \$
Contribution des corps de police (75 %)	- 3 229 \$
Contribution de l'étudiant (25 %)	1 076 \$
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	490 \$
TOTAL	1 608 \$

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 avril 2014

FOR-2025 - Tir au pistolet - Le moniteur

Durée du cours	80 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	10 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	2

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques concernant le pistolet.

Assurer le maintien, le développement et l'enrichissement de ses compétences relatives à la manipulation et à l'utilisation adéquate du pistolet.

Préalable(s)

- Être agent de la paix.
- Cours de tir du programme de formation policière ou *Tir défensif — Le revolver* [FOR-1011] ou *Transition revolver/pistolet* [FOR-1006] ou *Tir défensif — Le pistolet* [FOR-1022] ou *Tir au pistolet — Requalification* [FOR-1004].
- *Animateur* (COM-2001) ou *Enseignement et didactique* [CFA-104] et *Instrumentation didactique* [CFA-105] ou *Interventions pédagogiques* [COM-1005] ou *Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages* [COM-2005].

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans.

La réussite du parcours de tir de l'épreuve de synthèse sommative du cours *Utiliser le pistolet en situation de tir défensif* [PGI-1032] est exigée au début du cours et la réussite de ce parcours est obligatoire pour poursuivre la formation *Tir au pistolet — Le moniteur* [FOR-2025].

Contenu

Philosophie du moniteur — Principes fondamentaux du tir au pistolet — Psychologie du tireur — Balistique — Supervision par le moniteur — Détection et correction des erreurs techniques — Direction d'une ligne de feu — Pistols, mécanismes et fonctionnement — Manipulation efficace et sécuritaire — Pièces d'équipement et nettoyage — Techniques pour désenrayer le pistolet

Tarif par participant 2014-2015

Frais d'inscription	42 \$
Frais de formation	1 425 \$
Coût de revient du cours	5 702 \$
Contribution des corps de police (75 %)	- 4 277 \$
Contribution de l'étudiant (25 %)	1 425 \$
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	490 \$
TOTAL	1 957 \$

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 avril 2014

FOR-2029 - Maniement du fusil de calibre 12 - Le moniteur - Requalification

Durée du cours	8 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	1 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques concernant le fusil de calibre 12.

Permettre à l'étudiant d'assurer le maintien, le développement et l'enrichissement de ses compétences en se requalifiant comme moniteur du fusil de calibre 12.

Préalable(s)

- Être agent de la paix.
- *Maniement du fusil de calibre 12 — Le moniteur* [FOR-2006].
- Détenir une qualification valide du fusil de calibre 12.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans.

Contenu

Révision du rôle de moniteur et sa philosophie — Principes fondamentaux de tir au fusil de calibre 12 — Balistique — Supervision et coaching — Utilisation judicieuse d'une arme de soutien — Maniement du fusil de calibre 12 — Le moniteur

Tarif par participant 2014-2015

Frais d'inscription	42 \$
Frais de formation	217 \$
<i>Coût de revient du cours</i>	868 \$
<i>Contribution des corps de police (75 %)</i>	- 651 \$
<i>Contribution de l'étudiant (25 %)</i>	217 \$
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	49 \$
TOTAL	308 \$

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 avril 2014

FOR-2031 - Tir au pistolet - Le moniteur - Requalification

Durée du cours	16 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	2 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	5

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques concernant le pistolet.

Assurer le maintien, le développement et l'enrichissement de ses compétences en se requalifiant comme moniteur de tir au pistolet.

Préalable(s)

- Être agent de la paix.
- *Tir au pistolet — Le moniteur* [FOR-2025] ou *Transition revolver / pistolet — Le moniteur* [FOR-2010].

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans.

La réussite du parcours de tir de l'épreuve de synthèse sommative du cours *Utiliser le pistolet en situation de tir défensif* [PGI-1032] est exigée au début du cours et la réussite de ce parcours est obligatoire pour poursuivre la formation *Tir au pistolet — Le moniteur — Requalification* [FOR-2031].

Contenu

Philosophie du moniteur — Principes fondamentaux du tir au pistolet — Psychologie du tireur — Balistique — Supervision par le moniteur — Détection et correction des erreurs techniques — Direction d'une ligne de feu — Règles de sécurité — Lois relatives aux armes à feu

Tarif par participant 2014-2015

Frais d'inscription	42 \$
Frais de formation	346 \$
Coût de revient du cours	1 384 \$
Contribution des corps de police (75 %)	- 1 038 \$
Contribution de l'étudiant (25 %)	346 \$
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	98 \$
TOTAL	486 \$

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 avril 2014

FOR-2036 - Communication tactique - Le Moniteur - Requalification

Durée du cours	8 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	1 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser les fondements stratégiques en emploi de la force et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques.

Assurer le maintien et l'enrichissement de ses habiletés techniques relatives à la communication tactique.

Préalable(s)

- *Communication tactique — Le moniteur* [FOR-2003].

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans.

Contenu

Révision des niveaux de communication — Modèle général de la communication — Barrières à la communication — Communication dans l'intervention — Communication tactique — Définition des catégories de situations — Démarche d'une communication tactique efficace — Mises en situation — Supervision (coaching) par le moniteur — Évaluation, normes de qualification

Tarif par participant 2014-2015

Frais d'inscription	42 \$
Frais de formation	69 \$
<i>Coût de revient du cours</i>	276 \$
<i>Contribution des corps de police (75 %)</i>	- 207 \$
<i>Contribution de l'étudiant (25 %)</i>	69 \$
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	49 \$
TOTAL	160 \$

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 avril 2014

FOR-2037 - Intervention physique - Le moniteur - Requalification

Durée du cours	32 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	4 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser les fondements stratégiques en emploi de la force et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques.

Assurer le maintien de ses habiletés techniques relatives à l'intervention physique. Enrichir ses connaissances en matière d'emploi de la force et de jurisprudence déontologique.

Préalable(s)

- *Intervention physique — Le moniteur* [FOR-2005].
- Avoir répondu au questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP).

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans.

Contenu

Révision des modèles opératoires (Modèle national de l'emploi de la force, mécanique d'une intervention physique, processus méthodique de l'intervention policière, etc.) — Stress et intervention physique — Stratégie de coaching en intervention physique — Mise à jour des connaissances et des habiletés en intervention physique — Jurisprudence déontologique

Tarif par participant 2014-2015

Frais d'inscription	42 \$
Frais de formation	428 \$
Coût de revient du cours	1 710 \$
Contribution des corps de police (75 %)	- 1 282 \$
Contribution de l'étudiant (25 %)	428 \$
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	196 \$
TOTAL	666 \$

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

1 mai 2014

FOR-2050 - Contrôle de foule - Chef de section ou de peloton (cotes d'alerte 1, 2 et 3)

Durée du cours	48 h*
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	8 h
Travaux obligatoires hors classe	4 h
Nombre de places	30
Nombre de groupes prévus	1

* Les 48 heures (6 jours) sont réparties de la façon suivante : 40 heures de formation et de travaux en classe diffusés à l'ENPQ, 4 heures de travaux préparatoires à l'activité d'évaluation (travaux hors classe) et finalement l'activité d'évaluation qui est d'une durée de 8 heures et se fera dans l'organisation policière.

Compétences ou objectifs

Au terme de la formation, l'étudiant sera capable de diriger une section ou un peloton lors d'une intervention de contrôle de foule à partir d'exercices pratiques de commandements militaires et de contrôle de foule en utilisant la méthode « SMEAC » en simulation et en expérimentation.

Préalable(s)

- Être policier.
- Être à jour quant aux habiletés et aux connaissances liées à l'intervention de contrôle de foule.
- Avoir préférablement complété le cours *Contrôle de foule – Membre de peloton (cotes d'alerte 2 et 3)* [FOR-0014].
- Avoir répondu au questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP).
- Avoir une bonne condition physique.

Particularité(s)

L'étudiant doit être reconnu dans son organisation comme possédant des qualités spécifiques inhérentes au chef de section ou de peloton, dont : le leadership, le contrôle de soi, la capacité à gérer des personnes, la prise de décisions en situation de stress.

L'étudiant devra apporter son équipement de protection personnel en contrôle de foule. Une liste du matériel à fournir est remise au moment de la confirmation du cours par l'Organisation scolaire - Registrariat.

Contenu

Développement d'un comportement professionnel spécifique au contrôle de foule — Supervision de l'entraînement d'une section ou d'un peloton — Collaboration à l'élaboration d'un plan de gestion de foule — Développement d'un plan tactique en contrôle de foule — Application d'un plan d'intervention — Évaluation d'une intervention de contrôle de foule

Tarif par participant 2014-2015

Les frais de formation par étudiant seront déterminés en fonction des ressources utilisées pour la prestation de ce cours, du nombre d'étudiants et du lieu de prestation. À titre indicatif seulement, à l'été 2012, pour la prestation de ce cours à l'ENPQ, les frais de formation par étudiant pour un groupe de 26 s'élevaient à 482 \$ (excluant la 6^e journée). Ces informations sont fournies afin de permettre aux différentes organisations policières de mieux planifier leur budget de formation.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 avril 2014

FOR-2051 - Fondements stratégiques de l'emploi de la force

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	8 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	2

Compétences ou objectifs

Amener l'étudiant à intégrer systématiquement dans ses rétroactions d'ordre pédagogique les fondements stratégiques de l'emploi de la force. Pour ce faire, l'étudiant devra analyser plusieurs interventions policières impliquant l'emploi de la force, animer des rétroactions à la suite de ses analyses et apprécier sa performance de formateur.

Préalable(s)

- *Interventions pédagogiques* [COM-1005] ou *Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages* [COM-2005] ou *Enseignement et didactique* [CFA-104] et *Instrumentation didactique* [CFA-105] ou *Animateur* [COM-2001].

Particularité(s)

Ce cours est préalable aux formations *Intervention tactique 1 – Capacité d'endiguement – Le moniteur* [FOR-2012] et *Intervention tactique 2 – Les poursuites policières et les techniques d'immobilisation provoquée – Le moniteur* [FOR-2058].

Contenu

Ensemble des fondements stratégiques liés aux dimensions sociale, légale, éthique, comportementale, relationnelle (communication), méthodologique, technique et tactique

Tarif par participant 2014-2015

Frais d'inscription	42 \$
Frais de formation	526 \$
<i>Coût de revient du cours</i>	2 104 \$
<i>Contribution des corps de police (75 %)</i>	- 1 578 \$
<i>Contribution de l'étudiant (25 %)</i>	526 \$
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	245 \$
TOTAL	813 \$

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 avril 2014

FOR-2056 - Arme à impulsions électriques - Le moniteur - Requalification

Durée du cours	16 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	2 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de revoir l'ensemble des activités de la Trousse du moniteur sur l'arme à impulsions électriques. Pour ce faire, l'étudiant a un rôle actif dans sa démarche de requalification. Il doit notamment faire la démonstration qu'il maintient ses acquis en ce qui concerne la connaissance de la pratique policière sur le sujet, qu'il est toujours en mesure d'effectuer les techniques de manipulation propres à l'utilisation de l'appareil, qu'il maîtrise les aspects liés au schéma d'intervention et à la notion de fenêtre d'opportunité, ou encore qu'il sait comment intervenir lors de mises en situation diverses.

S'imbriquant à l'intérieur même de son rôle de moniteur, la démarche de requalification amène l'étudiant inscrit à ce cours à faire la démonstration qu'il maintient les compétences didactiques implicites au rôle qui lui est confié de former des utilisateurs. Il doit donc préparer, diriger et évaluer une séance d'entraînement et une mise en situation.

Préalable(s)

- *Dispositif à impulsions — Le moniteur* (Mise à niveau) [FOR-3009] ou *Dispositif à impulsions — Le moniteur* [FOR-2049] ou *Arme à impulsions électriques — Le moniteur* [FOR-2060].

Particularité(s)

Au terme de cette requalification, le moniteur recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans. Cette formation respecte les recommandations émises dans le rapport du Sous-comité consultatif permanent en emploi de la force (SCCPEF) sur le dispositif à impulsions présenté en 2007.

Contenu

Pratique policière 2.1.2 sur l'arme à impulsions électriques — Volet médical — Volet opérationnel — Volet gestion — Volet formation — État de la question et jurisprudence — Décès sous garde — Délirium agité — Techniques de manipulation — Comment procéder à l'expérimentation volontaire — Téléchargement des données — Travail en équipe — Fenêtre d'opportunité — Communication tactique — Participation à des mises en situation — Réalisation de la tâche globale selon l'approche par compétence, préparation, animation, évaluation d'une séance d'entraînement et d'une mise en situation, coaching et recadrage technique et pédagogique

Tarif par participant 2014-2015

Frais d'inscription	42 \$
Frais de formation	366 \$
Coût de revient du cours	1 462 \$
Contribution des corps de police (75 %)	- 1 096 \$
Contribution de l'étudiant (25 %)	366 \$
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	98 \$
TOTAL	506 \$

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

6 mai 2014

FOR-2058 - Intervention tactique 2 - Les poursuites policières et les techniques d'immobilisation provoquée - Le moniteur

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	2

Compétences ou objectifs

Permettre aux étudiants désignés par leur organisation d'assurer le maintien des compétences des patrouilleurs en *Intervention tactique*.

Plus précisément, au terme de ce cours, le moniteur sera capable de planifier de d'animer des activités d'entraînement destinées à des patrouilleurs de même que d'apprécier les performances et les apprentissages de ces derniers en utilisant systématiquement la trousse du moniteur à l'usage de cette discipline.

Préalable(s)

- Être agent de la paix.
- *Intervention tactique 1 — Capacité d'endiguement — Le moniteur* [FOR-2012] (carte de qualification à jour).
- Avoir répondu au questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP).

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans.

Contenu

Partie technique : *Les poursuites policières d'un véhicule routier — L'exécution d'une poursuite — Les poursuites policières d'un individu qui prend la fuite à pied — L'exécution d'une poursuite à pied — Les principes tactiques à respecter — Les techniques d'immobilisation provoquée — Le rôle des agents à bord des véhicules contact et couvreur — L'interception à risque d'un véhicule routier — Le contrôle du ou des suspect(s) — L'entrée forcée — L'évaluation du risque — L'exécution de l'entrée forcée*

Partie pédagogique : *Supervision des séances de formation visant le maintien des compétences dans le domaine des poursuites policières, des techniques d'immobilisation provoquée ainsi que les techniques d'interception à risque d'un véhicule routier — Planification des activités d'entraînement — Animation des activités d'entraînement — Appréciation des apprentissages*

Tarif par participant 2014-2015

Frais d'inscription	42 \$
Frais de formation	560 \$
Coût de revient du cours	2 242 \$
Contribution des corps de police (75 %)	- 1 682 \$
Contribution de l'étudiant (25 %)	560 \$
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	245 \$
TOTAL	847 \$

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

FOR-2060 - Arme à impulsions électriques - Le moniteur

Durée du cours	40 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	5 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Former les étudiants sur l'arme à impulsions électriques à un niveau de moniteur, selon un standard québécois de formation en conformité avec la pratique policière, avec les recommandations du Sous-comité consultatif permanent en emploi de la force (SCCPEF) ainsi qu'avec les méthodes d'enseignement contemporaines.

Préalable(s)

- *Arme à impulsions électriques* [FOR-1046].
- *Intervention à haut risque — Le moniteur* [FOR-2011] ou *Intervention à haut risque — L'instructeur* [INS-3007] ou *Tir au pistolet — Le moniteur* [FOR-2025] ou *Arme à feu — L'instructeur* [INS-3005] ou *Intervention physique — Le moniteur* [FOR-2005] ou *Intervention physique — L'instructeur* [INS-3003] ou *Intervention tactique 1 — Capacité d'endiguement — Le moniteur* [FOR-2012] ou *Intervention tactique 2 — Les poursuites policières et les techniques d'immobilisation provoquée — Le moniteur* [FOR-2058] ou *Arme à impulsions électriques — L'instructeur GI* [INS-3031].
- *Interventions pédagogiques* [COM-1005] ou *Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages* [COM-2005] ou *Animateur* [COM-2001] ou (*Enseignement et didactique* [CFA] et *Instrumentation didactique* [CFA-105]).

Particularité(s)

Au terme de cette formation, le moniteur recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans. Cette formation respecte les recommandations émises dans le rapport du Sous-comité consultatif permanent en emploi de la force (SCCPEF) sur l'arme à impulsions électriques présenté en 2007.

Contenu

Pratique policière 2.1.2 sur l'arme à impulsions électriques — Volet médical — Volet opérationnel — Volet gestion — Volet formation — Décès sous garde — Délirium agité — Techniques de manipulation — Expérimentation volontaire — Téléchargement des données — Travail en équipe — Fenêtre d'opportunité — Communication tactique — Enseignement supervisé — Mises en situation*

* Des exigences préalables sont demandées concernant l'expérimentation volontaire :

- autorisation écrite de l'organisation;
- avoir répondu au questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP);
- avoir pris connaissance du protocole d'expérimentation volontaire de l'arme à impulsions électriques;
- avoir lu et signé un formulaire de consentement.

Tarif par participant 2014-2015

Frais d'inscription	42 \$
Frais de formation	928 \$
<i>Coût de revient du cours</i>	3 712 \$
<i>Contribution des corps de police (75 %)</i>	- 2 784 \$
<i>Contribution de l'étudiant (25 %)</i>	928 \$
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	245 \$
TOTAL	1 215 \$

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

2 mai 2014

FOR-2065 - Arme de support - Calibre .223 (5,56 X 45 mm) - Le moniteur

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	3

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques concernant l'arme de support de calibre .223.

Permettre à l'étudiant d'assurer le maintien et l'enrichissement des habiletés techniques des membres de son organisation, relatives à l'utilisation de l'arme de support.

Préalable(s)

- Être agent de la paix.
- *Tir au pistolet — Le moniteur* [FOR-2025].
- *Arme de support — Calibre .223 (5,56 x 45 mm)* [FOR-1049] ou *Membre d'un groupe d'intervention* [FOR-3003].
- Avoir répondu au questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP).

Particularité(s)

La réussite du parcours de tir de l'épreuve certificative du cours *Arme de support — Calibre .223 (5,56 x 45 mm)* [FOR 1049] est exigée au début du cours. La réussite de ce parcours est obligatoire pour poursuivre ladite formation du moniteur.

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans.

Contenu

Parcours de tir — Supervision des séances de formation visant le maintien des compétences dans le domaine de l'utilisation de l'arme de support — Planification des activités d'entraînement — Animation des activités d'entraînement — Appréciation des apprentissages

Tarif par participant 2014-2015

Frais d'inscription	42 \$
Frais de formation	1 092 \$
<i>Coût de revient du cours</i>	4 370 \$
<i>Contribution des corps de police (75 %)</i>	- 3 278 \$
<i>Contribution de l'étudiant (25 %)</i>	1 092 \$
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	245 \$
TOTAL	1 379 \$

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

1 mai 2014

FOR-2074 - Intervention tactique 1 - Capacité d'endiguement - Le moniteur - Requalification

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser les fondements stratégiques en intervention tactique et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques.

L'objectif de ce cours est donc essentiellement de requalifier le moniteur afin qu'il exerce efficacement sa fonction au sein de son organisation.

Préalable(s)

- Être agent de la paix.
 - *Intervention tactique 1 — Capacité d'endiguement — Le moniteur* [FOR-2012].
- OU
- *Capacité d'endiguement — Le moniteur* [FOR-2030].
 - Avoir répondu au questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-APP).

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans.

Contenu

Test diagnostique — Mise à jour des connaissances et des habiletés en intervention tactique — Supervision des séances de formation visant le maintien des compétences dans le domaine de la capacité d'endiguement — Planification des activités d'entraînement — Animation des activités d'entraînement — Appréciation et l'évaluation des apprentissages

Tarif par participant 2014-2015

Les frais de formation par étudiants seront déterminés en fonction des ressources utilisées pour la diffusion de ce cours, du nombre de participants et du lieu de diffusion.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

29 août 2014

GAE-1012 - Gestion stratégique d'organisations publiques intégrées : Clientèle



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	45 h
Nombre de places	35
Nombre de crédits	3
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Dans un contexte d'organisation publique et à partir de la mission et de l'orientation stratégique assurant une intégration des services à travers une approche clientèle, ce cours vise l'acquisition et la mise en oeuvre des principaux concepts, méthodes et techniques nécessaires à la transformation et à la gestion intégrée d'une organisation de sécurité publique orientée clientèle (police communautaire, de quartier ou de proximité).

Préalable(s)

- Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399).

Contenu

L'intégration du quotidien avec la mission et les valeurs organisationnelles dans un contexte public — La déconcentration des équipes de travail — Le décloisonnement des fonctions et les alliances stratégiques — La semi-autonomie comme mode de gestion — La mise en oeuvre d'un processus de changement continu — Les facteurs de succès d'une approche intégrée : clientèle en milieu public et les indicateurs de performance

Tarif par participant 2014-2015

Frais payables à l'UQTR pour le cours GAE-1012

Frais de scolarité *	322,73 \$
TOTAL	322,73 \$

* Ces frais de scolarité ne tiennent pas compte des frais afférents ou inhérents au matériel pédagogique de l'étudiant (notes de cours, livres, etc.). De plus, l'UQTR se réserve le droit de les modifier sans préavis.

Domaine(s) de formation

- Gestion policière

Dernière mise à jour

30 avril 2014

GPE-1004 - Gestion renouvelée des ressources humaines



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	45 h
Nombre de places	35
Nombre de crédits	3
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Ce cours vise l'acquisition des connaissances de base et le développement de compétences en GRH chez l'ensemble des participants qui feront une carrière dans les diverses fonctions de gestion retrouvées dans les organisations contemporaines (marketing, finances, systèmes d'information, gestion des opérations, etc.) ainsi que dans d'autres contextes organisationnels (PME, gestion de projets, travailleurs autonomes).

La participation au cours devrait donc habiliter les participants à gérer avec efficacité, efficience et équité les situations associées aux diverses étapes du cycle d'emploi.

Préalable(s)

- Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399) ou au certificat en gestion policière (4598) ou au certificat en intervention policière (4798) ou au microprogramme en intervention policière (0699).

Contenu

La préparation, la planification, l'organisation et la conception des postes de travail — La sélection des collaborateurs et des employés (recrutement, sélection et accueil — L'identification et la satisfaction opérationnelle de leurs besoins en formation — La gestion et l'évaluation de leur rendement au travail — La reconnaissance financière (individuelle et d'équipe) et non financière de leurs contributions — Leur implication et leur participation à la gestion de leur unité administrative, au diagnostic organisationnel et à la gestion des employés-problèmes

Tarif par participant 2014-2015

Frais payables à l'UQTR pour le cours GPE-1004

Frais de scolarité *	322,73 \$
TOTAL	322,73 \$

* Ces frais de scolarité ne tiennent pas compte des frais afférents ou inhérents au matériel pédagogique de l'étudiant (notes de cours, livres, etc.). De plus, l'UQTR se réserve le droit de les modifier sans préavis.

Domaine(s) de formation

- Gestion policière

Dernière mise à jour

30 avril 2014

GPE-1012 - Développement des habiletés de direction



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	45 h
Nombre de places	35
Nombre de crédits	3
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Ce cours vise à développer chez l'étudiant les habiletés personnelles, interpersonnelles et conceptuelles nécessaires pour assumer efficacement un rôle de direction au sein d'une entreprise. Dans le cadre de ce cours, l'étudiant sera tout d'abord appelé à développer certaines habiletés personnelles qui lui permettront d'intégrer les éléments d'une gestion active de soi. L'étudiant développera aussi des habiletés interpersonnelles qui permettent à un dirigeant, quel que soit le niveau qu'il occupe dans l'entreprise, de communiquer de façon aidante avec ses collaborateurs, d'exercer une influence positive dans son milieu de travail, de motiver et de mobiliser les employés, de négocier gagnant/gagnant, de gérer efficacement les conflits interpersonnels et de piloter le changement organisationnel en tenant compte des aspects humains de l'organisation. Enfin, tout au long de sa formation, l'étudiant développera des habiletés conceptuelles qui lui permettront de diagnostiquer divers problèmes associés à la direction des personnes et d'élaborer des interventions pouvant satisfaire à la fois les objectifs de l'organisation et les besoins de développement des employés.

Préalable(s)

- Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399) ou au certificat en gestion policière (4598) ou au certificat en intervention policière (4798) et/ou au programme court en gestion policière (0499).

Contenu

Le gestionnaire (fonctions et défis; apprentissage du comportement organisationnel; éthique; leadership) — La gestion des individus dans l'organisation (caractéristiques de l'individu; motivation; renforcement et récompenses; conception des tâches, fixation des objectifs et aménagement du temps de travail) — La gestion des groupes (dynamique du groupe; dynamique intergroupes) — La gestion des organisations (caractéristiques et conception de l'organisation; culture organisationnelle) — La gestion des processus organisationnels (prise de décision; négociation; communication et conflits; pouvoir et politique) — La gestion dans un environnement dynamique (changement planifié et développement organisationnel; gestion du stress; planification de carrière) — La gestion des dimensions internationales et multiculturelles du comportement organisationnel (dimensions internationales; culture; diversité culturelle; méthodes comparatives de gestion et de comportement organisationnel)

Tarif par participant 2014-2015

Frais payables à l'UQTR pour le cours GPE-1012

Frais de scolarité *	322,73 \$
TOTAL	322,73 \$

* Ces frais de scolarité ne tiennent pas compte des frais afférents ou inhérents au matériel pédagogique de l'étudiant (notes de cours, livres, etc.). De plus, l'UQTR se réserve le droit de les modifier sans préavis.

Domaine(s) de formation

- Gestion policière

Dernière mise à jour

22 avril 2014

GPE-1013 - Évaluation continue du rendement



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	45 h
Nombre de places	35
Nombre de crédits	3
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Ce cours vise le développement de compétences permettant au gestionnaire d'évaluer d'une façon continue le rendement de son personnel. Ce cours permet à l'étudiant d'explorer les facteurs qui favorisent une gestion du rendement du personnel contribuant au succès des organisations, de distinguer les diverses approches et méthodes d'évaluation et d'en identifier les forces et les faiblesses, d'acquérir des connaissances sur les étapes de mise en œuvre d'un système d'évaluation et d'en identifier les éléments essentiels, tels que les critères et les méthodes d'évaluation de rendement, de développer des compétences quant à la gestion du rendement du personnel en mettant l'accent sur le suivi, l'évaluation et la reconnaissance de leur rendement.

Préalable(s)

- Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399) ou au certificat en gestion policière (4598) et/ou au programme court en gestion policière (0499).

Contenu

Le rôle de l'appréciation continue du rendement — La mesure du rendement — L'évaluation du rendement — La gestion du processus d'appréciation du rendement

Tarif par participant 2014-2015

Frais payables à l'UQTR pour le cours GPE-1013

Frais de scolarité *	322,73 \$
TOTAL	322,73 \$

* Ces frais de scolarité ne tiennent pas compte des frais afférents ou inhérents au matériel pédagogique de l'étudiant (notes de cours, livres, etc.). De plus, l'UQTR se réserve le droit de les modifier sans préavis.

Domaine(s) de formation

- Gestion policière

Dernière mise à jour

1 mai 2014

GSP2600Z - Analyse criminologique : enquête policière - Parcours régulier (HE)



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	45 h
Nombre de places	35 (ENPQ) ou 40 (H-E*)
Nombre de crédits	3
Nombre de groupes prévus	6

*H-E : Hors établissement

Compétences ou objectifs

Ce cours vise à développer chez l'enquêteur des compétences qui lui permettront d'intégrer à son travail des pratiques et des méthodes issues de la criminologie qui permettent d'optimiser les investissements en efforts et les résultats.

Préalable(s)

- Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399) ou au certificat en enquête policière (4698) ou au certificat en intervention policière (4798) et/ou au programme court en enquête policière (0599).

Contenu

Mise en contexte des tendances théoriques — Évaluation des possibilités et des limites de diverses méthodes d'analyse — Analyse des situations d'enquêtes criminelles — Évaluation des impacts des résultats sur les pratiques

Tarif par participant 2014-2015

Frais payables à l'UQTR pour le cours GSP2600Z

Frais de scolarité*	322,73 \$
TOTAL	322,73 \$

* Ces frais de scolarité ne tiennent pas compte des frais afférents ou inhérents au matériel pédagogique de l'étudiant (notes de cours, livres, etc.). De plus, l'UQTR se réserve le droit de les modifier sans préavis.

Frais payables à l'ENPQ pour le Bloc B (GSP2600Z, ETA-100)

Frais de formation*	732 \$
(incluant l'inscription au cours et le matériel didactique)	
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	686 \$
TOTAL	1 418 \$

* Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session de l'automne 2014. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

Domaine(s) de formation

- Enquête policière

Dernière mise à jour

GST-0001 - Introduction à l'Opération Filet II

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	20
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Développer ses connaissances de base de l'Opération Filet, sa capacité d'analyse situationnelle et son esprit de décision afin de gérer une situation à risque modéré ou, pour des situations à risque élevé, d'en assurer le commandement jusqu'à l'arrivée des équipes spécialisées.

Préalable(s)

- Ce cours s'adresse aux gestionnaires policiers des services de police de niveau I et II. La priorité d'accès à ce cours sera donnée aux niveaux II.

Contenu

Plan d'opération — Introduction à la négociation — Contrôle de périmètre et sortie précipitée

Tarif par participant 2014-2015

Les frais de formation par étudiant seront déterminés en fonction des ressources utilisées pour la prestation de ce cours, du nombre d'étudiants et du lieu de prestation. À titre indicatif seulement, à l'été 2013, pour la prestation de ce cours à l'ENPQ, les frais de formation par étudiant pour un groupe de 14 s'élevaient à 696 \$. Ces informations sont fournies afin de permettre aux différentes organisations policières de mieux planifier leur budget de formation.

Domaine(s) de formation

- Gestion policière

Dernière mise à jour

2 mai 2014

GST-1000 - Opération Filet - Le commandant

Durée du cours	40 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	5 h
Travaux obligatoires hors classe	3 h
Nombre de places	16
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Développer ses connaissances, sa capacité d'analyse situationnelle et son esprit de décision afin de gérer efficacement une Opération Filet (prise d'otage localisée, tireur embusqué, personne menaçant de se suicider et constituant une menace pour autrui) ou toute autre situation à risque élevé nécessitant la mise en place de l'Opération Filet.

Préalable(s)

- Être officier d'un service de police et connaître les mécanismes de fonctionnement d'un groupe d'intervention.

Particularité(s)

Ce cours est réservé aux officiers des organisations dont le niveau de service (niveau III et plus) leur confère la responsabilité d'intervenir lors d'un tel événement.

Contenu

Plan d'Opération Filet — Aspects psychologiques et juridiques liés à de tels événements — Gestion stratégique et tactique — Négociation — Relations publiques — Colis suspects — Emploi de la force théorique et pratique — Surveillance électronique et informatique — Gestion des périmètres

Tarif par participant 2014-2015

Les frais de formation par étudiant seront déterminés en fonction des ressources utilisées pour la prestation de ce cours, du nombre d'étudiants et du lieu de prestation. À titre indicatif seulement, à l'été 2013, pour la prestation de ce cours à l'ENPQ, les frais de formation par étudiant pour un groupe de 13 s'élevaient à 917 \$. Ces informations sont fournies afin de permettre aux différentes organisations policières de mieux planifier leur budget de formation.

Domaine(s) de formation

- Gestion policière

Dernière mise à jour

2 May 2014

PAF-1009 - Gestion des activités budgétaires opérationnelles et mathématiques financières



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	45 h
Nombre de places	35
Nombre de crédits	3
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

À partir de la mission, des orientations stratégiques, des objectifs opérationnels et du plan d'action, ce cours vise à évaluer et justifier les ressources budgétaires requises et à gérer ces dernières de façon optimale. Ce cours vise également l'acquisition de connaissances en mathématiques financières.

Préalable(s)

- Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399).

Contenu

Choix d'une structure budgétaire — Identification des activités budgétaires, des indicateurs et des mesures d'efficience et d'efficacité — Processus de rationalisation budgétaire (justification, nouvelles façons de faire, niveaux de service, etc.) — Différents types de budget — Suivi et contrôle budgétaire — Intérêt simple et composé — Annuités simples, générales et en croissance — Location-achat

Tarif par participant 2014-2015

Frais payables à l'UQTR pour le cours PAF-1009

Frais de scolarité *	322,73 \$
TOTAL	322,73 \$

* Ces frais de scolarité ne tiennent pas compte des frais afférents ou inhérents au matériel pédagogique de l'étudiant (notes de cours, livres, etc.). De plus, l'UQTR se réserve le droit de les modifier sans préavis.

Domaine(s) de formation

- Gestion policière

Dernière mise à jour

30 avril 2014

PAG-0009 - Syndrome de délire agité

Durée du cours en ligne	1 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	À la demande
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de mieux connaître les signes et symptômes du SDA (Syndrome du délire agité) ainsi que les facteurs et problèmes qui doivent être pris en considération face à un incident avec une personne touchée par le SDA.

Préalable(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'École nationale de police du Québec a acheté les droits de diffusion en ligne de cette formation auprès du Réseau canadien du savoir policier (RCDSP) et en a réalisé la traduction française. Les inscriptions à cette formation doivent être acheminées par le responsable de formation de l'organisation policière.

Tarif par participant 2014-2015

Cette formation est diffusée sans frais aux personnes inscrites.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

2 mai 2014

PAG-1006 - Actualisation des compétences du patrouilleur

Durée du cours	80 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	10 h
Travaux obligatoires hors classe	4 h
Nombre de places	24
Nombre de groupes prévus	4

Compétences ou objectifs

Amener l'étudiant à actualiser ses compétences opérationnelles, d'une manière où il est pleinement et directement impliqué en tant que patrouilleur dans différents contextes dans lesquels il peut être appelé à intervenir dans le cadre de ses fonctions. Tirant profit des méthodes et des stratégies de l'approche expérientielle, il sera appelé à prendre une part active lors de situations en entraînement de base ou encore lors de situations en réalité simple et complexe.

Préalable(s)

- Être agent de la paix.
- Avoir répondu au questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP).

Particularité(s)

Étant intimement lié aux compétences initiales d'un patrouilleur, ce cours s'inscrit comme étant une suite logique dans une démarche de maintien des compétences. Grâce aux outils que procure l'approche par compétence, l'étudiant aura à tenir un rôle actif dans sa démarche d'actualisation. Ce faisant, cela lui donnera l'occasion de profiter d'un coaching personnalisé et de groupe, d'un recadrage technique, méthodologique et opérationnel. Cela lui donnera également l'occasion de porter un regard sur sa propre performance en utilisant les outils pour s'autoévaluer.

Contenu

Entraînement de base : appropriation des modèles opératoires, techniques de mises de menottes, techniques de contrôle articulaire, techniques de contrôle par l'encolure, techniques d'intervention en équipe, communication tactique, techniques de fouille d'une personne, techniques de déplacement tactique et de fouille d'une pièce, aspect juridique, stress, préparation mentale, notions de base en poursuites policières, poursuites à pied, capacité d'endiguement

Entraînement en réalité simple et complexe : interception d'un véhicule à risque faible, modéré et élevé, intervention dans différents contextes (violence conjugale, santé mentale, plainte de bruit, etc.)

Tarif par participant 2014-2015

Frais d'inscription	42 \$
Frais de formation	1 100 \$
Coût de revient du cours	5 154 \$
Contribution ENPQ (dév. et soutien)	- 4 054 \$
Contribution de l'étudiant (prestation)	1 100 \$
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	490 \$
TOTAL	1 632 \$

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

2 mai 2014

PPU-1039 - Supervision de patrouille



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	96 h*
Travaux en classe	0 h
Travaux hors classe	0 h
Nombre de places	16
Nombre de crédits	3
Nombre de groupes prévus	3

* Les 96 heures sont réparties en 3 blocs de 4 jours.

Compétences ou objectifs

Ce cours vise à amener l'étudiant à développer la compétence « Superviser une équipe de patrouilleurs ». Au terme de cette formation, l'étudiant sera en mesure de planifier son travail et celui de l'équipe, de superviser les activités quotidiennes de patrouille, de superviser et de coacher les membres de l'équipe, de prendre en charge une opération policière et de réaliser un entretien de supervision.

Essentiellement pratique, ce cours propose donc des mises en situation et des scénarios à travers lesquels les étudiants auront à évoluer afin de développer leur compétence.

Préalable(s)

- Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399) ou au certificat en gestion policière (4598) et/ou au programme court en gestion policière (0499).

Contenu

Rôle, responsabilités et qualités du superviseur – Leadership et connaissance de soi – Planification et organisation du travail : rassemblement/briefing opérationnel (plan d'opération) – Supervision des activités de patrouille – Gestion des relations interpersonnelles – Relations conflictuelles : habiletés de gestion – Habiletés de communication – Gestion d'opérations policières – Coaching de gestion – Entretien de supervision – Discipline et déontologie – Contrôle de la qualité des rapports – Aspects légaux et méthodologiques de la fonction

Tarif par participant 2014-2015

Frais payables à l'ENPQ pour le cours PPU-1039

Frais de formation*	1 558 \$
(incluant l'inscription au cours et le matériel didactique)	
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	588 \$
TOTAL	2 146 \$

* Ces frais tiennent compte des paramètres universitaires connus à ce jour pour la session de l'automne 2014. Advenant une modification de ces derniers, l'École nationale de police du Québec ajustera les frais de formation en conséquence.

Domaine(s) de formation

- Gestion policière

Dernière mise à jour

30 avril 2014

PPU-1040 - Activité d'immersion à la fonction de cadre de premier niveau



Ce cours est de niveau universitaire.

EN DÉVELOPPEMENT

Durée du cours	64 h*
Travaux en classe	0 h
Travaux hors classe	0 h
Nombre de places	16
Nombre de crédits	3
Nombre de groupes prévus	À déterminer

* Les 64 heures sont réparties en 2 blocs de 4 jours.

Compétences ou objectifs

Ce cours vise à amener l'étudiant à faire la transition entre la supervision et la fonction de cadre policier. Pour atteindre cet objectif, le cours vise à :

- familiariser l'étudiant avec un ensemble de connaissances, d'habiletés et d'attitudes essentielles à la gestion efficace d'une organisation policière;
- intégrer cet ensemble aux connaissances, habiletés et compétences acquises antérieurement dans le programme afin de résoudre des situations d'intervention concrètes, représentatives du travail d'un cadre de premier niveau.

Ce cours propose des mises en situation, des études de cas et des exposés interactifs à travers lesquels les étudiants auront à évoluer afin de développer leurs apprentissages.

Préalable(s)

- Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399) ou au certificat en gestion policière (4598) et/ou au programme court en gestion policière (0499).
- *Supervision de patrouille* [PPU-1039] ou *Supervision d'enquêtes* [CRI-1019].
- *Management des organisations* [ADM-1010].
- *Développement des habiletés de direction* [GPE-1012].
- *Évaluation continue du rendement* [GPE-1013].
- *Éléments d'éthique appliquée* [ETA-100].

Contenu

Rôle, responsabilités et imputabilité du cadre policier — Habiletés de gestion et leadership — Crédibilité et visibilité — Pouvoir et influence : mobiliser des acteurs — Gestion des relations interpersonnelles et prévention des conflits : transiger avec les membres de l'équipe, les pairs et les supérieurs — Coaching de gestion et communication constructive — Approche stratégique des gens : l'importance de l'adaptabilité et des habiletés politiques — Plan d'opération (SMEAC) et commandement d'opérations policières — Relations avec les médias — Profilage social et racial, éthique, discipline et déontologie — Contrôle de la qualité et suivi des dossiers administratifs et opérationnels

Tarif par participant 2014-2015

Cette formation est en développement. Dès que celui-ci sera complété, l'École avisera les organisations policières des dates de cours et des frais de formation.

Domaine(s) de formation

- Gestion policière

Dernière mise à jour

30 avril 2014

PPU-1041 - Relations de travail dans les organisations policières



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	45 h
Nombre de places	30
Nombre de crédits	3
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Ce cours vise à donner les outils nécessaires à tous les gestionnaires des organisations policières afin de leur permettre de gérer les ressources humaines de manière efficace en comprenant mieux les enjeux juridiques liés aux relations de travail au Québec et en saisissant mieux les difficultés liées à la gestion de la main-d'œuvre.

Ce cours permet également à l'étudiant de mieux comprendre les tenants et aboutissants du système des rapports collectifs de travail, lui donnant ainsi les notions essentielles pour bien gérer les dossiers d'arbitrage, de santé et de sécurité au travail et la négociation des conventions collectives.

Préalable(s)

Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399).

Particularité(s)

Le cours est offert comme cours optionnel au baccalauréat en sécurité publique, cheminement en gestion. Conçu et élaboré spécialement dans le contexte policier, il vient compléter l'offre universitaire en relations de travail.

Exceptionnellement, ce cours est aussi ouvert au personnel civil qui occupe des fonctions directement liées aux objectifs et au contenu du cours.

Contenu

Rapports collectifs - Survol des autres législations en droit du travail - Mesures disciplinaires - Déontologie policière - Disposition particulières de la Loi sur la police - Décès ou blessure grave à la suite d'une intervention policière

Tarif par participant 2014-2015

Les tarifs de formation par étudiant seront déterminés en fonction des ressources utilisées pour la prestation de ce cours et du nombre d'étudiants. À titre indicatif, à l'hiver 2013, pour la prestation de ce cours en hors établissement, les frais de formation par étudiant pour un groupe de 26 s'élèvent à 125 \$. Ces informations sont fournies afin de permettre aux différentes organisations policières de mieux planifier leur budget de formation.

Domaine(s) de formation

- Gestion policière

Dernière mise à jour

6 mai 2014

PPU-1042 - Activité d'intégration de la fonction de cadre de premier niveau



Ce cours est de niveau universitaire.

EN DÉVELOPPEMENT

Durée du cours	En développement
Travaux en classe	En développement
Travaux obligatoires hors classe	En développement
Nombre de places	À déterminer
Nombre de crédits	À déterminer
Nombre de groupes prévus	À déterminer

Compétences ou objectifs

Permettre aux étudiants de développer la compétence « *Exercer la fonction de cadre de premier niveau* ». Au terme de cette formation, l'étudiant sera en mesure :

- d'appliquer les notions fondamentales de gestion au domaine des opérations policières;
- d'intégrer ses acquis dans une perspective d'ensemble liée à l'exercice de la fonction de cadre de premier niveau d'une organisation policière.

Préalable(s)

- *Supervision de patrouille* [PPU-1039] ou *Supervision d'enquêtes* [CRI-1019]
- *Management des organisations* [ADM-1010]
- *Développement des habilités de direction* [GPE-1012]
- *Évaluation continue du rendement* [GPE-1013]
- *Éléments d'éthique appliquée* [ETA-100]
- *Activité d'immersion à la fonction de cadre de premier niveau* [PPU-1040]
- *Gestion renouvelée des ressources humaines* [GPE-1004]
- *Droit du travail* [DRT-1003]

Contenu

Gestion des opérations - Prise de décision et gestion des risques - Analyse des environnements - Gestion des ressources humaines et des relations de travail - Gestion des ressources budgétaires et matérielles – Relations avec les médias – Aspects légaux, organisationnels, méthodologiques, éthiques, intégration personnelle/professionnelle et politiques inhérents à la fonction

Tarif par participant 2014-2015

Les tarifs de formation par étudiant seront déterminés en fonction des ressources utilisées pour la prestation de ce cours et du nombre d'étudiants.

Domaine(s) de formation

- Gestion policière

Dernière mise à jour

27 mai 2014

PSI-1007 - Psychologie industrielle



Ce cours est de niveau universitaire.

Durée du cours	45 h
Nombre de places	35
Nombre de crédits	3
Nombre de groupes prévus	Veillez noter que ce cours est offert aux 2 ans

Compétences ou objectifs

Initier l'étudiant aux connaissances de base sur lesquelles s'appuie l'utilisation des tests psychologiques en sélection du personnel et le rendre capable d'évaluer l'utilité fonctionnelle de ces outils. Permettre à l'étudiant d'avoir un contact avec la pratique réelle du "testing" et les principaux règlements pouvant s'y rattacher. Initier l'étudiant aux connaissances de base des entrevues de sélection et d'évaluation. Développer chez l'étudiant des habiletés de communicateur.

Préalable(s)

- Être admis au baccalauréat en sécurité publique (7399).
- Avoir suivi le cours *Gestion renouvelée des ressources humaines* [GPE-1004].

Contenu

Les tests et la sélection du personnel : rationnel d'utilisation et utilité fonctionnelle, types de tests, choix d'un test, procédure de validation, aspects légaux, utilisation, illustration pratique — Les différents types d'entrevues (embauche, évaluation, discipline, départ, etc.) : processus psychologiques sous-jacents, préparation et conduite de l'entrevue, illustration pratique, etc.

Tarif par participant 2014-2015

Frais payables à l'UQTR pour le cours PSI-1007

Frais de scolarité *	322,73 \$
TOTAL	322,73 \$

* Ces frais de scolarité ne tiennent pas compte des frais afférents ou inhérents au matériel pédagogique de l'étudiant (notes de cours, livres, etc.). De plus, l'UQTR se réserve le droit de les modifier sans préavis.

Domaine(s) de formation

- Gestion policière

Dernière mise à jour

30 avril 2014

SER-0004 - Alcotest® 7410 GLC

Durée du cours	4 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances pratiques et juridiques lors de la manipulation de l'appareil Alcotest® 7410 GLC, approuvé par le Code criminel et par règlement sur les appareils de détection d'alcool.

Préalable(s)

- Être agent de la paix.

Contenu

Caractéristiques générales — Description de l'aspect extérieur — Description du fonctionnement interne — Mises en garde — Unité d'alimentation — Protocole d'utilisation — Pannes, causes — Pouvoirs et devoirs — Témoignage à la cour — Formulaires

Tarif par participant 2014-2015

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en déconcentration, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

30 avril 2014

SER-0005 - Alcotest® 7410 GLC - Le technicien en étalonnage

Durée du cours	3 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir des compétences spécifiques qui lui permettront de s'assurer du bon fonctionnement de l'appareil Alcotest® 7410 GLC.

Préalable(s)

- Être agent de la paix.
- Être technicien qualifié en alcootest.
- *Alcotest® 7410 GLC* [SER-0004].

Contenu

Normes d'entretien, d'utilisation et de formation de l'appareil de détection d'alcool approuvé Alcotest® 7410 GLC — Étalonnage de l'Alcotest® 7410 GLC — Vérification et renouvellement du certificat d'utilisation de l'appareil — Témoignage à la cour — Formulaire

Tarif par participant 2014-2015

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en déconcentration, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

30 Avril 2014

SER-0006 - Alco-Sensor IV DWF - Le technicien en étalonnage

Durée du cours	3 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir des compétences spécifiques qui lui permettront de s'assurer du bon fonctionnement de l'appareil Alco-Sensor IV DWF.

Préalable(s)

- Être agent de la paix.
- Être technicien qualifié en alcootest.
- *Alco-Sensor IV DWF* [SER-0007].

Contenu

Normes d'entretien, d'utilisation et de formation de l'appareil de détection d'alcool approuvé Alco-Sensor IV DWF — Étalonnage de l'Alco-Sensor IV DWF — Vérification et renouvellement du certificat d'utilisation de l'appareil — Témoignage à la cour — Formulaire

Tarif par participant 2014-2015

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en déconcentration, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

30 avril 2014

SER-0007 - Alco-Sensor IV DWF

Durée du cours	4 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances pratiques et juridiques lors de la manipulation de l'appareil Alco-Sensor IV DWF, approuvé par le Code criminel et par règlement sur les appareils de détection de l'alcool.

Préalable(s)

- Être agent de la paix.

Contenu

Caractéristiques générales — Description de l'aspect extérieur — Description du fonctionnement interne — Mises en garde — Unité d'alimentation — Protocole d'utilisation — Aide-mémoire — Pouvoirs et devoirs — Témoignage à la cour — Formulaire

Tarif par participant 2014-2015

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en déconcentration, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

30 avril 2014

SER-0024 - Alco-Sensor FST

Durée du cours	4 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances pratiques et juridiques lors de la manipulation de l'appareil Alco-Sensor FST approuvé par le Code criminel et par règlement sur les appareils de détection de l'alcool.

Préalable(s)

- Être agent de la paix.

Contenu

Caractéristiques générales – Description de l'aspect extérieur – Description du fonctionnement interne – Mises en garde – Unité d'alimentation – Protocole d'utilisation – Messages de diagnostic – Pouvoirs et devoirs – Témoignage à la cour - Formulaires

Tarif par participant 2014-2015

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en déconcentration, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

6 mai 2014

SER-0025 - Alco-Sensor FST - Le technicien en étalonnage

Durée du cours	4 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir des compétences spécifiques qui lui permettront de s'assurer du bon fonctionnement de l'appareil Alco-Sensor FST.

Préalable(s)

- Être agent de la paix.
- Être technicien qualifié en alcootest.
- *Alco-Sensor FST* [SER-0024].

Contenu

Normes d'entretien, d'utilisation et de formation de l'appareil de détection d'alcool approuvé Alco-Sensor FST – Étalonnage de l'Alco-Sensor FST – Vérification et renouvellement du certificat d'utilisation de l'appareil – Témoignage à la cour – Formulaires

Tarif par participant 2014-2015

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en déconcentration, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

6 mai 2014

SER-1002 - Photomètre

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir des habiletés et des connaissances pratiques afin d'utiliser le photomètre de façon professionnelle en respectant les aspects légaux qui régissent son utilisation.

Préalable(s)

- Être agent de la paix.

Contenu

Utilisation du photomètre dans l'ensemble des interventions policières — Préparation du matériel — Opération — Rédaction du constat d'infraction — Témoignage à la cour

Tarif par participant 2014-2015

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en déconcentration, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

30 avril 2014

SER-1005 - Cinémomètre Doppler

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	4 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances pratiques et juridiques lors de la manipulation du cinémomètre Doppler dans le cadre jurisprudentiel reconnu.

Préalable(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 5 ans.

Contenu

Infractions relatives à la vitesse et application de la Loi — Principes de base du cinémomètre Doppler — Considérations juridiques et opérationnelles — Sécurité — Témoignage à la cour — Présentation des appareils — Exercices supervisés — Directives de l'École nationale de police du Québec et des services policiers — Tribunal-école

Tarif par participant 2014-2015

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en déconcentration, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

30 avril 2014

SER-1006 - Code de la sécurité routière

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	24
Nombre de groupes prévu	2

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de mettre à jour ses connaissances en matière de sécurité routière.

Préalable(s)

- Être agent de la paix.

Contenu

Introduction au Code de la sécurité routière — Interprétation et application — Immatriculation et permis de conduire — Commerçants et recycleurs — Obligations en cas d'accident — Rédaction du constat d'infraction — Normes d'arrimage — Véhicules et équipements — Signalisation routière et principales règles de circulation — Transport routier — Aspect juridique — Pouvoirs et devoirs d'un agent de la paix — Loi modifiant le Code de la sécurité routière et Règlement sur les points d'inaptitude

Tarif par participant 2014-2015

Frais d'inscription	42 \$
Frais de formation	289 \$
<i>Coût de revient du cours</i>	2 024 \$
<i>Contribution ENPQ (dév. et soutien)</i>	- 1 735 \$
<i>Contribution de l'étudiant (prestation)</i>	289 \$
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	245 \$
TOTAL	576 \$

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 avril 2014

SER-1007 - Technicien qualifié en alcootest - Alco-Sensor IV-RBT IV

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	4 h
Nombre de places	20
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances juridiques et de développer des techniques professionnelles lors de l'utilisation de cet alcootest.

Préalable(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant ne sera formé que sur l'appareil Alco-Sensor IV - RBT IV. Il sera désigné comme technicien qualifié sur cet appareil et recevra une carte de qualification valide pour une période de 5 ans.

Contenu

Lois physiques, pharmacologie et physiologie de l'alcool — Caractéristiques générales et description de l'aspect extérieur de l'alcootest — Fonctionnement interne et principe d'analyse — Mesure du résultat — Description et fonctionnement des équipements utilisés — Protocole d'utilisation — Prélèvement de l'échantillon d'haleine — Situations particulières — Traitement des formulaires et des rapports — Préparation pour le témoignage à la cour — Séances de tests de consommation sur des sujets

Tarif par participant 2014-2015

Les frais de formation par étudiant seront déterminés en fonction des ressources utilisées pour la prestation de ce cours, du nombre d'étudiants et du lieu de prestation. À titre indicatif, au printemps 2012, pour la prestation de ce cours à l'ENPQ, les frais de formation par étudiant pour un groupe de 20 s'élevaient à 638 \$. Ces informations sont fournies afin de permettre aux différentes organisations policières de mieux planifier leur budget de formation.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

2 mai 2014

SER-1009 - Technicien qualifié en alcootest - Intoxilyzer® 5000 C

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	4 h
Nombre de places	20
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances juridiques et de développer des techniques professionnelles lors de l'utilisation de cet alcootest.

Préalable(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant ne sera formé que sur l'appareil Intoxilyzer® 5000 C. Il sera désigné comme technicien qualifié en alcootest sur cet appareil et recevra une carte de qualification valide pour une période de 5 ans.

Contenu

Lois physiques, pharmacologie et physiologie de l'alcool — Principes de fonctionnement de l'Intoxilyzer® 5000 C — Description et fonctionnement des équipements utilisés — Protocole d'utilisation — Spécificité de l'Intoxilyzer® 5000 C — Prélèvement de l'échantillon d'haleine — Situations particulières — Mesure du résultat — Défectuosité et messages d'erreur — Traitement des formulaires et des rapports — Préparation pour le témoignage à la cour — Séances des tests de consommation sur des sujets

Tarif par participant 2014-2015

Les frais de formation par étudiant seront déterminés en fonction des ressources utilisées pour la prestation de ce cours, du nombre d'étudiants et du lieu de prestation. À titre indicatif, au printemps 2012, pour la prestation de ce cours en hors établissement, les frais de formation par étudiant pour un groupe de 12 s'élevaient à 336 \$. Ces informations sont fournies afin de permettre aux différentes organisations policières de mieux planifier leur budget de formation.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

16 avril 2014

SER-1010 - Cinémomètre laser

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	4 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances pratiques et juridiques lors de la manipulation du cinémomètre laser dans le cadre jurisprudentiel reconnu.

Préalable(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 5 ans.

Contenu

Infractions relatives à la vitesse et l'application de la Loi — Principes de base du cinémomètre laser — Vérification — Utilisation — Considérations juridiques et opérationnelles — Sécurité — Témoignage à la cour — Présentation des appareils — Exercices supervisés — Directives de l'École nationale de police du Québec et des services policiers — Tribunal-école

Tarif par participant 2014-2015

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en déconcentration, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Dernière mise à jour

30 avril 2014

SER-1011 - Cinémomètre laser - Requalification

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	3
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser ses connaissances et attitudes professionnelles lors de l'utilisation du cinémomètre laser en fonction des spécifications particulières liées à son fonctionnement dans le cadre jurisprudentiel reconnu.

Préalable(s)

- *Cinémomètre laser* [SER-1010] ou *Cinémomètre laser — Notions spécifiques* [SER-2011].
- Avoir tenu à jour ses connaissances en ce qui concerne l'utilisation du cinémomètre laser.
- Pour être admis au cours, il faut avoir complété en entier le cahier questionnaire.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 5 ans.

Contenu

Révision des principes de base du cinémomètre — Considérations légales — Jurisprudence — Témoignage à la cour — Évaluation pratique de l'opérateur

Tarif par participant 2014-2015

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en déconcentration, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

30 avril 2014

SER-1012 - Cinémomètre Doppler - Requalification

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	3
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser ses connaissances et ses attitudes professionnelles lors de l'utilisation du cinémomètre Doppler en fonction des spécifications particulières liées à son fonctionnement dans le cadre jurisprudentiel reconnu.

Préalable(s)

- *Cinémomètre Doppler* [SER-1005].
- Avoir tenu à jour ses connaissances en ce qui concerne l'utilisation du cinémomètre Doppler.
- Pour être admis au cours, il faut avoir complété en entier le cahier questionnaire.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 5 ans.

Contenu

Révision des principes de base du cinémomètre — Considérations légales — Jurisprudence — Témoignage à la cour — Évaluation pratique de l'opérateur

Tarif par participant 2014-2015

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en déconcentration, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Dernière mise à jour

30 avril 2014

SER-1019 - Patrouille à motoquad

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	3 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	2

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de patrouiller efficacement à motoquad et développer des comportements et des habiletés particulières pour intervenir adéquatement dans le cadre de ses fonctions.

Préalable(s)

- Être agent de la paix.
- *Loi sur les véhicules hors route* [SER-1020].
- Être en bonne condition physique.
- Avoir répondu au questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP).

Particularité(s)

L'étudiant doit fournir sa motoquad et les vêtements adéquats.

Contenu

Préparer sa patrouille — Vérifier le matériel, les équipements et la motoquad — Effectuer des manœuvres de conduite de base de façon sécuritaire — Procéder au dépannage d'une motoquad — Procéder à un contrôle de sentier — Interceptor un motoquadiste de façon sécuritaire — Procéder à une opération cinémomètre — Procéder à une opération « contrôle d'alcool »

Tarif par participant 2014-2015

Frais d'inscription	42 \$
Frais de formation	1 343 \$
Coût de revient du cours	3 697 \$
Contribution ENPQ (dév. et soutien)	- 2 354 \$
Contribution de l'étudiant (prestation)	1 343 \$
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	147 \$
TOTAL	1 532 \$

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 April 2014

SER-1020 - Loi sur les véhicules hors route

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	2

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de s'approprier les différents éléments de la Loi sur les véhicules hors route et de ses règlements d'application en conformité avec le Code de la sécurité routière.

Préalable(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Ce cours est un préalable aux cours :

- *Patrouille à motoquad* [SER-1019]
- *Patrouille à motoneige* [SER-1021]

Contenu

Reconnaître et appliquer les pouvoirs et devoirs selon son champ de compétence permis par les lois — Utiliser les documents légaux — Connaître et appliquer la Loi sur les véhicules hors route, les règlements applicables et le Code de la sécurité routière — Connaître les règles de circulation et de signalisation — Connaître les règles relatives aux utilisateurs — Remplir les rapports

Tarif par participant 2014-2015

Frais d'inscription	42 \$
Frais de formation	132 \$
<i>Coût de revient du cours</i>	563 \$
<i>Contribution ENPQ (dév. et soutien)</i>	- 431 \$
<i>Contribution de l'étudiant (prestation)</i>	132 \$
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	49 \$
TOTAL	223 \$

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 avril 2014

SER-1021 - Patrouille à motoneige

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	3 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	2

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de patrouiller efficacement à motoneige et développer des comportements et des habiletés particulières pour intervenir adéquatement dans le cadre de ses fonctions.

Préalable(s)

- Être agent de la paix.
- *Loi sur les véhicules hors route* [SER-1020].
- Être en bonne condition physique.
- Avoir répondu au questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP).

Particularité(s)

L'étudiant doit fournir sa motoneige et les vêtements adéquats. Le casque avec visière chauffante est indispensable.

Contenu

Préparer sa patrouille — Vérifier le matériel, les équipements et la motoneige — Effectuer des manœuvres de conduite de base de façon sécuritaire — Procéder au dépannage d'une motoneige — Procéder à un contrôle de sentier — Intercepter un motoneigiste de façon sécuritaire — Procéder à une opération cinémomètre — Procéder à une opération « contrôle d'alcool »

Tarif par participant 2014-2015

Frais d'inscription	42 \$
Frais de formation	1 425 \$
<i>Coût de revient du cours</i>	3 869 \$
<i>Contribution ENPQ (dév. et soutien)</i>	- 2 445 \$
<i>Contribution de l'étudiant (prestation)</i>	1 425 \$
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	147 \$
TOTAL	1 614 \$

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 avril 2014

SER-1022 - Relevé de scène d'événement à l'aide de l'appareil de mesure au laser

Durée du cours	32 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de décrire, d'installer et de manipuler adéquatement l'appareil de mesure au laser "Impulse 200 LR", d'utiliser le logiciel Pocket Zone, d'effectuer un relevé de scène d'évènement avec l'Impulse 200 LR et son encodeur et finalement de procéder au transfert des données de l'appareil vers un ordinateur.

Préalable(s)

- Être familier avec un ordinateur et certaines notions de base en informatique telles que la création de répertoires, la sauvegarde et la suppression de fichiers.

Particularité(s)

Connaissances et habiletés à utiliser l'ordinateur et les logiciels liés à la tâche.

Contenu

Familiarisation avec l'Impulse 200 LR, l'Angle Encoder et le TDS Recon — Différents types de mesures effectuées par l'appareil — Utilisation du logiciel Pocket Zone — Résolution de problèmes techniques

Tarif par participant 2014-2015

Les frais de formation par étudiant seront déterminés en fonction des ressources utilisées pour la prestation de ce cours, du nombre d'étudiants et du lieu de prestation. À titre indicatif, à l'hiver 2012, pour la prestation de ce cours à l'ENPQ, les frais de formation par étudiant pour un groupe de 6 s'élevaient à 818 \$. Ces informations sont fournies afin de permettre aux différentes organisations policières de mieux planifier leur budget de formation.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

30 April 2014

SER-1023 - Dessin de scène d'événement assisté par ordinateur

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	4 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de dessiner, d'imprimer et/ou de tracer un croquis à l'échelle d'une scène d'événement.

Préalable(s)

- Connaître la méthode de mesure par coordonnées.
- Être familier avec l'environnement Windows.

Contenu

Dessin assisté par ordinateur — Gestion des fichiers de dessin — Création de texte — Édition d'objets — Traçage et impression de croquis — Relevés de scène à partir de cas réels

Tarif par participant 2014-2015

Frais d'inscription	42 \$
Frais de formation	793 \$
<i>Coût de revient du cours</i>	3 093 \$
<i>Contribution ENPQ (dév. et soutien)</i>	- 2 300 \$
<i>Contribution de l'étudiant (prestation)</i>	793 \$
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	245 \$
TOTAL	1 080 \$

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

2 mai 2014

SER-1031 - Patrouille nautique

Durée du cours	32 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	8 h
Nombre de places	4
Nombre de groupes prévus	2

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant qui effectue de la patrouille nautique de développer des comportements et des habiletés particulières pour intervenir adéquatement dans le cadre de ses fonctions.

Préalable(s)

- Être agent de la paix.
- *Cadre légal et technique lié à la patrouille nautique* [SER-1045].
- Être en bonne condition physique.
- Savoir nager.
- Avoir répondu au questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP).

Particularité(s)

L'étudiant doit fournir son embarcation ou prendre entente avec un autre corps de police, puisque cette formation requiert un bateau pour deux étudiants.

Contenu

Effectuer les préparatifs à la patrouille nautique — Piloter un bateau — Interceptor un bateau — Remorquer un bateau — Effectuer des sauvetages — Appliquer la réglementation — Effectuer des activités de prévention — Rédiger des rapports — Témoigner à la cour

Tarif par participant 2014-2015

Frais d'inscription	42 \$
Frais de formation	2 221 \$
<i>Coût de revient du cours</i>	<i>5 841 \$</i>
<i>Contribution ENPQ (dév. et soutien)</i>	<i>- 3 620 \$</i>
<i>Contribution de l'étudiant (prestation)</i>	<i>2 221 \$</i>
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	196 \$
TOTAL	2 459 \$

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 avril 2014

SER-1033 - Inspection systématique du système d'échappement d'une motocyclette

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	10
Nombre de groupes prévus	2

Compétences ou objectifs

Faciliter les interventions relatives à la problématique des systèmes d'échappement non conformes des motocyclettes.

Préalable(s)

- Être agent de la paix.

Contenu

Aspect juridique — Identification et caractéristiques générales d'une motocyclette — Normes et aspect extérieur et intérieur du système d'échappement d'une motocyclette — Protocole de vérification (étapes de l'inspection systématique) — Constat d'infraction — Rapport d'infraction abrégé sur constat — Complément de rapport d'infraction — Guide d'application — Jurisprudence

Tarif par participant 2014-2015

Frais d'inscription	42 \$
Frais de formation	97 \$
<i>Coût de revient du cours</i>	487 \$
<i>Contribution ENPQ (dév. et soutien)</i>	- 390 \$
<i>Contribution de l'étudiant (prestation)</i>	97 \$
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	49 \$
TOTAL	188 \$

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 avril 2014

SER-1036 - Opération planifiée de contrôle routier

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Intervenir lors d'opérations planifiées de contrôle routier.

Préalable(s)

- Être agent de la paix ou instructeur à l'École nationale de police du Québec.

Particularité(s)

Ce cours est un outil indispensable pour intervenir adéquatement lors d'opérations planifiées de contrôle routier en appliquant des modèles optimaux pour les adapter à la réalité du territoire de travail tels que les opérations de contrôle pour capacité de conduite affaiblie, port de la ceinture, vitesse excessive, etc.

Contenu

Historique et problématique liés aux OPCR — Aspect légal — Planification de l'opération — Déroulement de l'opération — Différents modèles — Installation du site de l'opération — Exécution d'une opération — Évaluation certificative

Tarif par participant 2014-2015

Les frais de formation par étudiant seront déterminés en fonction des ressources utilisées pour la prestation de ce cours, du nombre d'étudiants et du lieu de prestation. À titre indicatif, à l'automne 2013, pour la prestation de ce cours en hors établissement, les frais de formation par étudiant pour un groupe de 12 s'élevaient à 450 \$. Ces informations sont fournies afin de permettre aux différentes organisations policières de mieux planifier leur budget de formation.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

16 avril 2014

SER-1039 - Techniques d'enquête de collision

Durée du cours	80 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	4 h
Nombre de places	20
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de développer les habiletés professionnelles quant à l'utilisation de méthodes et de techniques d'enquête relatives à une collision ainsi que le normographe, l'arithmographe, la photographie, le marquage, les mesures, le croquis, la réalisation d'un plan d'intervention et d'un rapport d'enquête.

Préalable(s)

- Être agent de la paix.

Contenu

Révision du cours d'enquête de collision (cours de base) — Structure d'intervention, philosophie et rôle — Carnet de notes — Entrevue et interrogatoire — Chaîne d'événements — Utilisation du normographe et de l'arithmographe — Croquis et mesures — Examen de la scène et du véhicule — Mises en situation — Aspect juridique et témoignage devant les tribunaux — Plan d'intervention et rapport d'enquête

Tarif par participant 2014-2015

Frais d'inscription	42 \$
Frais de formation	1 002 \$
Coût de revient du cours	4 947 \$
Contribution ENPQ (dév. et soutien)	- 3 945 \$
Contribution de l'étudiant (prestation)	1 002 \$
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	490 \$
TOTAL	1 534 \$

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 avril 2014

SER-1044 - Patrouille à bicyclette

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	3

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances et les habiletés lui permettant d'utiliser efficacement la bicyclette comme moyen de patrouille.

Préalable(s)

- Être agent de la paix.
- Avoir répondu au questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique (Q-AAP).
- Être en bonne condition physique.
- Posséder des aptitudes de conduite d'une bicyclette.

Particularité(s)

L'étudiant doit fournir sa bicyclette adaptée pour route et hors route avec suspension avant et pneus larges, le support pour le transport ainsi que les équipements et le matériel appropriés.

Contenu

Équipements et habillement nécessaires pour la patrouille à bicyclette — Notions d'ajustement — Techniques de patrouille (interception de piétons, de bicyclettes, d'automobiles) — Parcours sur piste — Parcours aérobiques — Parcours hors route — Poursuites et manœuvres défensives — Exercices pratiques

Tarif par participant 2014-2015

Frais d'inscription	42 \$
Frais de formation	410 \$
Coût de revient du cours	1 717 \$
Contribution ENPQ (dév. et soutien)	- 1 307 \$
Contribution de l'étudiant (prestation)	410 \$
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	147 \$
TOTAL	599 \$

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 avril 2014

SER-1045 - Cadre légal et technique lié à la patrouille nautique

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	10
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de s'approprier les lois et règlements associés à la patrouille en bateau.

Préalable(s)

- Être agent de la paix.
- Savoir nager.

Particularité(s)

L'étudiant doit apporter un maillot de bain ainsi qu'un vieil uniforme (pantalon, chemise, souliers) afin de pouvoir sauter à l'eau en uniforme.

Contenu

Reconnaître et appliquer les pouvoirs et devoirs selon le champ de compétence permis par la loi — Reconnaître et appliquer les éléments contenus dans la pratique policière du ministère de la Sécurité publique — Utiliser les documents légaux — Connaître et appliquer les Lois et règlements relatifs à la sécurité nautique — Connaître les règles relatives aux utilisateurs d'embarcation de plaisance — Remplir les formulaires — Maîtriser l'utilisation d'une radio VHF marine

Tarif par participant 2014-2015

Frais d'inscription	42 \$
Frais de formation	907 \$
Coût de revient du cours	3 335 \$
Contribution ENPQ (dév. et soutien)	- 2 428 \$
Contribution de l'étudiant (prestation)	907 \$
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	245 \$
TOTAL	1 194 \$

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 avril 2014

SER-1049 - Épreuves de coordination des mouvements - Formation d'appoint

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'exécuter les épreuves de coordination des mouvements dans le but de relever des indices de capacité de conduite affaiblie.

Préalable(s)

- Être agent de la paix ou être étudiant en cours de formation aux programmes collégiaux (DEC, AEC) ayant complété ou étant sur le point de compléter la compétence « interventions policières liées à la capacité de conduite affaiblie » ou être aspirant policier au programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie de l'ENPQ.

Particularité(s)

La première journée de cette formation étant axée sur la théorie (pouvoirs et devoirs en matière de capacité de conduite affaiblie), cette partie peut être diffusée à un nombre d'étudiants supérieur à 6.

Contenu

Exécution du test du « nystagmus du regard horizontal » — Exécution du test de « Marcher et se retourner » — Exécution du test « Se tenir sur un pied » — Rédaction de formulaires — Application des épreuves de coordination des mouvements en référence au Code de la sécurité routière et au Code criminel — Pouvoirs et devoirs en matière de capacité de conduite affaiblie — Sommaire des signes liés aux différentes catégories de drogues

Tarif par participant 2014-2015

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en déconcentration, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

6 mai 2014

SER-1050 - Technicien qualifié en alcootest - DataMaster DMT-C

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	4 h
Nombre de places	20
Nombre de groupes prévus	11

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances théoriques et juridiques et de développer des techniques professionnelles lors de l'utilisation de cet alcootest.

Préalable(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

L'étudiant ne sera formé que sur l'alcootest DataMaster DMT-C. Il sera désigné comme technicien qualifié sur cet appareil et recevra une carte de qualification valide pour une période de 5 ans.

Contenu

Lois physiques, pharmacologie et physiologie de l'alcool – Prélèvement de l'échantillon d'haleine – Situations particulières – Interprétation des mesures et calculs dans l'analyse de l'haleine – Extrapolation du rôle de l'alcool lié à la capacité de conduite affaiblie – Description du fonctionnement de l'alcootest – Préparation de l'alcootest – Tests avec le prévenu – Interprétation des résultats obtenus – Traitement des formulaires et des rapports requis – Témoignage à la cour – Évaluation de son utilisation de l'alcootest

Tarif par participant 2014-2015

Frais d'inscription	42 \$
Frais de formation	727 \$
<i>Coût de revient du cours</i>	2 952 \$
<i>Contribution ENPQ (dév. et soutien)</i>	- 2 225 \$
<i>Contribution de l'étudiant (prestation)</i>	727 \$
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	245 \$
TOTAL	1 014 \$

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 avril 2014

SER-1056 - Conduire un véhicule de police - Niveau 2

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	1 h 30
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	9
Nombre de groupes prévus	S.O.

Compétences ou objectifs

Parfaire ses connaissances et habiletés en conduite préventive et d'urgence d'un véhicule de police.

Préalable(s)

- Être agent de la paix.

Particularité(s)

Ce cours est un préalable au cours *Conduite d'un véhicule de police - Le moniteur* [SER-2047].

Contenu

Utiliser des techniques de conduite lors d'un déplacement d'urgence – Effectuer des déplacements en situation d'urgence – Effectuer la poursuite d'un véhicule routier – Effectuer des manœuvres sur un parcours de précision – Se familiariser avec la mécanique automobile – Apprécier sa performance de conduite

Tarif par participant 2014-2015

Les frais de formation par étudiant seront déterminés en fonction des ressources utilisées pour la prestation de ce cours, du nombre d'étudiants et du lieu de prestation.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

5 septembre 2014

SER-2002 - Cinémomètre laser - Le moniteur

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	5 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les fondements stratégiques et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques.

Acquérir les compétences spécifiques permettant de former les agents de la paix comme opérateur du cinémomètre laser et assurer le maintien et l'enrichissement de leurs habiletés respectives.

Préalable(s)

- Être agent de la paix.
- *Animateur* [COM-2001] ou *Enseignement et didactique* [CFA-104] et *Instrumentation didactique* [CFA-105] ou *Interventions pédagogiques* [COM-1005] ou *Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages* [COM-2005].
- *Cinémomètre laser* [SER-1010] ou *Cinémomètre laser — Requalification* [SER-1011] ou *Cinémomètre laser — Notions spécifiques* [SER-2011].

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans.

Contenu

Notions générales — Principes de base — Vérification — Utilisation — Considérations juridiques et opérationnelles — Démonstration — Témoignage à la cour — Directives de l'École nationale de police du Québec et du corps de police — Exposé de l'étudiant — Travaux pratiques — Aptitudes à évaluer

Tarif par participant 2014-2015

Frais d'inscription	42 \$
Frais de formation	457 \$
Coût de revient du cours	1 829 \$
Contribution des corps de police (75 %)	- 1 372 \$
Contribution de l'étudiant (25 %)	457 \$
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	245 \$
TOTAL	744 \$

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 avril 2014

SER-2003 - Cinémomètre laser - Le moniteur - Requalification

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	2

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser les fondements stratégiques et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques.

Assurer l'actualisation de ses compétences spécifiques afin de voir au maintien et à l'enrichissement des habiletés des opérateurs de cinémomètre laser.

Préalable(s)

- *Cinémomètre laser — Le moniteur* [SER-2002].

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans.

Le moniteur qui se présente au cours doit apporter sa reliure à anneaux avec les documents à jour. Il est de sa responsabilité de la tenir à jour en s'appropriant les dernières versions disponibles sur le site du CIS de l'École nationale de police du Québec. Un moniteur qui se présentera sans sa reliure ou avec une reliure contenant des documents désuets ne pourra assister au cours. De plus, l'École ne remettra plus de nouvelles reliures lors des cours de requalification.

Contenu

Présentation du cours — Exposé sur la matière — Évaluation de l'exposé — Révision des principes de base du cinémomètre — Considérations légales — Témoignage à la cour — Révision des principes d'enseignement — Démonstration d'appareils — Exercice pratique d'évaluation de l'opérateur — Directives de l'École nationale de police du Québec

Important

Ce cours comporte une évaluation obligatoire des connaissances du moniteur sur le cinémomètre laser. Lors de cette évaluation, un accent particulier sera mis sur le principe de fonctionnement et le protocole d'utilisation du cinémomètre. On abordera donc tour à tour les principes de base du cinémomètre, son utilisation sécuritaire et selon les considérations légales, le constat d'infraction, le témoignage à la cour, les directives de l'ENPQ et la requalification de l'opérateur, le tout lors de présentations par les moniteurs, accompagnées de questions et discussions.

Dans cette optique, ce cours vient compléter la formation du moniteur en cinémométrie par la mise à jour des connaissances et des techniques spécifiques lui permettant l'adoption et le développement d'attitudes conséquentes à son travail.

Tarif par participant 2014-2015

Frais d'inscription	42 \$
Frais de formation	90 \$
<i>Coût de revient du cours</i>	360 \$
<i>Contribution des corps de police (75 %)</i>	- 270 \$
<i>Contribution de l'étudiant (25 %)</i>	90 \$
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	49 \$
TOTAL	181 \$

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 avril 2014

SER-2004 - Cinémomètre Doppler - Le moniteur

Durée du cours	40 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	5 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les fondements stratégiques et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques.

Acquérir les compétences spécifiques permettant de former les agents de la paix comme opérateur du cinémomètre Doppler et assurer le maintien et l'enrichissement de leurs habiletés respectives.

Préalable(s)

- Être agent de la paix.
- *Cinémomètre Doppler* [SER-1005] ou *Cinémomètre Doppler — Requalification* [SER-1012].
- *Animateur* [COM-2001] ou *Enseignement et didactique* [CFA-104] et *Instrumentation didactique* [CFA-105] ou *Interventions pédagogiques* [COM-1005] ou *Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages* [COM-2005].

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans.

Contenu

Principes de base — Considérations juridiques et opérationnelles — Démonstration — Témoignage à la cour — Directives de l'École nationale de police du Québec et du corps de police — Exposé de l'étudiant — Travaux pratiques — Aptitudes à évaluer

Tarif par participant 2014-2015

Frais d'inscription	42 \$
Frais de formation	455 \$
<i>Coût de revient du cours</i>	1 820 \$
<i>Contribution des corps de police (75 %)</i>	- 1 365 \$
<i>Contribution de l'étudiant (25 %)</i>	455 \$
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	245 \$
TOTAL	742 \$

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

2 mai 2014

SER-2005 - Cinémomètre Doppler - Le moniteur - Requalification

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	2

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser les fondements stratégiques et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques.

Assurer l'actualisation de ses compétences spécifiques afin de voir au maintien et à l'enrichissement des habiletés des opérateurs de cinémomètre Doppler.

Préalable(s)

- *Cinémomètre Doppler — Le moniteur* [SER-2004].

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans.

Le moniteur qui se présente au cours doit apporter sa reliure à anneaux avec les documents à jour. Il est de sa responsabilité de la tenir à jour en s'appropriant les dernières versions disponibles sur le site du CIS de l'École nationale de police du Québec. Un moniteur qui se présentera sans sa reliure ou avec une reliure contenant des documents désuets ne pourra assister au cours. De plus, l'École ne remettra plus de nouvelles reliures lors des cours de requalification.

Contenu

Présentation du cours — Exposé sur la matière — Évaluation de l'exposé — Révision des principes de base du cinémomètre — Considérations légales — Témoignage à la cour — Démonstration d'appareils — Exercice pratique d'évaluation de l'opérateur — Directives de l'École nationale de police du Québec

Important

Ce cours comporte une évaluation obligatoire des connaissances du moniteur sur le cinémomètre Doppler. Lors de cette évaluation, un accent particulier sera mis sur le principe de fonctionnement et le protocole d'utilisation du cinémomètre. On abordera donc tour à tour les principes de base du cinémomètre, son utilisation sécuritaire et selon les considérations légales, le constat d'infraction, le témoignage à la cour, les directives de l'ENPQ et la requalification de l'opérateur, le tout lors de présentations par les moniteurs, accompagnées de questions et discussions.

Dans cette optique, ce cours vient compléter la formation du moniteur en cinémométrie par la mise à jour des connaissances et des techniques spécifiques lui permettant l'adoption et le développement d'attitudes conséquentes à son travail.

Tarif par participant 2014-2015

Frais d'inscription	42 \$
Frais de formation	89 \$
<i>Coût de revient du cours</i>	354 \$
<i>Contribution des corps de police (75 %)</i>	- 265 \$
<i>Contribution de l'étudiant (25 %)</i>	89 \$
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	49 \$
TOTAL	180 \$

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 avril 2014

SER-2006 - Alcotest® 7410 GLC - Le moniteur

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les fondements stratégiques et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques.

Acquérir les compétences spécifiques permettant de former les agents de la paix dans l'utilisation et l'étalonnage de l'appareil Alcotest® 7410 GLC et assurer le maintien et l'enrichissement de leurs habiletés respectives.

Préalable(s)

- Être technicien qualifié en alcootest.
- *Alcotest® 7410 GLC* [SER-0004].
- *Animateur* [COM-2001] ou *Enseignement et didactique* [CFA-104] et *Instrumentation didactique* [CFA-105] ou *Interventions pédagogiques* [COM-1005] ou *Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages* [COM-2005].

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans.

Contenu

Caractéristiques générales — Description de l'aspect extérieur — Description du fonctionnement interne — Mises en garde — Unité d'alimentation — Protocole d'utilisation — Pannes, causes, remèdes — Pouvoirs et devoirs — Normes d'entretien, d'utilisation et de formation pour l'appareil de détection d'alcool — Étalonnage de l'appareil — Vérification et renouvellement du certificat d'utilisation — Témoignage à la cour — Formulaires — Séances de tests de consommation sur des sujets — Directives de l'École nationale de police du Québec

Tarif par participant 2014-2015

Les frais de formation par étudiant seront déterminés en fonction des ressources utilisées pour la prestation de ce cours, du nombre d'étudiants et du lieu de prestation. À titre indicatif seulement, au printemps 2011, pour la prestation de ce cours à l'ENPQ, les frais de formation par étudiant pour un groupe de 6 s'élevaient à 416 \$. Ces informations sont fournies afin de permettre aux différentes organisations policières de mieux planifier leur budget de formation.

Dernière mise à jour

30 avril 2014

SER-2007 - Alcotest® 7410 GLC - Le moniteur - Requalification

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser les fondements stratégiques et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques. Assurer l'actualisation de ses compétences spécifiques afin de voir au maintien et à l'enrichissement des habiletés des utilisateurs et des techniciens en étalonnage sur l'Alcotest® 7410 GLC.

Préalable(s)

- Être un agent de la paix affecté à la formation et au suivi de la formation sur cet appareil.
- *Alcotest® 7410 GLC — Le moniteur* [SER-2006].
- Avoir maintenu à jour ses connaissances en ce qui concerne la manipulation de l'Alcotest® 7410 GLC.
- Avoir maintenu sa qualification comme technicien qualifié en alcootest.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans.

Le moniteur qui se présente au cours doit apporter sa reliure à anneaux avec les documents à jour. Il est de sa responsabilité de la tenir à jour en s'appropriant les dernières versions disponibles sur le site du CIS de l'École nationale de police du Québec. Un moniteur qui se présentera sans sa reliure ou avec une reliure contenant des documents désuets ne pourra assister au cours. De plus, l'École ne remettra plus de nouvelles reliures lors des cours de requalification.

Contenu

Rappel des caractéristiques générales — Description de l'aspect extérieur — Description du fonctionnement interne — Principes d'analyse — Protocole d'utilisation — Pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix — Normes d'entretien, d'utilisation et de formation — Étalonnage de l'appareil — Renouvellement du certificat d'utilisation — Jurisprudence — Formulaires — Directives de l'École nationale de police du Québec

Tarif par participant 2014-2015

Les frais de formation par étudiant seront déterminés en fonction des ressources utilisées pour la prestation de ce cours, du nombre d'étudiants et du lieu de prestation. À titre indicatif seulement, à l'automne 2013, pour la prestation de ce cours à l'ENPQ, les frais de formation par étudiant pour un groupe de 5 s'élevaient à 281 \$. Ces informations sont fournies afin de permettre aux différentes organisations policières de mieux planifier leur budget de formation.

Dernière mise à jour

6 mai 2014

SER-2008 - Alco-Sensor IV DWF - Le moniteur

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	2

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les fondements stratégiques et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques.

Acquérir les compétences spécifiques permettant de former les agents de la paix dans l'utilisation et l'étalonnage de l'appareil Alco-Sensor IV DWF et assurer le maintien et l'enrichissement de leurs habiletés respectives.

Préalable(s)

- Être technicien qualifié en alcootest.
- *Alco-Sensor IV DWF* [SER-0007].
- *Animateur* [COM-2001] ou *Enseignement et didactique* [CFA-104] et *Instrumentation didactique* [CFA-105] ou *Interventions pédagogiques* [COM-1005] ou *Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages* [COM-2005].

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans.

Contenu

Caractéristiques générales — Description de l'aspect extérieur — Description du fonctionnement interne — Mises en garde — Unité d'alimentation — Protocole d'utilisation — Pannes, causes, remèdes — Pouvoirs et devoirs — Normes d'entretien, d'utilisation et de formation pour l'appareil de détection d'alcool — Étalonnage de l'appareil — Vérification et renouvellement du certificat d'utilisation — Témoignage à la cour — Formulaires — Tests sur sujets — Directives de l'École nationale de police du Québec

Tarif par participant 2014-2015

Frais d'inscription	42 \$
Frais de formation	292 \$
Coût de revient du cours	1 170 \$
Contribution des corps de police (75 %)	- 878 \$
Contribution de l'étudiant (25 %)	292 \$
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	98 \$
TOTAL	432 \$

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 avril 2014

SER-2010 - Alco-Sensor IV DWF - Le moniteur - Requalification

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	4

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser les fondements stratégiques et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques.

Assurer l'actualisation de ses compétences spécifiques afin de voir au maintien et à l'enrichissement des habiletés des utilisateurs et des techniciens en étalonnage sur l'Alco-Sensor IV DWF.

Préalable(s)

- Être un agent de la paix affecté à la formation et au suivi de la formation sur cet appareil.
- Avoir maintenu à jour ses connaissances sur l'appareil Alco-Sensor IV DWF.
- Avoir maintenu sa qualification comme technicien qualifié en alcootest.
- *Alco-Sensor IV DWF — Le moniteur* [SER-2008].

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans.

Le moniteur qui se présente au cours doit apporter sa reliure à anneaux avec les documents à jour. Il est de sa responsabilité de la tenir à jour en s'appropriant les dernières versions disponibles sur le site du CIS de l'École nationale de police du Québec. Un moniteur qui se présentera sans sa reliure ou avec une reliure contenant des documents désuets ne pourra assister au cours. De plus, l'École ne remettra plus de nouvelles reliures lors des cours de requalification.

Contenu

Rappel des notions : Caractéristiques générales — Description de l'aspect extérieur et du fonctionnement interne — Principes d'analyse — Protocole d'utilisation — Pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix — Normes d'entretien, d'utilisation et de formation — Étalonnage de l'appareil — Renouvellement du certificat d'utilisation — Jurisprudence — Formulaires — Directives de l'École nationale de police du Québec

Tarif par participant 2014-2015

Frais d'inscription	42 \$
Frais de formation	170 \$
<i>Coût de revient du cours</i>	678 \$
<i>Contribution des corps de police (75 %)</i>	- 508 \$
<i>Contribution de l'étudiant (25 %)</i>	170 \$
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	49 \$
TOTAL	261 \$

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

SER-2011 - Cinémomètre laser - Notions spécifiques

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	3 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances pratiques et juridiques lors de la manipulation du cinémomètre laser dans le cadre jurisprudentiel reconnu.

Préalable(s)

- Être agent de la paix.
- *Cinémomètre Doppler* [SER-1005] ou *Cinémomètre Doppler — Requalification* [SER-1012].

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences du cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 5 ans.

Contenu

Rappel sur les infractions relatives à la vitesse et application de la Loi — Notions générales — Principes de base — Vérification — Utilisation — Considérations juridiques et opérationnelles — Présentation des appareils et exercices supervisés — Rappel des éléments importants du témoignage à la Cour — Directives de l'École nationale de police du Québec et des services policiers — Tribunal-école

Tarif par participant 2014-2015

Ce cours est généralement offert par un moniteur dûment formé par l'École nationale de police du Québec. Cette formation s'effectue en déconcentration, au sein même des corps de police québécois.

L'École peut néanmoins offrir ce cours à un corps de police qui en fait la demande. Les deux parties conviendront alors d'un tarif en fonction du lieu de prestation et du nombre d'étudiants inscrits.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

30 avril 2014

SER-2012 - Intoxilyzer® 5000 C - Notions spécifiques

Durée du cours	32 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	3 h
Nombre de places	20
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances juridiques et de développer des techniques professionnelles lors de l'utilisation de cet alcootest.

Préalable(s)

- Être technicien qualifié en alcootest.
- *Technicien qualifié en alcootest — Breathalyzer® 900 et 900A [SER-1008] ou Alco-Sensor IV - RBT IV [SER-1007] ou Alco-Sensor IV - RBT IV — Notions spécifiques [SER-2024] ou Technicien qualifié en alcootest — DataMaster DMT-C [SER-1050] ou DataMaster DMT-C — Notions spécifiques [SER-2038].*

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours sera désigné comme technicien qualifié sur cet appareil et recevra une carte de qualification valide pour une période de 5 ans.

Contenu

Rappel des notions : lois physiques, pharmacologie et physiologie de l'alcool — Principes de fonctionnement de l'Intoxilyzer® 5000 C — Description des composantes internes et externes — Protocole d'utilisation — Prélèvement de l'échantillon d'haleine — Situations particulières — Spécificités de l'Intoxilyzer® 5000 C — Mesure du résultat — Défectuosités et messages d'erreur — Traitement des formulaires et des rapports — Préparation pour le témoignage à la cour — Séances de consommation sur des sujets

Tarif par participant 2014-2015

Les frais de formation par étudiant seront déterminés en fonction des ressources utilisées pour la prestation de ce cours, du nombre d'étudiants et du lieu de prestation. À titre indicatif, au printemps 2011, pour la prestation de ce cours à l'ENPQ, les frais de formation par étudiant pour un groupe de 20 s'élevaient à 554 \$. Ces informations sont fournies afin de permettre aux différentes organisations policières de mieux planifier leur budget de formation.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

2 mai 2014

SER-2014 - Technicien qualifié en alcootest - Intoxilyzer® 5000 C - Requalification (test)

Durée du cours	2 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	4
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'assurer le maintien et l'enrichissement de ses habiletés techniques en se requalifiant comme technicien qualifié pour l'alcootest Intoxilyzer® 5000 C.

Préalable(s)

- *Technicien qualifié en alcootest — Intoxilyzer® 5000 C* [SER-1009] ou *Intoxilyzer® 5000 C — Notions spécifiques* [SER-2012].

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours recevra une carte de qualification valide pour une autre période de 5 ans. Cette requalification est obligatoire et respecte les dispositions de la Politique à l'égard de la désignation des techniciens qualifiés en alcootest édictée par le ministère de la Sécurité publique.

Le technicien qualifié qui se présente au cours doit apporter sa reliure à anneaux avec les documents à jour. Il est de sa responsabilité de la tenir à jour en s'appropriant les dernières versions disponibles sur le site du CIS de l'École nationale de police du Québec. Un technicien qualifié qui se présentera sans sa reliure ou avec une reliure contenant des documents désuets ne pourra assister au cours. De plus, l'École ne remettra plus de nouvelles reliures lors des cours de requalification de technicien qualifié.

Contenu

Préparation de l'alcootest — Prélèvement de l'échantillon d'haleine et réaction lors de situations particulières — Interprétation des résultats — Traitement des formulaires et des rapports — Évaluation de l'utilisation de l'alcootest

Important

La qualification du technicien qualifié se termine le 31 décembre suivant le 5^e anniversaire de sa délivrance. Le technicien qualifié qui ne renouvelle pas sa carte de qualification ou échoue sa requalification verra sa désignation sur cet appareil révoquée. Le technicien qualifié qui ne se requalifie pas avant la date d'échéance devra reprendre le cours *Technicien qualifié en alcootest - Intoxilyzer® 5000C* [SER-1009] ou *Intoxilyzer® 5000C — Notions spécifiques* [SER-2012].

Tarif par participant 2014-2015

Les frais de formation par étudiant seront déterminés en fonction des ressources utilisées pour la prestation de ce cours, du nombre d'étudiants et du lieu de prestation. À titre indicatif, à l'été 2012, pour la prestation de ce cours en hors établissement, les frais de formation par étudiant pour un groupe de 4 s'élevaient à 238 \$. Ces informations sont fournies afin de permettre aux différentes organisations policières de mieux planifier leur budget de formation.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

16 avril 2014

SER-2015 - Photomètre - Le moniteur

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	2 h
Nombre de places	8
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'intégrer les fondements stratégiques et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques.

Acquérir les compétences spécifiques permettant de former les agents de la paix comme utilisateurs de photomètre et assurer le maintien et l'enrichissement de leurs habiletés respectives.

Préalable(s)

- Être agent de la paix.
- *Animateur* [COM-2001] ou *Enseignement et didactique* [CFA-104] et *Instrumentation didactique* [CFA-105] ou *Interventions pédagogiques* [COM-1005] ou *Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages* [COM-2005].
- *Photomètre* [SER-1002].

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans.

Contenu

Caractéristiques générales — Description de l'aspect extérieur du photomètre et du fonctionnement interne — Principe d'analyse — Spécifications des appareils — Protocole d'utilisation — Pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix — Témoignage à la cour et jurisprudence — Rédaction des rapports — Supervision et coaching — Exposé animation — Aptitudes à évaluer

Tarif par participant 2014-2015

Frais d'inscription	42 \$
Frais de formation	202 \$
<i>Coût de revient du cours</i>	809 \$
<i>Contribution des corps de police (75 %)</i>	- 607 \$
<i>Contribution de l'étudiant (25 %)</i>	202 \$
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	98 \$
TOTAL	342 \$

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 avril 2014

SER-2017 - Reconstitutionniste

Durée du cours	200 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	30 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Reconstituer une scène de collision en prenant en charge la scène, en expertisant la scène, en élaborant un rapport d'expertise et en présentant les résultats de la reconstitution.

Préalable(s)

- Avoir suivi la formation *Techniques d'enquête de collision* [SER-1039] et *Imagerie numérique judiciaire* [ENQ-1022].

Particularité(s)

Connaissances et habiletés à utiliser l'ordinateur et les logiciels liés à la tâche. Connaissances et habiletés liées au domaine des mathématiques et à celui de la mécanique (le mouvement et l'équilibre des corps).

Contenu

Connaissance des mathématiques en relation avec la reconstitution de collision — Examen de la scène — Examen du véhicule — Relevé d'un coefficient de frottement — Examen des lampes d'un véhicule — Estimation de vitesses à partir d'une trace de freinage — Estimation de vitesses à partir d'une trace de dérapage de type « Yaw » — Estimation de vitesses lors d'une chute ou d'un saut — Analyse d'une collision en termes de temps et de distances — Introduction aux collisions impliquant un piéton, un camion et une moto — Rôle du pneu — Facteurs humains dans la conduite d'un véhicule routier — Normes de construction des routes et des chaussées — Normes régissant la signalisation routière — Témoignage de l'expert — Rédaction de rapports

Tarif par participant 2014-2015

Les frais de formation par étudiant seront déterminés en fonction des ressources utilisées pour la prestation de ce cours, du nombre d'étudiants et du lieu de prestation.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

30 avril 2014

SER-2022 - Photomètre - Le moniteur - Requalification

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser les fondements stratégiques et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques.

Assurer l'actualisation de ses compétences spécifiques afin de voir au maintien et à l'enrichissement des habiletés des utilisateurs du photomètre.

Préalable(s)

- *Photomètre — Le moniteur* [SER-2015].

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans.

Contenu

Rappel des principes de fonctionnement du photomètre — Considérations légales — Exercices d'évaluation d'un opérateur de photomètre — Instructions de l'École nationale de police du Québec

Tarif par participant 2014-2015

Frais d'inscription		42 \$
Frais de formation		121 \$
<i>Coût de revient du cours</i>	483 \$	
<i>Contribution des corps de police (75 %)</i>	- 362 \$	
<i>Contribution de l'étudiant (25 %)</i>	121 \$	
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))		49 \$
TOTAL		212 \$

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 avril 2014

SER-2024 - Alco-Sensor IV - RBT IV - Notions spécifiques

Durée du cours	32 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	3 h
Nombre de places	20
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances juridiques et de développer des techniques professionnelles lors de l'utilisation de cet alcootest.

Préalable(s)

- Être technicien qualifié en alcootest.
- *Technicien qualifié en alcootest — Breathalyzer® 900 et 900A [SER-1008] ou Technicien qualifié en alcootest — Intoxilyzer® 5000 C [SER-1009] ou Intoxilyzer® 5000 C — Notions spécifiques [SER-2012] ou Technicien qualifié en alcootest — DataMaster DMT-C [SER-1050] ou DataMaster DMT-C — Notions spécifiques [SER-2038].*

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours sera désigné comme technicien qualifié sur cet appareil et recevra une carte de qualification valide pour une période de 5 ans.

Contenu

Rappel des notions : lois physiques, pharmacologie et physiologie de l'alcool — Caractéristiques générales et description de l'aspect extérieur de l'alcootest — Fonctionnement interne et principe d'analyse — Mesure du résultat — Description et fonctionnement des équipements utilisés — Prélèvement de l'échantillon d'haleine — Situations particulières — Protocole d'utilisation — Traitement des formulaires et des rapports — Préparation pour le témoignage à la cour — Séances de tests de consommation sur des sujets

Tarif par participant 2014-2015

Les frais de formation par étudiant seront déterminés en fonction des ressources utilisées pour la prestation de ce cours, du nombre d'étudiants et du lieu de prestation. À titre indicatif, au printemps 2011, pour la prestation de ce cours à l'ENPQ, les frais de formation par étudiant pour un groupe de 20 s'élevaient à 532 \$. Ces informations sont fournies afin de permettre aux différentes organisations policières de mieux planifier leur budget de formation.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

30 avril 2014

SER-2026 - Technicien qualifié en alcootest – Alco-Sensor IV - RBT IV – Requalification (test)

Durée du cours	2 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	4
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'assurer le maintien et l'enrichissement de ses habiletés techniques en se requalifiant comme technicien qualifié pour l'alcootest Alco-Sensor IV - RBT IV.

Préalable(s)

- *Technicien qualifié en alcootest — Alco-Sensor IV - RBT IV* [SER-1007] ou *Alco-Sensor IV - RBT IV — Notions spécifiques* [SER-2024].

Particularité(s)

L'étudiant est soumis à un test pratique de requalification. La réussite de ce test permet la requalification du technicien qualifié en alcootest pour les 5 prochaines années.

Cette requalification est obligatoire et respecte les dispositions de la Politique à l'égard de la désignation des techniciens qualifiés en alcootest édictée par le ministère de la Sécurité publique.

Le technicien qualifié qui se présente au cours doit apporter sa reliure à anneaux avec les documents à jour. Il est de sa responsabilité de la tenir à jour en s'appropriant les dernières versions disponibles sur le site du CIS de l'École nationale de police du Québec. Un technicien qualifié qui se présentera sans sa reliure ou avec une reliure contenant des documents désuets ne pourra assister au cours. De plus, l'École ne remettra plus de nouvelles reliures lors des cours de requalification de technicien qualifié.

Contenu

Préparation de l'alcootest — Protocole d'utilisation — Décision appropriée en présence d'un test de contrôle hors norme — Étalonnage de l'alcootest — Prélèvement de l'échantillon d'haleine et réaction lors de situations particulières — Interprétation des résultats — Traitement des formulaires et des rapports — Évaluation de l'utilisation de l'alcootest

Important

La qualification du technicien qualifié se termine le 31 décembre suivant le 5^e anniversaire de sa délivrance. Le technicien qualifié qui ne renouvelle pas sa carte de qualification ou échoue sa requalification verra sa désignation sur cet appareil révoquée. Le technicien qualifié qui ne se requalifie pas avant la date d'échéance devra reprendre le cours *Technicien qualifié en alcootest Alco-Sensor IV — RBT IV* [SER-1007] ou *Alco-Sensor IV — RBT IV — Notions spécifiques* [SER-2024].

Tarif par participant 2014-2015

Les frais de formation par étudiant seront déterminés en fonction des ressources utilisées pour la prestation de ce cours, du nombre d'étudiants et du lieu de prestation.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

16 avril 2014

SER-2027 - Technicien qualifié en alcootest - Alco-Sensor IV - RBT IV - Requalification

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre le maintien de la compétence des techniciens qualifiés en alcootest et actualiser leurs connaissances et leurs méthodes de travail en ce qui a trait à l'utilisation de l'Alco-Sensor IV - RBT IV.

Préalable(s)

- Être technicien qualifié en alcootest sur l'appareil Alco-Sensor IV – RBT IV.
- *Technicien qualifié en alcootest — Alco-Sensor IV - RBT IV* [SER-1007] ou *Alco-Sensor IV - RBT IV — Notions spécifiques* [SER-2024].

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours recevra une carte de qualification valide pour une autre période de 5 ans. Cette requalification est obligatoire et respecte les dispositions de la Politique à l'égard de la désignation des techniciens qualifiés en alcootest édictée par le ministère de la Sécurité publique.

Le technicien qualifié qui se présente au cours doit apporter sa reliure à anneaux avec les documents à jour. Il est de sa responsabilité de la tenir à jour en s'appropriant les dernières versions disponibles sur le site du CIS de l'École nationale de police du Québec. Un technicien qualifié qui se présentera sans sa reliure ou avec une reliure contenant des documents désuets ne pourra assister au cours. De plus, l'École ne remettra plus de nouvelles reliures lors des cours de requalification de technicien qualifié.

Contenu

Préparation de l'alcootest — Protocole d'utilisation — Décision appropriée en présence d'un test de contrôle non conforme — Étalonnage de l'alcootest — Séances de tests avec le prévenu et réaction lors de situations particulières — Interprétation des résultats — Traitement des formulaires et des rapports — Évaluation de l'utilisation de l'alcootest

Important

La qualification du technicien qualifié se termine le 31 décembre suivant le 5^e anniversaire de sa délivrance. Le technicien qualifié qui ne renouvelle pas sa carte de qualification ou échoue sa requalification verra sa désignation sur cet appareil révoquée. Le technicien qualifié qui ne se requalifie pas avant la date d'échéance devra reprendre le cours *Technicien qualifié en alcootest — Alco Sensor IV — RBT IV* [SER-1007] ou *Alco Sensor IV — RBT IV — Notions spécifiques* [SER-2024].

Tarif par participant 2014-2015

Frais d'inscription	42 \$
Frais de formation	409 \$
Coût de revient du cours	1 433 \$
Contribution ENPQ (dév. et soutien)	- 1 024 \$
Contribution de l'étudiant (prestation)	409 \$
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	98 \$
TOTAL	549 \$

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 avril 2014

SER-2028 - Technicien qualifié en alcootest - Intoxilyzer® 5000 C - Requalification

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	2

Compétences ou objectifs

Permettre le maintien de la compétence des techniciens qualifiés en alcootest et actualiser leurs connaissances et leurs méthodes de travail en ce qui a trait à l'utilisation de l'Intoxilyzer® 5000 C.

Préalable(s)

- Être technicien qualifié en alcootest sur l'appareil Intoxilyzer® 5000 C.
- *Technicien qualifié en alcootest — Intoxilyzer® 5000 C [SER-1009] ou Intoxilyzer® 5000 C — Notions spécifiques [SER-2012].*

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours recevra une carte de qualification valide pour une autre période de 5 ans. Cette requalification est obligatoire et respecte les dispositions de la Politique à l'égard de la désignation des techniciens qualifiés en alcootest édictée par le ministère de la Sécurité publique.

Le technicien qualifié qui se présente au cours doit apporter sa reliure à anneaux avec les documents à jour. Il est de sa responsabilité de la tenir à jour en s'appropriant les dernières versions disponibles sur le site du CIS de l'École nationale de police du Québec. Un technicien qualifié qui se présentera sans sa reliure ou avec une reliure contenant des documents désuets ne pourra assister au cours. De plus, l'École ne remettra plus de nouvelles reliures lors des cours de requalification de technicien qualifié.

Contenu

Préparation de l'alcootest — Protocole d'utilisation — Décision appropriée en présence d'un test de contrôle non conforme — Réalisation des tests avec le prévenu et réaction lors de situations particulières — Interprétation des résultats — Traitement des formulaires et des rapports — Évaluation de l'utilisation de l'alcootest

Important

La qualification du technicien qualifié se termine le 31 décembre suivant le 5^e anniversaire de sa délivrance. Le technicien qualifié qui ne renouvelle pas sa carte de qualification ou échoue sa requalification verra sa désignation sur cet appareil révoquée. Le technicien qualifié qui ne se requalifie pas avant la date d'échéance devra reprendre le cours *Technicien qualifié en alcootest — Intoxilyzer® 5000C [SER-1009] ou Intoxilyzer® 5000C — Notions spécifiques [SER-2012].*

Tarif par participant 2014-2015

Frais d'inscription	42 \$
Frais de formation	401 \$
<i>Coût de revient du cours</i>	1 416 \$
<i>Contribution ENPQ (dév. et soutien)</i>	- 1 015 \$
<i>Contribution de l'étudiant (prestation)</i>	401 \$
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	98 \$
TOTAL	541 \$

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 avril 2014

SER-2031 - Agent évaluateur

Durée du cours	80 h
Travaux en classe	20 h (approx.)
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	2

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques sur le dépistage et l'identification des drogues à partir des signes observables chez un individu.

Préalable(s)

- Démontrer un intérêt pour le programme d'évaluation et de classification des drogues(PECD);
- Être technicien qualifié;
- *Épreuves de coordination des mouvements* [SER-1049] ou *Épreuves de coordination des mouvements — Le moniteur* [SER-2032] [SER-2040].

Particularité(s)

La formation théorique (80 h) est complétée par une formation pratique sur le terrain. L'étudiant qui n'aura pas obtenu un résultat satisfaisant à l'évaluation pratique sur les épreuves de coordination des mouvements à la fin de la première semaine de la formation théorique ne pourra pas poursuivre la formation.

Lors d'un échec à l'examen théorique final, l'étudiant aura la possibilité d'effectuer une reprise. Cette reprise devra s'effectuer au plus tard quatre semaines après la fin du cours.

Lors de la formation «l'Agent évaluateur - Pratique», d'une durée approximative de 40 heures, l'étudiant doit effectuer et réussir, sous la supervision d'un instructeur accrédité par l'École nationale de police du Québec, au moins 12 évaluations au cours desquelles il doit rencontrer et dépister des personnes qui sont sous l'influence de drogues appartenant à au moins 3 catégories de drogues décrites dans le programme de formation.

Le candidat devra terminer la formation pratique, à raison d'environ 40 heures sur 4 jours dans les 6 mois suivant la fin de la formation théorique.

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours sera désigné comme agent évaluateur expert en reconnaissance de drogues et recevra une carte de qualification de l'AICP valide pour une période de 2 ans.

Contenu

Les drogues dans la société et dans la conduite d'un véhicule — Les épreuves de coordination des mouvements et la procédure de l'agent évaluateur — Les signes et les symptômes reliés aux différentes catégories de drogues — Notions sur l'alcool — La physiologie et les drogues — Les sept catégories de drogues — Les combinaisons de drogues — La rédaction des formulaires — La préparation des causes pour la cour et le témoignage devant les tribunaux

Tarif par participant 2014-2015

Les frais de formation par étudiant seront déterminés en fonction des ressources utilisées pour la prestation de ce cours, du nombre d'étudiants et du lieu de prestation.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

27 octobre 2014

SER-2036 - Épreuves de coordination des mouvements - Le moniteur - Requalification

Durée du cours	8 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	2

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de réviser les fondements stratégiques et les pratiques éducatives préconisées par l'École dans ses interventions pédagogiques. Assurer l'actualisation des compétences spécifiques afin de voir au maintien et à l'enrichissement des habiletés des agents de la paix dans l'administration des épreuves de coordination des mouvements.

Préalable(s)

- Être un agent de la paix affecté à la formation et au suivi de la formation sur les épreuves de coordination des mouvements.
- Avoir maintenu ses compétences sur l'administration des épreuves de coordination des mouvements.
- *Épreuves de coordination des mouvements — Le moniteur* [SER-2032] ou [SER-2040].

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans.

Le moniteur qui se présente au cours doit apporter sa reliure à anneaux avec les documents à jour. Il est de sa responsabilité de la tenir à jour en se procurant les dernières versions disponibles sur le site du CIS de l'École nationale de police du Québec. Un moniteur qui se présentera sans sa reliure ou avec une reliure contenant des documents désuets ne pourra assister au cours. De plus, l'École ne remettra plus de nouvelles reliures lors des cours de requalification.

Contenu

Rappel sur l'administration des épreuves de coordination des mouvements — Mise à jour des connaissances des pouvoirs et devoirs en matière d'épreuves de coordination des mouvements — Évaluation des performances et des apprentissages des patrouilleurs

Tarif par participant 2014-2015

Frais d'inscription	42 \$
Frais de formation	167 \$
Coût de revient du cours	669 \$
Contribution des corps de police (75 %)	- 502 \$
Contribution de l'étudiant (25 %)	167 \$
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	49 \$
TOTAL	258 \$

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 avril 2014

SER-2037 - Agent évaluateur - Requalification

Durée du cours	4 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	4
Nombre de groupes prévus	6

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant de maintenir sa compétence à titre d'agent évaluateur et d'actualiser ses connaissances et sa méthode de travail dans le dépistage et l'identification des drogues à partir des signes observables chez un individu.

Préalable(s)

- Être technicien qualifié en alcootest.
- *Évaluation et classification des drogues* — *L'agent évaluateur* [SER-2030] ou *Agent évaluateur* [SER-2031] ou avoir réussi la formation d'agent évaluateur reconnue par le programme d'évaluation et de classification des drogues.

Particularité(s)

Selon les normes internationales du programme d'évaluation et de classification des drogues, l'agent évaluateur doit se requalifier tous les 2 ans. À son arrivée au cours, il devra remettre au coordonnateur du programme provincial son curriculum vitae et son registre des évaluations à jour lors de cette requalification. Afin de respecter les normes de formation du PECD, le candidat qui s'inscrit à cette formation doit avoir préalablement effectué un minimum de 3 évaluations sur des sujets intoxiqués vérifiées par un agent évaluateur ou par un instructeur accrédité.

Contenu

Les pouvoirs et devoirs en matière de capacité de conduite affaiblie — *La réalisation d'une évaluation* — *L'interprétation des résultats*
— *La préparation d'un dossier en vue d'entreprendre des procédures judiciaires*

Tarif par participant 2014-2015

Les frais de formation par étudiant seront déterminés en fonction des ressources utilisées pour la prestation de ce cours, du nombre d'étudiants et du lieu de prestation. À titre indicatif seulement, à l'hiver 2013, pour la prestation de ce cours à l'ENPQ, les frais de formation par étudiant pour un groupe de 4 s'élevaient à 457 \$. Ces informations sont fournies afin de permettre aux différentes organisations policières de mieux planifier leur budget de formation.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

10 octobre 2014

SER-2038 - DataMaster DMT-C - Notions spécifiques

Durée du cours	32 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	4 h
Nombre de places	20
Nombre de groupes prévus	9

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances théoriques et juridiques et de développer des techniques professionnelles pour l'utilisation de cet alcootest.

Préalable(s)

- Être technicien qualifié en alcootest.

Particularité(s)

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours sera désigné comme technicien qualifié sur cet appareil et recevra une carte de qualification valide pour une période de 5 ans.

Contenu

Rappel des notions — Lois physiques — Pharmacologie de l'alcool — Physiologie de l'alcool — Caractéristiques générales et description de l'aspect extérieur de l'alcootest — Fonctionnement interne et principe d'analyse — Mesure du résultat — Description et fonctionnement des équipements utilisés — Protocole d'utilisation — Prélèvement de l'échantillon d'haleine — Situations particulières — Traitement des formulaires et des rapports — Préparation pour le témoignage à la cour — Séances de tests de consommation sur les sujets

Tarif par participant 2014-2015

Frais d'inscription	42 \$
Frais de formation	612 \$
Coût de revient du cours	2 427 \$
Contribution ENPQ (dév. et soutien)	- 1 815 \$
Contribution de l'étudiant (prestation)	612 \$
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	196 \$
TOTAL	850 \$

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

30 avril 2014

SER-2040 - Épreuves de coordination des mouvements - Le moniteur

Durée du cours	24 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	3 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	2

Compétences ou objectifs

Permettre à l'aspirant moniteur d'intégrer les fondements stratégiques et les pratiques éducatives de l'ENPQ dans le cadre de séances de formation destinées à assurer le maintien et l'enrichissement des compétences des patrouilleurs de son organisation, relativement à l'administration des épreuves de coordination des mouvements.

Préalable(s)

- Être agent de la paix.
- *Épreuves de coordination des mouvements* [SER-1049].
- *Animateur* [COM-2001] ou *Enseignement et didactique* [CFA-104] et *Instrumentation didactique* [CFA-105] ou *Interventions pédagogiques* [COM-1005] ou *Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages* [COM-2005].

Même si cela n'est pas un préalable à cette formation, il est recommandé que l'étudiant soit technicien qualifié en alcootest.

Particularité(s)

L'évaluation de l'étudiant comporte 3 parties :

- à son arrivée à la formation, un test sur les pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix en matière de capacité de conduite affaiblie (Partie 1 : Jour 1);
- l'animation d'une séquence d'activité du cours SER-1049 (Partie 2 : Jour 3);
- l'évaluation des performances d'un patrouilleur (Partie 3 : Jour 3).

La réussite de ce cours est conditionnelle à la réussite des 3 parties, sans exception. En cas d'échec à l'une ou à l'autre de ces parties, l'étudiant devra reprendre le cours en entier.

Advenant un échec au test sur les pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix, l'étudiant devra quitter le cours. Il est donc fortement suggéré que l'aspirant moniteur se prépare à suivre ce cours en révisant préalablement les pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix en matière de capacité de conduite affaiblie.

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans.

Contenu

Rôle du moniteur selon la Directive sur la qualification des personnes reconnues par l'ENPQ — Contenus de la formation SER-1049 à donner aux patrouilleurs (pouvoirs et devoirs de l'agent de la paix en matière de capacité de conduite affaiblie, épreuves de coordination des mouvements) — Trousse du moniteur (sections de la trousse, planification et animation des activités du guide pédagogique, évaluation des performances et des apprentissages des patrouilleurs)

Tarif par participant 2014-2015

Frais d'inscription	42 \$
Frais de formation	291 \$
<i>Coût de revient du cours</i>	1 165 \$
<i>Contribution des corps de police (75 %)</i>	- 874 \$
<i>Contribution de l'étudiant (25 %)</i>	291 \$
Frais d'hébergement (chambre et repas : 49 \$ par jour (taxes en sus))	147 \$

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 avril 2014

SER-2041 - Journée d'information - Agent évaluateur

Durée du cours	7 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	s.o.
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre à tout agent évaluateur ayant suivi la formation de l'École nationale de police du Québec à ce titre de participer à une activité afin qu'il reçoive l'information et les mises à jour appropriées qui lui sont utiles dans la réalisation de sa tâche au sein de son organisation.

Préalable(s)

- *Agent évaluateur* [SER-2030] [SER-2031].

Particularité(s)

La participation à cette journée d'information est reconnue par l'École nationale de police du Québec et par le Programme d'évaluation et de classification des drogues (PECD) de l'Association internationale des chefs de police comme formation et permettant aux participants de remplir l'une des exigences du maintien de la compétence de l'agent évaluateur. Le participant à cette journée d'information aura une mention inscrite à son relevé de notes de l'École.

Contenu

Acquérir des connaissances théoriques, pratiques et légales à l'égard du rôle, des pouvoirs et des devoirs de l'agent évaluateur

Tarif par participant 2014-2015

Les frais de cette journée d'information seront déterminés en fonction des ressources utilisées pour cette activité et du nombre de participants. À titre indicatif seulement, à l'automne 2013, pour la prestation de cette journée de formation à l'ENPQ, les frais de formation par étudiant pour un groupe de 46 s'élevaient à 54 \$ en plus des frais d'inscription. Ces informations sont fournies afin de permettre aux différentes organisations policières de mieux planifier leur budget de formation.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

16 avril 2014

SER-2042 - Journée d'information - Personnes-ressources en matière d'alcootest

Durée du cours	7 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	s.o.
Nombre de groupes prévus	1

Compétences ou objectifs

Permettre à toute personne-ressource en matière d'alcootest reconnue par son corps de police ou par une organisation reconnue par l'École de participer à une activité afin qu'elle reçoive l'information et les mises à jour appropriées qui lui sont utiles dans la réalisation de sa tâche au sein de son organisation.

Préalable(s)

- Être technicien qualifié en alcootest.
- *Technicien qualifié en alcootest — Alco-Sensor IV RBT-IV [SER-1007] ou Alco-Sensor IV RBT-IV — Notions spécifiques [SER-2024] ou Technicien qualifié en alcootest — Intoxilyzer® 5000C [SER-1009] ou Intoxilyzer® 5000 C — Notions spécifiques [SER-2012] ou Technicien qualifié en alcootest — DataMaster DMT-C [SER-1050] ou DataMaster DMT-C — Notions spécifiques [SER-2038].*

Particularité(s)

Le participant à cette journée d'information aura une mention de cette participation inscrite à son relevé de notes de l'École.

Contenu

Acquérir des connaissances théoriques et légales à l'égard des pouvoirs de l'agent de la paix en matière de capacité de conduite affaiblie et d'utilisation de l'alcootest.

Tarif par participant 2014-2015

Les frais de cette journée d'information seront déterminés en fonction des ressources utilisées pour cette activité et du nombre de participants. À titre indicatif, à l'été 2013, pour la prestation de cette journée de formation à l'ENPQ, les frais de formation par étudiant pour un groupe de 71 s'élevaient à 20 \$ en plus des frais d'inscription. Ces informations sont fournies afin de permettre aux différentes organisations policières de mieux planifier leur budget de formation.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

2 mai 2014

SER-2044 - Accéléromètre

Durée du cours	24 h
Travaux en classe (inclus dans la durée du cours)	12 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	12
Nombre de groupes prévus	À la demande

Compétences ou objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir des habiletés et des connaissances pratiques afin d'utiliser l'accéléromètre de façon professionnelle en respectant les aspects techniques nécessaires à l'accomplissement des tâches d'un reconstitutionniste. Cet apprentissage se fera à l'aide d'exposés théoriques et d'ateliers pratiques.

Préalable(s)

- Être agent de la paix.
- *Reconstitutionniste* [SER-2017].

Particularité(s)

La formation s'adresse exclusivement aux reconstitutionnistes. Elle portera exclusivement sur l'utilisation de l'appareil de marque « Vericom ». L'étudiant sera en mesure d'utiliser les différents modèles sur le marché.

Contenu

Révision des principes du coefficient de frottement — Installation de l'appareil — Fonctions de l'appareil de marque « Vericom » — Différents modes d'utilisation — Ateliers pratiques — Planification du déroulement de la collecte de données — Examen des traces et des marques — Différents relevés des mesures pour évaluer la vitesse — Interprétation des résultats de l'investigation — Configuration des différents outils de l'appareil — Ateliers pratiques

Tarif par participant 2014-2015

Les frais de formation par étudiant seront déterminés en fonction des ressources utilisées pour la prestation de ce cours, du nombre d'étudiants et du lieu de prestation.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

22 avril 2014

SER-2046 - Alco-Sensor FST - Le moniteur

Durée du cours	16 h
Travaux en classe	0 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	6
Nombre de groupes prévus	4

Compétences ou objectifs

Permettre à l'aspirant moniteur d'intégrer les fondements stratégiques et les pratiques éducatives de l'ENPQ dans le cadre de séances de formation destinées à assurer le maintien et l'enrichissement des compétences des patrouilleurs de son organisation, relativement à l'utilisation de l'appareil de détection approuvé Alco-Sensor FST et de son étalonnage.

Préalable(s)

- Être agent de la paix.
- Être technicien en alcootest.
- *Alco-Sensor FST* [SER-0024].
- *Alco-Sensor FST – Le technicien en étalonnage* [SER-0025].
- *Animateur* [COM-2001] ou *Enseignement et didactique* [CFA-104] et *Instrumentation didactique* [CFA-105] ou *Interventions pédagogiques* [COM-1005] ou *Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages* [COM-2005].

Particularité(s)

L'évaluation de l'étudiant comporte les items suivants :

- à son arrivée à la formation, un test de connaissances et compétences sur l'utilisation de l'appareil de détection approuvé Alco-Sensor FST et de son étalonnage;
- planification d'une animation du cours SER-0024 (partie 1 – jour 2);
- animation d'une portion d'une activité du cours SER-0024 (partie 2 – jour 2);
- l'évaluation des performances d'un technicien en l'étalonnage Alco-Sensor FST et ses compétences à étalonner l'appareil de détection approuvé Alco-Sensor FST (partie 3 – jour 2).

La réussite de ce cours est conditionnelle à la réussite de tous les items de l'évaluation, sans exception. En cas d'échec à l'un ou à l'autre des items, l'étudiant devra reprendre le cours en entier.

Advenant un échec aux tests de connaissances et compétences de l'Alco-Sensor FST, l'étudiant devra quitter le cours. Il est donc fortement suggéré que l'aspirant moniteur se prépare à suivre ce cours en révisant préalablement les formations *Alco-Sensor FST* [SER-0024] et *Alco-Sensor FST – Le technicien en étalonnage* [SER-0025].

L'étudiant ayant satisfait aux exigences de ce cours recevra une carte de qualification valide pour une période de 3 ans.

Contenu

Rôle du moniteur selon la directive sur la qualification des personnes reconnues par l'ENPQ – Contenu de la formation SER-0024 – Contenu de la formation SER-0025 – Trousse du moniteur (section de la trousse, planification et animation des activités du guide pédagogique)

Tarif par participant 2014-2015

Les frais de formation par étudiant seront déterminés en fonction des ressources utilisées pour la prestation de ce cours, du nombre d'étudiants et du lieu de prestation. À titre indicatif seulement, en janvier 2014, pour la prestation de ce cours à l'ENPQ, les frais de formation par étudiant pour un groupe de 6 s'élevaient à 374 \$. Ces informations sont fournies afin de permettre aux différentes organisations policières de mieux planifier leur budget de formation.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

2 mai 2014

SER-2047 - Conduite d'un véhicule de police - Le moniteur

Durée du cours	36 h 30
Travaux en classe	4 h
Travaux obligatoires hors classe	0 h
Nombre de places	9
Nombre de groupes prévus	S.O.

Compétences ou objectifs

Superviser des séances de formation visant le maintien des compétences de base dans le domaine de la conduite automobile (conduite préventive et conduite d'urgence).

Préalable(s)

- Être agent de la paix.
- Avoir réussi l'un des cours suivants : *Enseignement et didactique* [CFA-104] et *Instrumentation didactique* [CFA-105] ou *Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages* [COM-2005] ou *Interventions pédagogiques* [COM-1005] ou *Animateur* [COM-2001].
- Avoir un excellent dossier en conduite selon son organisation policière.
- Avoir réussi le cours *Techniques de conduite avancée* [SER-1056].

Contenu

Diagnostiquer les problématiques en conduite — Planifier des activités de mise à niveau en conduite — Animer des activités de mise à niveau en conduite — Procéder à l'évaluation certificative — Apprécier ses interventions de moniteur

Tarif par participant 2014-2015

Les frais de formation par étudiant seront déterminés en fonction des ressources utilisées pour la prestation de ce cours, du nombre d'étudiants et du lieu de prestation.

Domaine(s) de formation

- Patrouille-gendarmerie

Dernière mise à jour

5 septembre 2014